



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Une fois de plus, l'année 2025 aura été riche d'avancées pour la CAPI, améliorant toujours la vie et l'avenir de tous les Capisérois.

Revenons ensemble sur les réalisations menées.

En matière de mobilités, nous avons lancé dès janvier un nouveau service de covoiturage, KAROS by CAPI, qui, avec plus de 40 000 trajets annuels, renforce l'offre de service proposée par « En Covoit'Lane ». Nous avons également inauguré une nouvelle agence RUBAN à Villefontaine et réaménagé la halte Barbusse à Bourgoin-Jallieu pour sécuriser le passage de scolaires.

Mieux se déplacer... pour assister aux nombreux événements culturels et sportifs du territoire, comme la 2^e édition de la Fête du sport CAPI, le festival Cap' ou pas cap, le Week-end Bébés, la Nuit des étoiles, la fête du vélo, la fête de la Musique à la Piscine Pierre Rajon... Sans oublier les anniversaires : nous avons fêté les 40 ans du Golf des 3 Vallons et les 20 ans du Théâtre du Vellein !

Célébrer son passé, tout en anticipant le futur : territoire festif et dynamique, la CAPI est résolument tournée vers l'avenir. Une qualité reconnue à l'échelle nationale avec l'attribution du Prix de l'Innovation 2025 qui récompense notre utilisation de l'intelligence artificielle dans la recherche de fuites et la gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable.

L'innovation est transversale, elle infuse toutes nos compétences ; en 2026, nous continuerons d'optimiser et de rénover nos quartiers et infrastructures, de diminuer notre consommation énergétique (notamment grâce au dispositif J'allume ma rue, étendu cette année à de nouvelles communes), d'accompagner des entreprises et entrepreneurs dans le développement de leurs activités...

Ainsi, notre Projet de Territoire prend corps à travers des réalisations concrètes ; les nombreuses pages de ce rapport témoignent du travail accompli par les élus et les agents de la CAPI tout au long de l'année.

Bonne lecture !

Jean PAPADOPULO

**« TERRITOIRE FESTIF
ET DYNAMIQUE, LA
CAPI EST RÉSOLUMENT
TOURNÉE VERS
L'AVENIR. UNE QUALITÉ
RECONNUE À L'ÉCHELLE
NATIONALE AVEC
L'ATTRIBUTION DU
PRIX DE L'INNOVATION
2025 »**

SOMMAIRE

01 LA CAPI, QUI NOUS SOMMES p.04

Carte d'identité du territoire	p.06
Nos compétences	p.08
Notre organisation politique	p.14
Nos investissements	p.18
Nos agents	p.19
L'écosystème territorial	p.20
L'agenda de l'année	p.22
Les objectifs de développement durable	p.38

02 LA CAPI, EN ACTION SUR LE TERRITOIRE . . p.42

CAPi 2026, notre projet de territoire	p.44
La CAPI, en action sur le territoire en 2025	p.50
➤ Orientation 1 : Renforcer la cohérence et les équilibres du territoire.	p.50
➤ Orientation 2 : Répondre aux défis environnementaux	p.68
➤ Orientation 3 : Affirmer un territoire de liens et d'envies	p.96

03 LA CAPI, UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE p.122

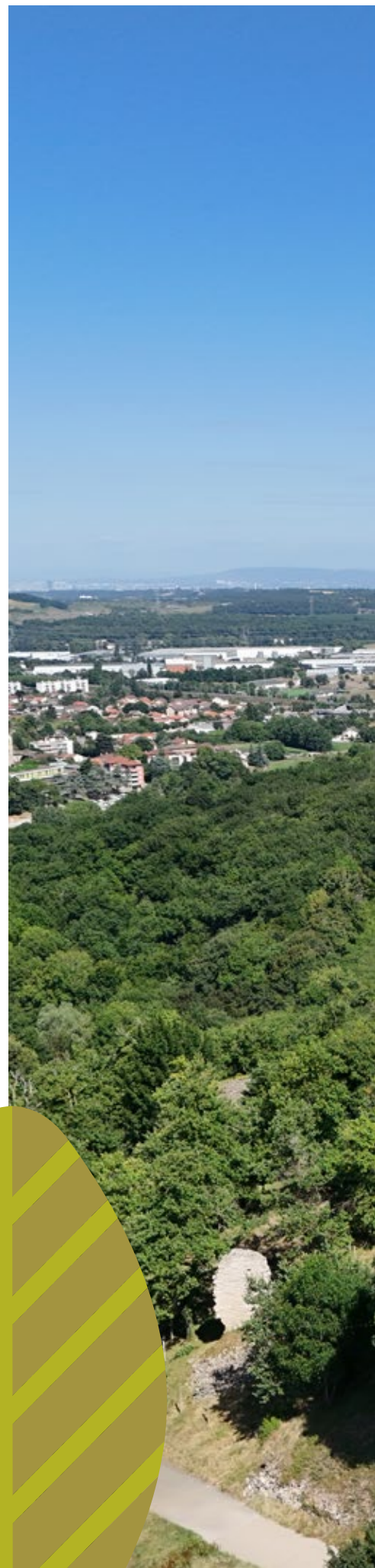
Employeur exemplaire et socialement responsable	p.124
Finances et commande publique durable	p.130
Gestion patrimoniale et moyens généraux	p.138
Éthique, transparence et probité	p.142
Numérique et systèmes d'information	p.144
Communication	p.150
Mutualisation	p.151

04 GLOSSAIRE p.154



01

**LA CAPI,
QUI NOUS
SOMMES**



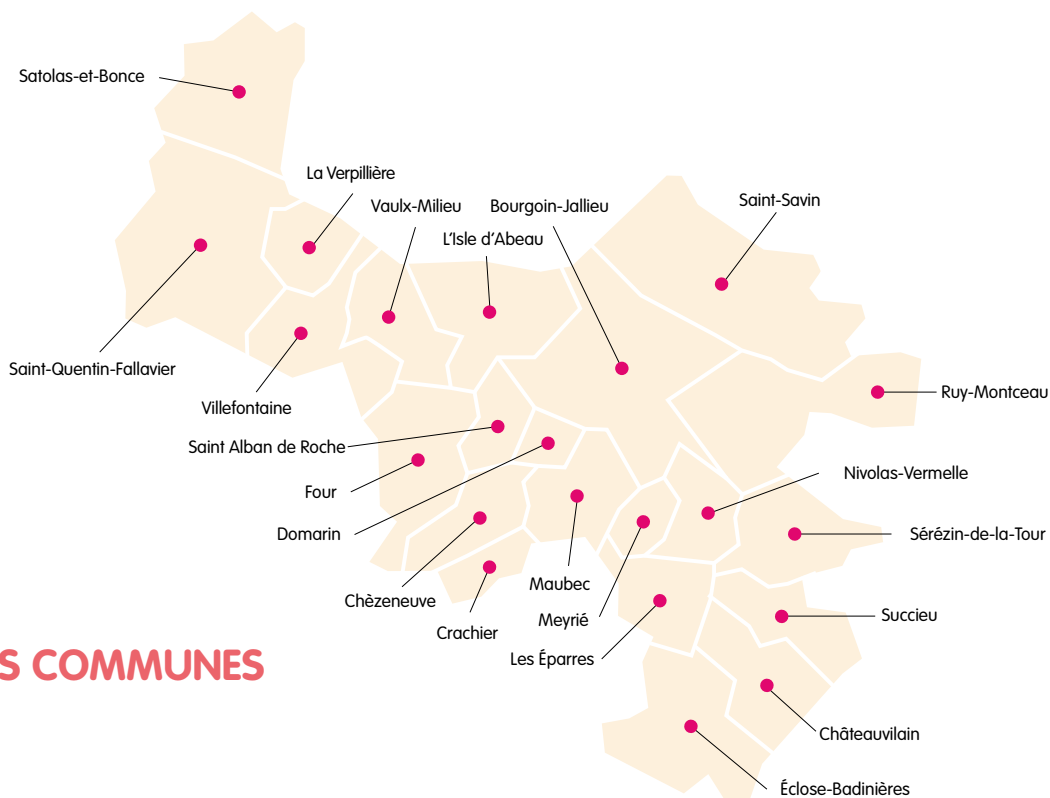


CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

> LA CAPI EN BREF

CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère)		Date de création : 1^{er} Janvier 2007		 Jean Papadopulo Président (Maire de Four)
70 élus communautaires 15 vice-présidents 10 conseillers délégués 11 conseillers communautaires suppléants		22 communes	257,51 km² de superficie	
		113 430 habitants au 1^{er} janvier 2025 (multiplié par deux en 30 ans)		
55 270 emplois dont 45 000 salariés dans le secteur privé	6 730 établissements dans le secteur privé (recensés par l'INSEE)	49 843 logements	19 574 familles avec enfants soit 64% des ménages	

> NOS COMMUNES



➤ NOTRE HISTOIRE : DE LA VILLE NOUVELLE À LA CAPI



SAN

5 communes :

Four
L'Isle d'Abeau
Saint-Quentin-Fallavier
Vaulx-Milieu
Villefontaine

CAPI

Les 20 premières communes :

Badinières, Bourgoin-Jallieu, Chêzeneuve, Crachier, Domarin, Four, L'Isle d'Abeau, La Verpillière, Les Éparres, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Satolas-et-Bonce, Sérezin-de-la-Tour, Saint Alban de Roche, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, Vaulx-Milieu, Villefontaine.

10 janvier 1972

Création de l'agglomération nouvelle de L'Isle d'Abeau : 21 communes.

11 août 1972

Création de l'EPIDA, Établissement Public d'État chargé de l'aménagement de la Ville Nouvelle.

26 décembre 1972

Création du SCANIDA, Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'Agglomération Nouvelle de L'Isle d'Abeau : 21 communes.

19 octobre 1981

Création du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) qui regroupait 18 communes des deux cantons de Bourgoin-Jallieu

15 septembre 1984

En respect de la loi Rocard (1983), le SCANIDA est transformé en SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle).

Entre 1999 et 2006

L'État décide de mettre fin à l'OIN (Opération d'Intérêt National). Il propose que la Ville Nouvelle devienne une Communauté d'Agglomération.

1^{er} janvier 2007

M. le Préfet de l'Isère prononce la transformation/extension du SAN en Communauté d'Agglomération. Création de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère : la CAPI.

29 avril 2009

Fin de l'OIN (Opération d'Intérêt National) de la Ville Nouvelle.

2010

+ Éclore

2012

Dissolution officielle du SIVOM

2013

+ Succieu

2014

+ Châteauvilain

2015

+ Création de la Commune Nouvelle d'Éclore-Badinières

NOS COMPÉTENCES

Notre agglomération exerce des compétences en lieu et place des communes membres. Ces compétences relèvent de deux niveaux : les compétences obligatoires et les compétences supplémentaires.

DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Certaines compétences s'inscrivent dans le cadre de l'intérêt communautaire, défini comme la ligne de partage au sein d'une compétence entre les domaines d'intervention transférés à l'intercommunalité et ceux qui demeurent au niveau communal. Elles ne doivent donc pas se déclinier à la faveur d'un éparpillement géographique d'équipements et de services, dont le rayonnement ne serait que communal, voire à l'échelle d'un quartier.



➤ NOS COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

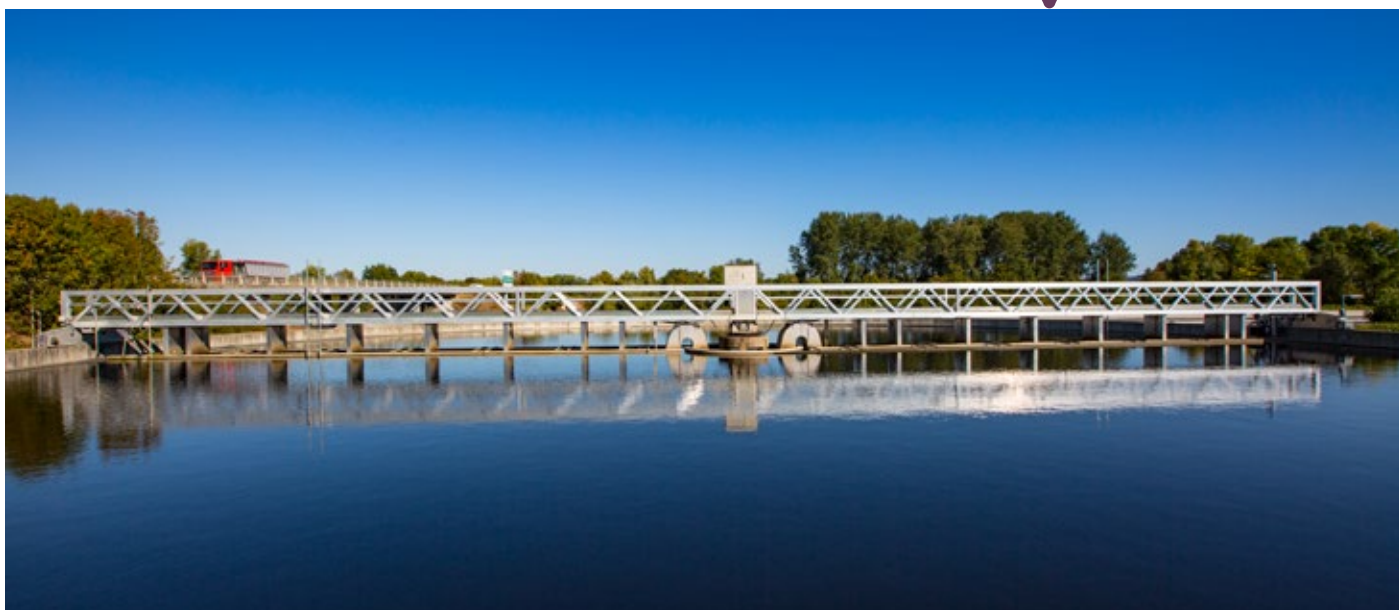
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ;
- Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire ;
- Organisation de la mobilité.

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Dans les conditions prévues par le code de l'environnement.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Gestion, traitement et valorisation des déchets.

EAU

- Produire, traiter et distribuer de l'eau potable ;
- Assurer l'investissement et l'exploitation.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Collecter les eaux usées et assurer leur transit et leur traitement ;
- Assurer l'investissement et l'exploitation.

GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

- Collecter, traiter les eaux pluviales urbaines et participer à la protection des habitations contre les inondations.



> NOS COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE, DE PARCS DE STATIONNEMENT

Reconnus d'intérêt communautaire

- Les voiries de liaison entre communes et grands pôles structurants ;
- Les voies de liaison inter-quartiers ;
- Les voies de distribution et les voies des zones d'activités économiques, soit 350 km de chaussée.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Reconnus d'intérêt communautaire

- Le Théâtre du Vellein ;
- Le Conservatoire Hector Berlioz CAPI à rayonnement départemental ;
- La Scène de Musiques Actuelles Les Abattoirs ;
- 11 bibliothèques et médiathèques.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Reconnus d'intérêt communautaire

- 5 piscines ;
- 1 golf.

ACTION SOCIALE

Reconnue d'intérêt communautaire

- 23 crèches ;
- 1 halte-garderie ;
- 7 relais petite enfance ;
- Organisation de l'accueil du jeune enfant (service public petite enfance).

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Prises en charge d'opérations de maîtrise de l'énergie d'intérêt communautaire ;
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores ;
- Création de zones environnementales sensibles et labellisées ;
- Coordination des plans de prévention des risques des communes concernées.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Production d'énergie renouvelable ;
- Construction durable ;
- Plan climat air énergie territorial.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES

- Réalisation et gestion de tous les réseaux d'éclairage public et de tous les feux tricolores.

SÉCURITÉ INCENDIE

- Participation au service départemental d'incendie et de secours ;
- Gestion des bornes incendie (alimentation et matériel).

AGRICULTURE

- Soutien au maintien et au développement de l'agriculture ;
- Promotion de l'agriculture raisonnée et mise en œuvre de mesures agro-environnementales.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Soutien au développement supérieur en lien avec le développement économique.



> NOTRE EXÉCUTIF



Jean PAPADOPULO
Président de la CAPI

NOTRE ORGANISATION POLITIQUE

au 31 décembre 2025

Les 15 vice-présidents



Vincent CHRIQUI
1^{er} vice-président
Mobilités



Patrick NICOLE-WILLIAMS
2^e vice-président
Développement économique et
compétitivité territoriale



Cyril MARION
3^e vice-président
Renouvellement
urbain et habitat



Patrick MARGIER
4^e vice-président
Stratégie territoriale
d'aménagement



Denis GIRAUD
5^e vice-président
Stratégie territoriale de
gestion des déchets



Fabien DURAND
6^e vice-président
Cycle de l'eau



Dominique BERGER
7^e vice-président
Voiries, espaces publics
et éclairage



Christine SADIN
8^e vice-présidente
Stratégie numérique, nouveaux
usages et politiques contractuelles
supra communautaires



Daniel GAUDE
9^e vice-président
Bâtiments communautaires
et innovations constructives



Jean-Pierre GIRARD
10^e vice-président
Stratégie financière,
juridique et patrimoniale



Aurélien LEPRETRE
11^e vice-président
Politiques sportives



Nadiège GUSTO
12^e vice-présidente
Rayonnement culturel et
enseignement artistique



Roland BORGHI
13^e vice-président
Politique de la ville,
emploi, insertion



Mathieu GAGET
14^e vice-président
Agriculture et territoire



Anne CHAUMONT-PUILLET
15^e vice-présidente
Ressources humaines
et petite enfance



À NOTER

Carine KOPFERSCHMITT a démissionné de sa fonction de Vice-présidente en charge du Rayonnement culturel et enseignement artistique et **Nadiège GUSTO a été élue Vice-présidente** en mars 2025 reprenant la même délégation.

Suite à la démission de Guillaume VIAL de ses fonctions, **Alain DOUILLET**, nouvellement élu Maire de Succieu, **a été élu conseiller communautaire délégué** à la protection et la valorisation des espaces naturels en avril 2025.

Les 10 conseillers communautaires délégués



Christian BETON
Gestion des espaces publics



Alain DOUILLET
Protection et valorisation des espaces naturels



Olivier TISSERAND
Innovations constructives



Pascale BADIN
Événements sportifs



Alain BERGER
Gestion et prévention des risques



Nadine ROY
Participation citoyenne et dialogue avec les usagers



Alain MARY
Mutualisation



Jean-Jacques BOCHARD
Moyens généraux



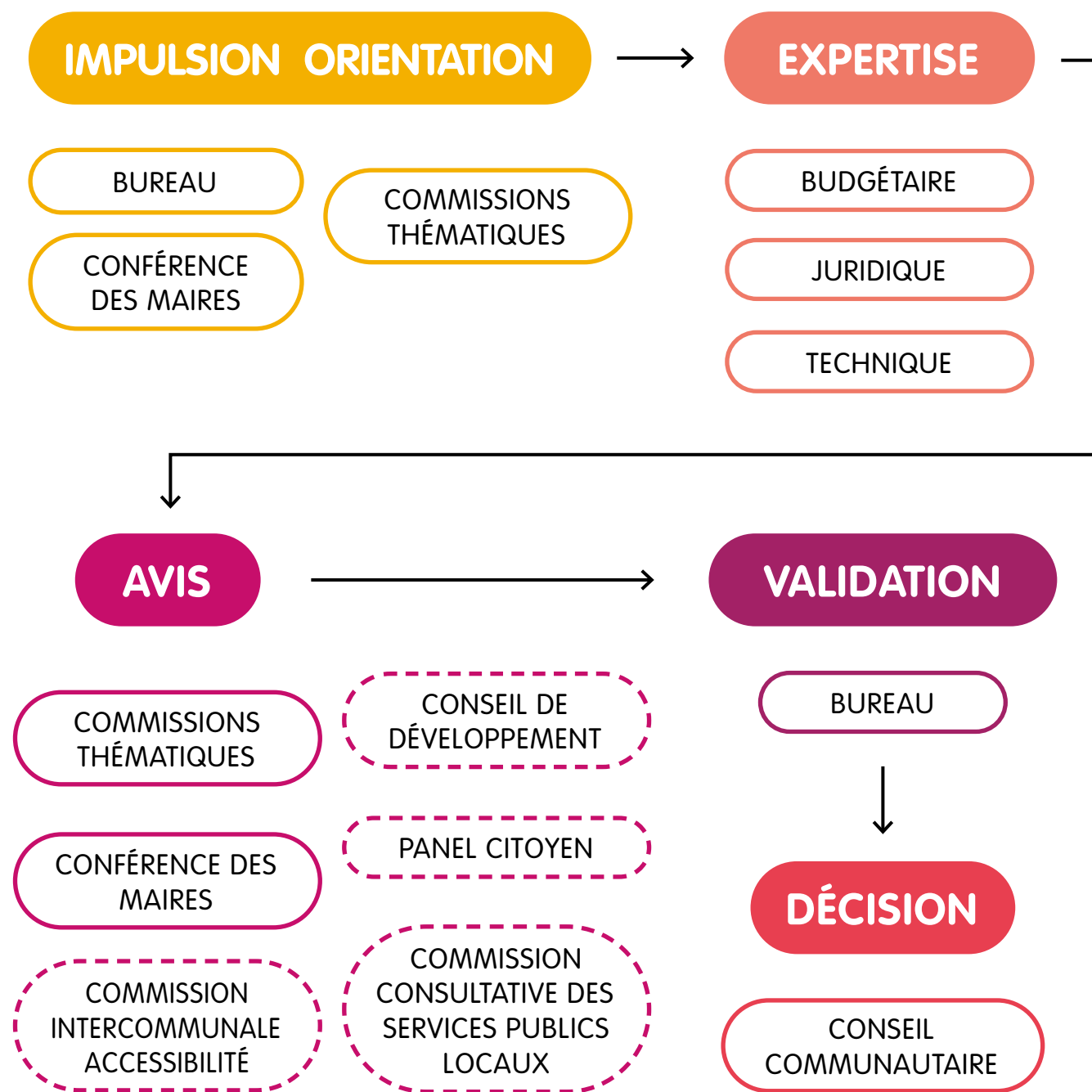
Daniel WAJDA
Transition énergétique et lutte contre les pollutions



Noël SUCHET
Prévention et valorisation des déchets

> NOTRE GOUVERNANCE

Schéma du processus décisionnel de la CAPI



LÉGENDE :



LES INSTANCES INTERNES



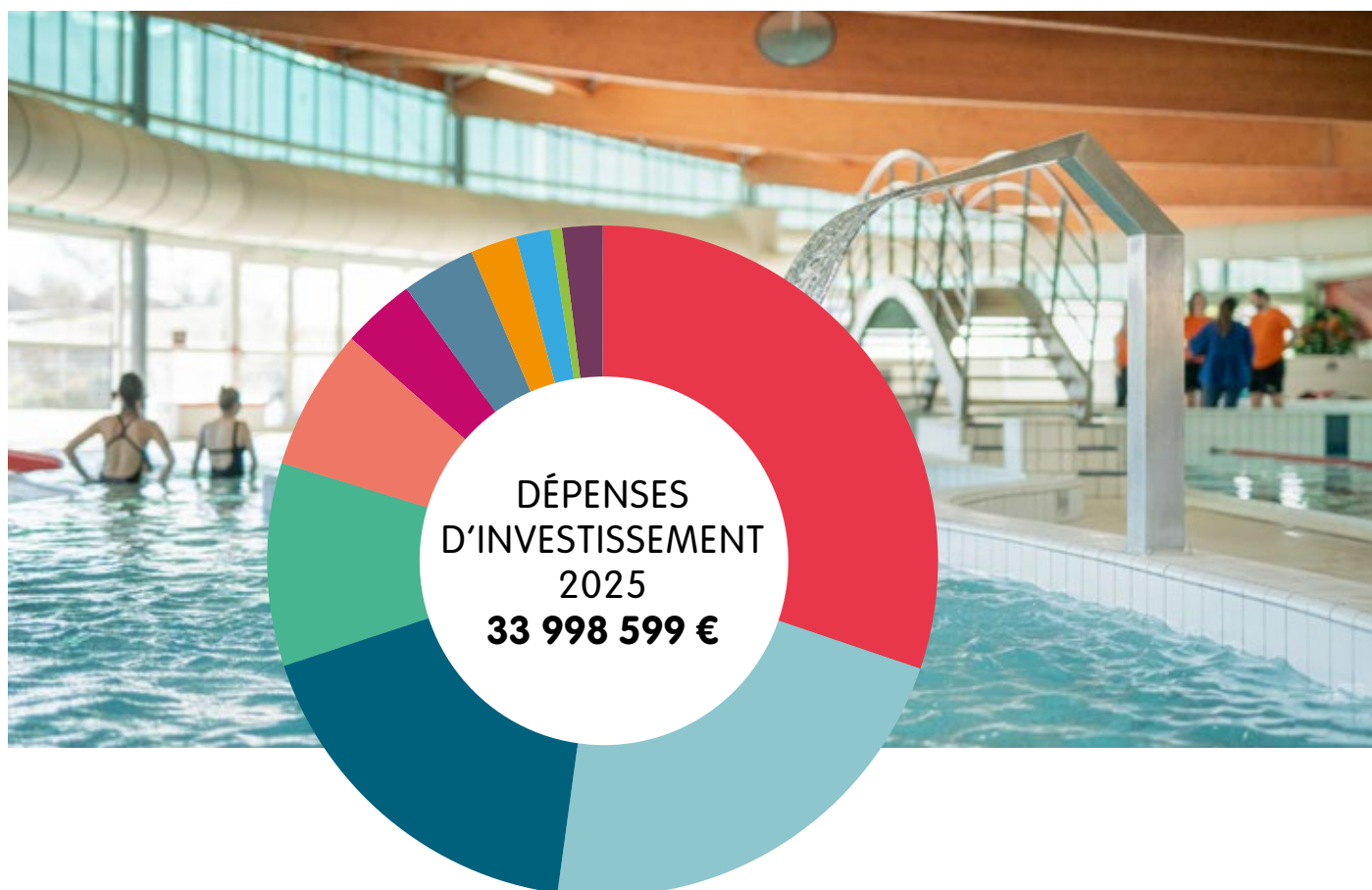
LES INSTANCES CONSULTATIVES ET PARTICIPATIVES

L'activité délibérative 2025, en bref

390 Actes délibératifs (-19 %)	7 Conseils communautaires (-1)	12 Bureaux communautaires dont 4 bureaux thématiques (égal à 2024)	3 Conférences des Maires
19 Commissions thématiques à la CAPI Nos commissions : ➤ Mobilités ; ➤ Développement économique et compétitivité territoriale ; ➤ Renouvellement urbain et habitat ; ➤ Politique de la ville, emploi et insertion ; ➤ Stratégie territoriale d'aménagement ; ➤ Stratégie de gestion des déchets ; ➤ Cycle de l'eau ; ➤ Voiries, espaces publics et éclairage, gestion des espaces publics ; ➤ Stratégie numérique et usages ; ➤ Bâtiments communautaires et innovations constructives ; ➤ Stratégie financière, juridique et patrimoniale ; ➤ Politiques sportives et évènementiels ; ➤ Rayonnement culturel et enseignement artistique ; ➤ Agriculture et territoire ; ➤ Petite enfance ; ➤ Gestion des risques ; ➤ Protection des espaces naturels ; ➤ Transition écologique et énergétique et lutte contre les pollutions ; ➤ Mutualisation.			



NOS INVESTISSEMENTS



24 % RÉSEAUX D'EAU, D'ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES ET DÉFENSE INCENDIE

23 % VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ESPACES VERTS

14 % TRANSPORT ET MOBILITÉ

10 % AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9 % SOUTIEN AUX COMMUNES

6 % BÂTIMENT ET PATRIMOINE

5 % TRANSITION NUMÉRIQUE

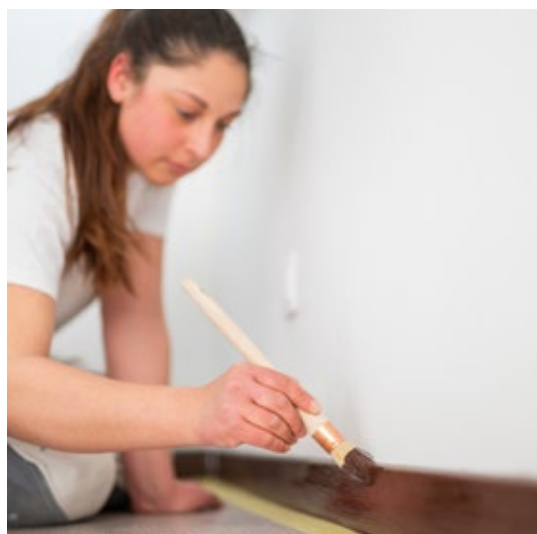
3 % FONCTIONS SUPPORTS (FLOTTE AUTOMOBILE, MATÉRIEL TECHNIQUE, ADMINISTRATION)

2 % DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2 % COHÉSION SOCIALE, RÉNOVATION URBAINE ET HABITAT

1 % SERVICES À LA POPULATION (HORS BÂTIMENT)

1 % ENVIRONNEMENT



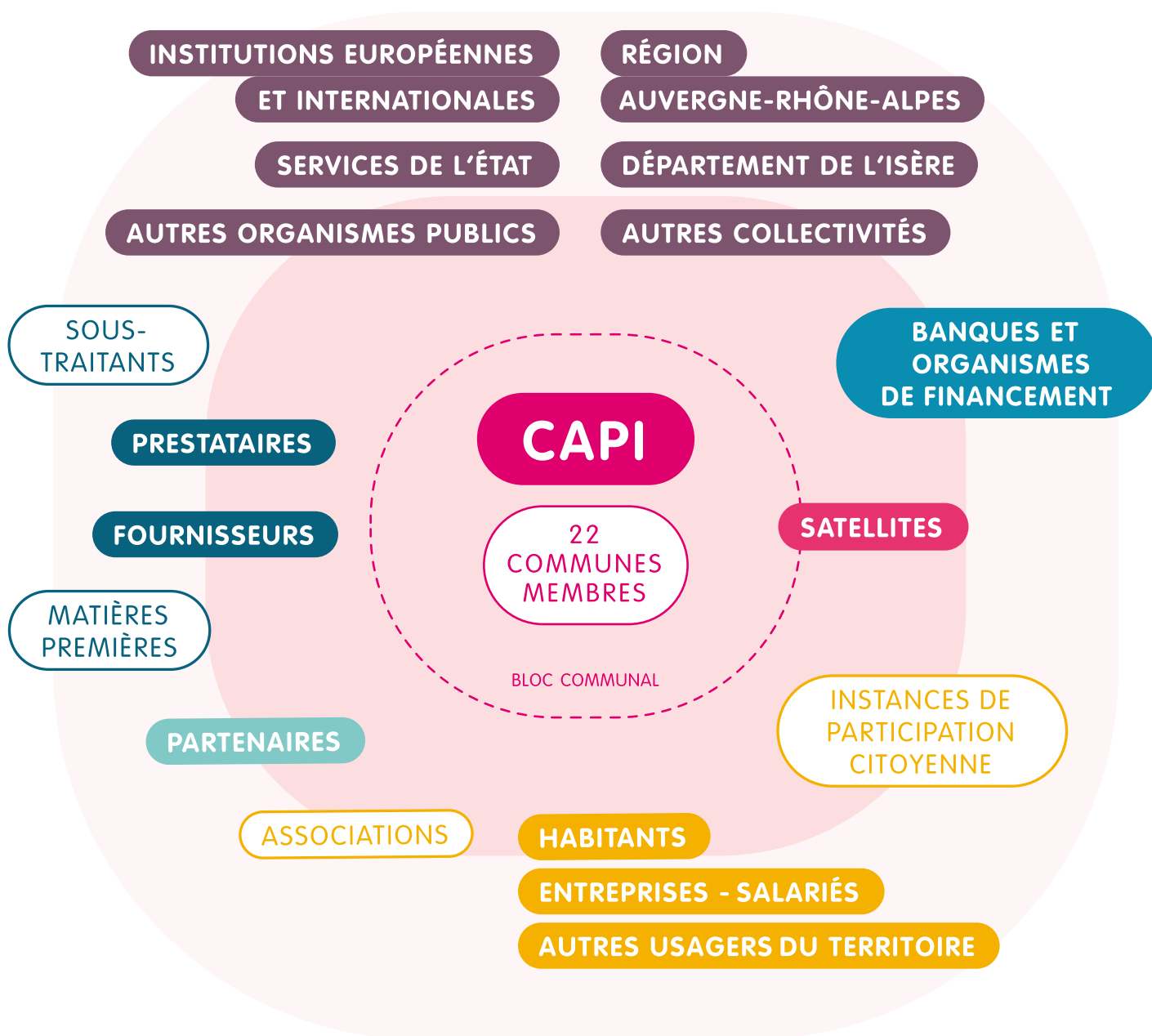
NOS AGENTS

En moyenne, 838 agents (713 équivalents temps plein) travaillent chaque année à la CAPI et contribuent au développement du territoire et à la mise en place de services à la population et aux entreprises. Parmi eux, 67 % sont des femmes. La CAPI emploie une majorité d'agents titulaires (70 %).

838 agents en moyenne sur l'année 2025	713 ETP (équivalents temps plein)	588 titulaires, soit 70 % de l'effectif	10,55 % d'emploi de personnes en situation de handicap (taux d'obligation légale fixé à 6%)
	67 % de femmes dans les effectifs	12 apprentis accueillis en 2025	250 stagiaires

L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL

Notre action s'inscrit dans un environnement composé d'une grande diversité d'acteurs et vise différents usagers.



> ZOOM SUR... NOS SATELLITES

Les satellites sont des structures mises en place afin de réaliser des missions pour le compte d'une collectivité. La forme juridique de ces structures peut varier en fonction des objectifs et des besoins, et permet de gagner en flexibilité ou en expertise. La CAPI compte :

24 satellites	3 établissements publics	8 sociétés publiques locales, d'économie mixte, privées
9 syndicats mixtes	2 groupements d'intérêt public	2 entreprises privées délégataires de service public

Mission	Satellite
Culture	S.M.A.C « Les Abattoirs »
Maîtrise et recyclage foncier	EPORA
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	EPAGE de la Bourbe
Gestion des aires d'accueil des gens du voyage	SAGAV
Aménagement et planification	SM SCOT Nord Isère
Production, traitement et distribution de l'eau potable	SEMIDAO
	Syndicat des eaux de la Plaine et des collines du Catelan
Aménagement économique	Syndicat mixte Plaine de Saint-Exupéry
Collecte et traitement des déchets	Syndicat mixte du Nord Dauphiné
Transport et mobilité	Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise
Production et distribution de l'eau potable	Syndicat mixte de production des eaux du Nord-Ouest Isère
Distribution d'électricité et gaz	TE 38
Aménagement et commercialisation foncier	SARA Aménagement
Construction et aménagement du territoire	Isère Aménagement
	SARA Développement
Bailleur social et construction	SEMCODA
Gestion de la donnée touristique	APIDAE
Production et promotion du photovoltaïque	SAS Villieu Solaire
	SAS Centrales Villageoises Nid'Energies
Gestion de l'information géographique	GIP CRAIG
Éducation jeunesse	GIP Réussite éducative
Réseau de transport et mobilités	Keolis Porte de l'Isère
Gestion du Golf des Trois Vallons	UGolf

L'AGENDA DE L'ANNÉE 2025



6 JANVIER

Cérémonie des vœux du Président aux institutionnels.



9 JANVIER

Lancement du service de covoiturage KAROS by CAPI.

15 JANVIER

Qualification historique en 8^{ème} de finale du FCBJ face à l'OL en Coupe de France.

30 JANVIER

Inauguration de la 1^{ère} session de l'École de la Deuxième Chance.





7 ET 8 FÉVRIER

« L'histoire du soldat » d'Igor Stravinsky, spectacle de théâtre musical, dirigé par Clément Lonca. Représentations tout public et scolaire à l'auditorium du Conservatoire Hector Berlioz CAPI.



12 FÉVRIER

Inauguration du dispositif « J'allume ma Rue » à Four.

19 FÉVRIER

Soirée Attractivité – Découverte des richesses culturelles du territoire à destination des socioprofessionnels du tourisme, coorganisée avec Isère Attractivité à L'Isle d'Abeau.

DU 19 FÉVRIER AU 4 MARS

3^{ème} édition du Festival « Cap' ou pas cap ».

DU 7 AU 17 MARS

5^{ème} édition de la Biennale de la Logistique organisée par le Pôle d'Intelligence Logistique.

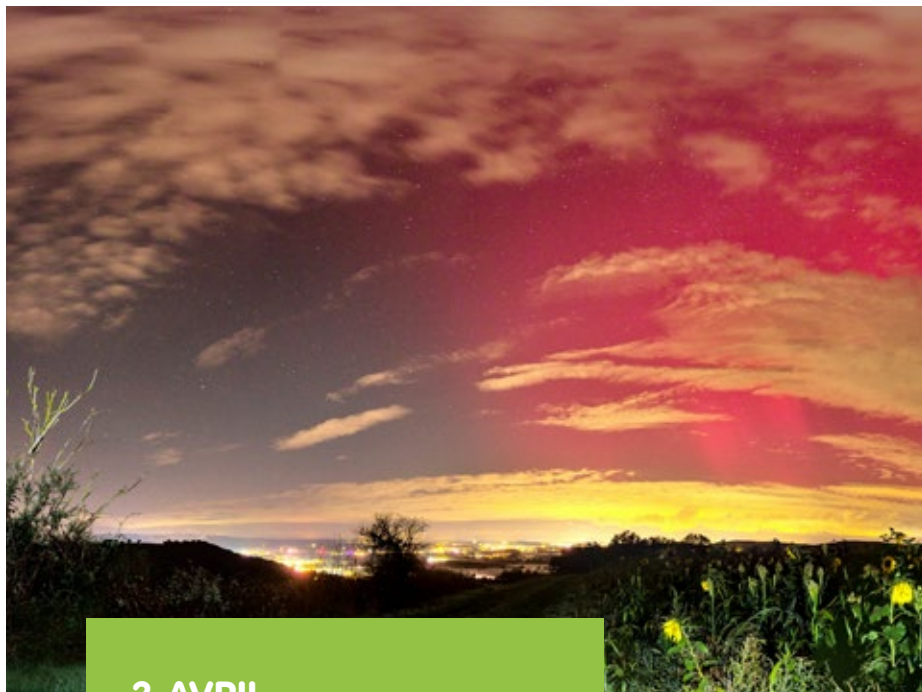
8 MARS

Gratuité des piscines pour les femmes à l'occasion de la Journée internationale des droits de la Femme.

DU 20 AU 29 MARS

4 concerts professionnels des « Balades d'Hector » sur les communes de Ruy-Montceau, Domarin, Sérézín-de-la-Tour et Meyrié.





3 AVRIL

La Nuit des étoiles à Chèzeneuve.



8 AVRIL

Lancement officiel du programme « Territoire d'Industrie CAPI Porte de l'Isère » en présence des élus, opérateurs et entreprises industrielles partenaires, et CAPI Tour Industrie.



10 AVRIL

Inauguration du nouveau nom de la pépinière d'entreprise « CAPI Entreprendre – Pépinière Yvon Gattaz » à Bourgoin-Jallieu.



12 ET 13 AVRIL

2^{ème} Edition du Week-end Bébés du Vellein.

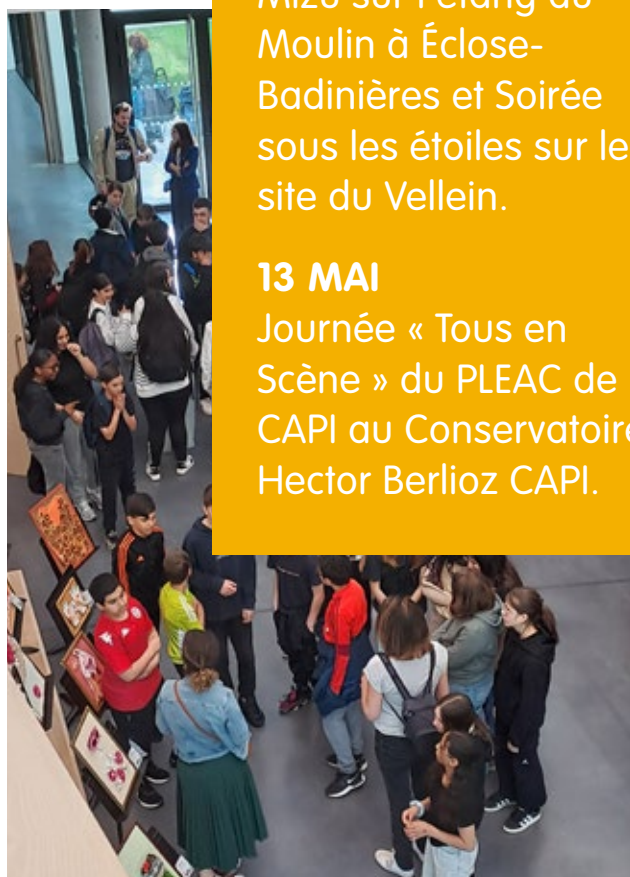


6 ET 16 MAI

Spectacles en extérieur
sur l'eau et de nuit :
Mizu sur l'étang du
Moulin à Écluse-
Badinières et Soirée
sous les étoiles sur le
site du Vellein.

13 MAI

Journée « Tous en
Scène » du PLEAC de la
CAPI au Conservatoire
Hector Berlioz CAPI.





29 MAI

L'Alpes Isère Tour
(arrivée de l'étape 2
à Satolas-et-Boncel).





7 JUIN

La Classique des Alpes Juniors au départ de Ruy-Montceau.

10 JUIN

Défi Class'énergie à Four.

14 JUIN

« Le Bus rouge », théâtre de rue musical et déambulatoire de la Halle au jardin de ville de La Verpillière. 1^{er} projet artistique majeur rassemblant des élèves et des enseignants des 3 sites du Conservatoire Hector Berlioz CAPI autour d'une compagnie professionnelle.

21 JUIN

Fête de la Musique à la Piscine Pierre Rajon à Bourgoin-Jallieu.





26 JUIN

La Corporace CAPI.

26 JUIN

Inauguration des travaux du village à Villefontaine.





1^{ER} JUILLET

1^{er} rendez-vous annuel
« Quartiers 2030 ».



2 JUILLET

Inauguration du quartier
Saint-Hubert rénové à
L'Isle d'Abeau suite au
Programme National de
Renouvellement Urbain
(PNRU).



3 JUILLET

CAPI Day, la journée
des agents.





5 JUILLET

2^{ème} édition de la Fête du sport.

10 JUILLET

Déploiement de la nouvelle identité visuelle vélo sur la Voie des Gares.





5 ET 6 SEPTEMBRE

REMIX du Conservatoire,
2 journées de créativité
et d'intelligence
collective mêlant les
équipes, les usagers,
les partenaires,
les habitants pour
penser l'avenir du
Conservatoire Hector
Berlioz CAPI.

11 SEPTEMBRE

Inauguration de la
nouvelle agence RUBAN
à Villefontaine.





13 SEPTEMBRE

Cérémonie des 40 ans
du Golf des 3 Vallons.

20 SEPTEMBRE

Fête du vélo.

26 SEPTEMBRE

Exercice de gestion
des risques sur table à
Éclose-Badinières.





DU 2 AU 4 OCTOBRE

Célébration des 20 ans
du Vellein à Villefontaine.

3 OCTOBRE

Exercice de gestion
des risques sur table à
Châteauvilain.

3 OCTOBRE

Inauguration de la halte
routière Barbusse à
Bourgoin-Jallieu.

7 OCTOBRE

Adoption définitive du
3^{ème} Programme local
de l'Habitat de la CAPI
(2026-2031).





5 NOVEMBRE

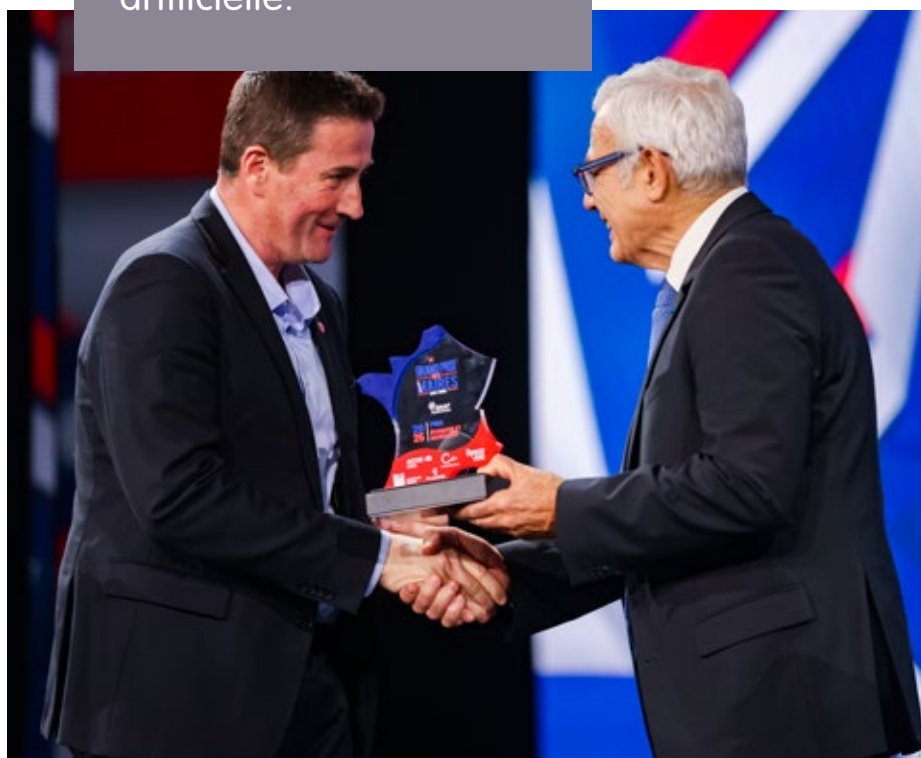
Exercice de gestion de crise cyberattaque à la CAPI.

15 NOVEMBRE

Pêche à l'étang de Saint-Bonnet à Villefontaine.

18 NOVEMBRE

Prix de l'Innovation catégorie « Planification écologique » au Salon des Maires pour notre partenariat avec Leakmited sur la recherche de fuite et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable via un modèle associant l'intelligence artificielle.





18 NOVEMBRE

Rencontre des Médiathèques avec Plantu à la Maison du Département de l'Isère à Bourgoin-Jallieu.



DU 24 AU 28 NOVEMBRE

Semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap 2025 à la CAPI.

8 DÉCEMBRE

Remise des jouets collectés au Secours Populaire

16 DÉCEMBRE

Revue de projet annuelle du Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU)



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cœur de notre ADN, la politique développement durable de la CAPI se déploie à travers l'ensemble de ses compétences et actions. Pour une meilleure lisibilité de l'ensemble de ses actions et comme le développement durable doit être envisagé de façon globale, nous avons fait le choix de rassembler rapport d'activité et rapport développement durable dans un seul et même document.

> LES ODD, C'EST QUOI ?

Ce rapport d'activité et de développement durable s'inscrit dans les Objectifs de Développement Durable (les 17 ODD), outil des Nations Unis pour lutter contre les inégalités dans le monde et le dérèglement climatique. Ces ODD sont regroupés autour des cinq finalités de développement durable :



- > Lutter contre le changement climatique ;
- > Préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources ;
- > Assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires et les générations ;
- > Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- > Créer une dynamique de développement suivant des modes de production et des consommations responsables.

LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retrouvez à quels finalités et objectifs de développement durable correspond chaque action mise en œuvre au cours de l'année 2025.

AXE 1 : LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

AXE 2 : PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES



- Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable



- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



AXE 3 : ASSURER UNE COHÉSION SOCIALE ET UNE SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



- Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



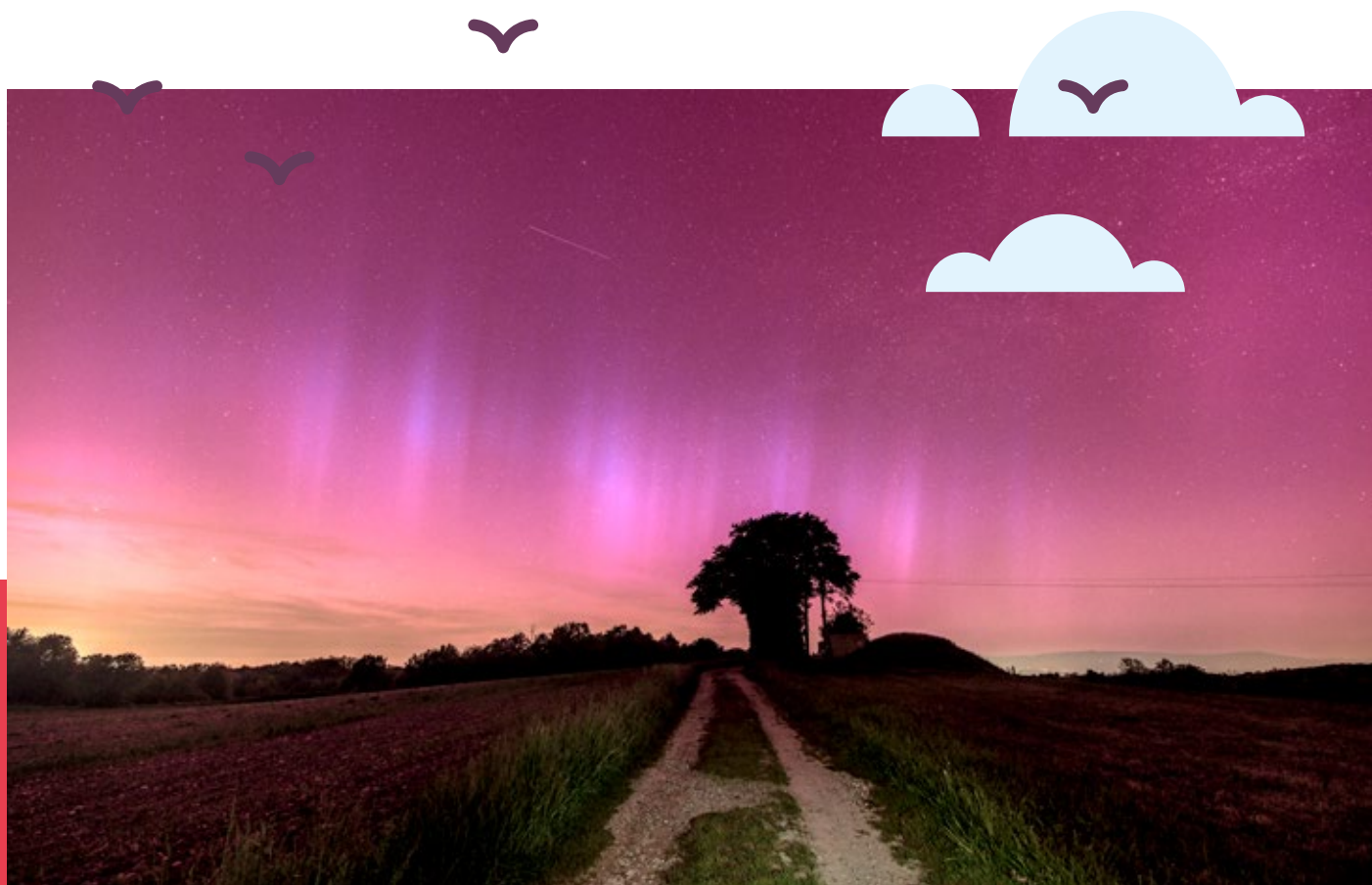
- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



AXE 4 : CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles



- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



- Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

AXE 5 : CRÉER UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DES CONSOMMATIONS RESPONSABLES



- Établir des modes de consommation et de production durables

02

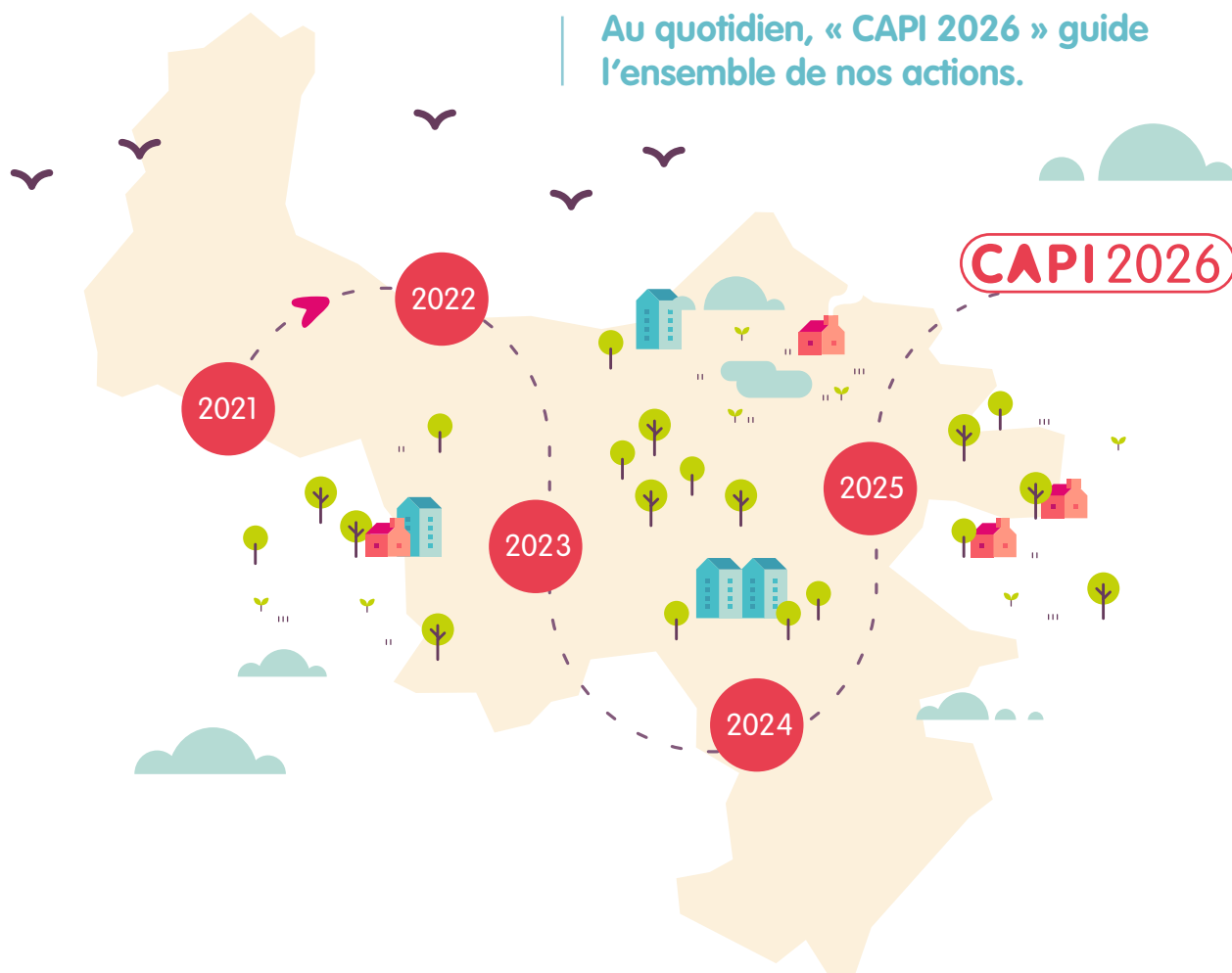
LA CAPI, EN ACTION SUR LE TERRITOIRE





CAPI 2026, NOTRE PROJET DE TERRITOIRE

Au quotidien, « CAPI 2026 » guide l'ensemble de nos actions.



CAPI 2026, C'EST QUOI ?

Au début du mandat, le Président Jean PAPADOPULO et les élus communautaires ont souhaité formaliser un projet de territoire pour la période 2020-2026.

CAPI 2026 est une feuille de route qui a guidé les actions de notre intercommunalité pour les 6 années du mandat. Elle a fixé une stratégie locale, solidaire et fédératrice pour développer le territoire de notre agglomération. Économie, habitat, environnement, déplacements, aménagement..., ce projet de territoire a abordé et anticipé tous les sujets qui touchent la vie et l'avenir des Capisérois. Il a été le socle de toutes les politiques de la CAPI et de ses partenaires.

CAPI 2026, c'est donc une ambition qui anticipe les évolutions des modes de vie dans les années à venir, traduite en un plan d'actions opérationnel à court, moyen et long terme.

Ce projet était évolutif. Il s'est enrichi au fil du temps puisqu'il s'est adapté aux aléas (budgétaires, sanitaires...), mais aussi aux opportunités de développement.

CAPI 2026, COMMENT ?

De septembre 2020 à juin 2021, nos élus ont travaillé sur ce projet qui a défini nos ambitions et a orienté notre action pour les six ans du mandat, sur l'ensemble de nos domaines de compétences.

Dès le départ, notre initiative s'est voulue fédératrice, participative et représentative de tous ceux qui vivent, travaillent, étudient, grandissent sur notre territoire.

POUR CELA, NOTRE DÉMARCHÉ A ÉTÉ MENÉE EN CONCERTATION AVEC :

- Les élus communautaires (appuyés par les directeurs de la CAPI) ;
- Les principaux partenaires du territoire (Conseil de développement, CCI, etc.) ;
- Un panel de 40 citoyens issus des 22 communes de la CAPI.

CAPI 2026 S'EST CONSTRUIT COLLECTIVEMENT EN 3 ÉTAPES CLÉS :

- **D'octobre à novembre 2020** : la construction d'un diagnostic, permettant d'entendre la voix du panel citoyen, de partenaires, des élus du territoire et d'agents de la CAPI ;
- **De décembre à janvier 2021** : l'élaboration d'une ambition et d'une stratégie, qui ont notamment défini les 4 principes transversaux et les 3 grandes orientations ;
- **De février à juin 2021** : la formulation d'une feuille de route politique qui a permis de décliner les orientations en plan d'actions opérationnel concret.

Validé officiellement et à l'unanimité le 8 juillet 2021, CAPI 2026 est depuis lancé.

> NOS 4 GRANDS PRINCIPES TRANSVERSAUX ET PARTAGÉS



1

UNE GOUVERNANCE AFFIRMÉE EN FAVEUR D'UNE OUVERTURE AUX TERRITOIRES ET D'UNE COOPÉRATION RENFORCÉE

- Une gouvernance qui affirme le rôle de coordination de la CAPI ;
- Une ouverture sur les autres territoires ;
- Le maintien d'un lien fort entre la CAPI, ses communes et ses satellites ;
- Les coopérations entre acteurs publics et privés.

2

L'INNOVATION AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR UNE RELATION USAGERS REPENSÉE

- Le développement du numérique dans la relation usagers pour simplifier les services publics et développer un sentiment d'appartenance à la CAPI ;
- L'innovation, inscrite à notre ADN, doit permettre d'avancer et d'être plus performant demain, à moindre coût.

3

LA TRANSVERSALITÉ POUR DÉCLOISONNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

- De nouveaux liens et interactions doivent être créés entre les politiques publiques pour penser le développement du territoire comme un tout ;
- Cette transversalité passera d'abord par sa mise en oeuvre au sein des services et dans le fonctionnement interne de la CAPI.

4

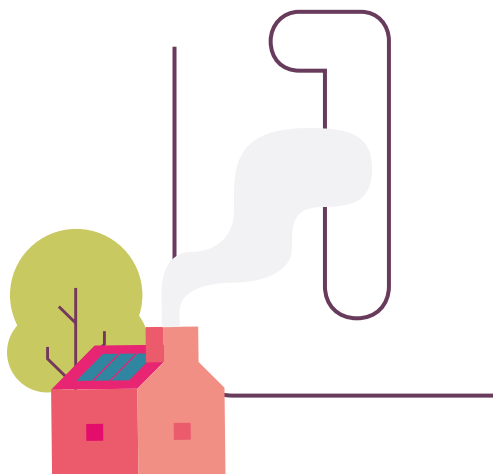
LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Le « faire avec » qui mobilise davantage les citoyens, les habitants et les usagers pour définir les politiques publiques ;
- Une adaptation des politiques publiques aux besoins et attentes des habitants.





➤ NOS 3 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



ORIENTATION N°1

RENFORCER LA COHÉRENCE ET LES ÉQUILIBRES DU TERRITOIRE

L'histoire particulière de la CAPI a marqué l'urbanisme de son territoire en polarisant les zones d'activités et de services sur quelques communes. Cette orientation a donc pour objectif de renforcer la cohérence et travailler sur l'équilibre de son organisation à travers cinq axes.



ORIENTATION N°2

RÉPONDRE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Cette orientation vise à répondre aux défis actuels et futurs en proposant, entre autres, un renouvellement durable du bâti et des infrastructures de l'agglomération à travers cinq axes.



ORIENTATION N°3

AFFIRMER UN TERRITOIRE DE LIENS ET D'ENVIES

Cette orientation vise à renforcer l'attractivité et la qualité de vie de tous au quotidien. Les questions de l'identité de la CAPI, de la solidarité et de la qualité de vie pour les habitants sont prégnantes sur le territoire. Cette orientation poursuit donc l'objectif de favoriser les échanges entre les citoyens ou entre les acteurs. Il s'agit également d'améliorer la vie de tous les jours grâce aux différents services rendus par les acteurs publics. Elle se décline en quatre grands axes.

LA CAPI, EN ACTION SUR LE TERRITOIRE EN 2025

En 2025, différentes actions inscrites dans le cadre du projet de territoire ont connu des avancées et des concrétisations. Retour sur les réalisations majeures entreprises cette année.

1

ORIENTATION N°1
**RENFORCER
LA COHÉRENCE
ET LES ÉQUILIBRES
DU TERRITOIRE**



AXE 1

UN TERRITOIRE ORGANISÉ AUTOUR D'UN SYSTÈME DE TROIS SECTEURS « EST-ouest-CENTRE » QUI CONSTITUENT DES PÔLES D'ÉQUILIBRE POUR ORGANISER UNE ÉQUITÉ DE SERVICES À LA POPULATION PAR SECTEUR

ACTION



LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN



Nous améliorons le cadre de vie des habitants et renforçons l'attractivité des quartiers grâce à des projets de renouvellement urbain ambitieux, pour des logements plus confortables et des espaces publics repensés.



En 2025, nous avons poursuivi nos actions pour transformer les quartiers Saint-Hubert à L'Isle d'Abeau et Saint-Bonnet à Villefontaine, dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU). Ces projets, cofinancés par l'ANRU, Action Logement, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, notre agglomération et les communes, visent à offrir un cadre de vie amélioré et à redynamiser les espaces urbains. Les travaux de reconfiguration des espaces publics sont désormais totalement achevés à L'Isle d'Abeau et en voie de finalisation à Villefontaine.

D'autre part, dans le cadre de notre appel à projets pour la réhabilitation du parc social, nous avons financé à hauteur de 200 000 € deux opérations par le bailleur social IRA3F dans les résidences Decumanus (L'Isle d'Abeau) et Serpentes (Villefontaine). Ces travaux ont porté sur l'isolation thermique des façades, l'étanchéité des toitures, la rénovation des halls d'entrée et des logements (remplacement des fenêtres, des portes, de la ventilation, installation de persiennes).

Enfin, le quartier Saint-Hubert à L'Isle d'Abeau a été inauguré le 2 juillet 2025, marquant l'aboutissement des travaux avec une visite des espaces publics et des logements rénovés.

30% À 40% D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ATTENDUE GRÂCE AUX TRAVAUX

D'ISOLATION THERMIQUE DANS LES DEUX RÉSIDENCES DECUMANUS ET SERPENTINES

157 LOGEMENTS CONCERNÉS PAR LA RÉHABILITATION



ACTION

➤ CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2026-2029 : ENSEMBLE POUR LES FAMILLES



En décembre 2022, nous avons signé avec les communes du territoire, le Département de l'Isère et la CAF de l'Isère une Convention Territoriale Globale (CTG) pour mobiliser l'ensemble des acteurs et des ressources de notre territoire, renforcer les coopérations et améliorer l'efficacité collective en faveur des familles.



Tout au long de l'année 2025, les partenaires signataires ont travaillé à un diagnostic partagé pour définir les priorités et les moyens à mettre en œuvre dans un plan d'actions adapté en vue du renouvellement de la CTG qui arrivait à échéance.



Cette démarche stratégique et partenariale vise à élaborer un projet territorial pour le maintien et le développement des services aux familles, ainsi que la mise en œuvre d'actions bénéfiques pour tous les Capiisérois. Elle permet une meilleure complémentarité dans la définition des politiques publiques locales.

LA NOUVELLE CTG, QUI COUVRE LA PÉRIODE 2026-2029, INTÈGRE 5 AXES :

- La petite enfance,
 - L'enfance et la jeunesse,
 - L'animation de la vie sociale,
 - La parentalité (nouvel axe transversal),
 - L'accès à l'information (nouvel axe transversal).
- L'intérêt d'une CTG ? Avoir une vision globale et décloisonnée des besoins des familles, fixer un cap commun, adapter l'action des collectivités aux réalités du territoire et valoriser les actions menées.



AXE 2

DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME
QUI INTÈGENT LA PRÉSERVATION ET LA CONSERVATION
DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

ACTION



PLANIFICATION TERRITORIALE ET SUIVI DES PLANS LOCAUX D'URBANISME



Notre mission vise à organiser de façon cohérente notre territoire, en limitant l'étalement urbain, en soutenant le développement économique, en répondant aux besoins en logements, équipements et mobilités, tout en protégeant et valorisant les ressources et les paysages.



Nous accompagnons les communes dans l'élaboration de leurs plans locaux d'urbanisme (PLU) afin de garantir que leur stratégie de développement s'inscrive en cohérence avec les documents cadre supra-communaux et les politiques sectorielles que nous portons. Ce travail inclut également le suivi et la mise à jour des cartes d'aléas pour une meilleure gestion des risques naturels.

EN 2025, 9 COMMUNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES POUR LA MODIFICATION DE LEURS DOCUMENTS D'URBANISME, À SAVOIR :

- Finalisation de la révision du PLU de Domarin ;
- Lancement de la modification du PLU de Nivolas-Vermelle ;
- Finalisation des modifications des PLU de Ruy-Montceau, Satolas-et-Bonce et Villefontaine ;
- Poursuite des modifications des PLU de Saint Alban de Roche et Succieu ;
- Finalisation et approbation du PLU d'Éclose-Badinières ;
- Finalisation des cartes des risques naturels pour Saint Alban de Roche, Ruy-Montceau et La Verpillière.



AXE 3

LE DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL DEVIENT UN AXE CENTRAL DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME EN LUTTANT CONTRE LA SPÉCIALISATION SOCIALE DES TERRITOIRES

ACTION



ADOPTION DU 3^{ème} PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT



Le 3^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH) de notre agglomération, adopté le 7 octobre 2025 pour la période 2026-2031, fixe nos ambitions en matière de politique du logement.

Parmi ses 14 actions, une est spécifiquement dédiée au développement de l'accèsion abordable, permettant aux ménages d'acheter un logement à un prix inférieur à celui du marché.

Notre territoire compte 32 % de ménages modestes (employés ou ouvriers), dont une partie occupe des emplois précaires (CDD, intérim, emplois aidés). Pourtant, entre 2017 et 2023, la production de logements en accession abordable a été insuffisante : seulement 19 logements commencés par an, contre un objectif de 70. Parallèlement, les prix de l'immobilier ont augmenté de 30 %, tandis que les terrains disponibles se raréfient.

Pour répondre à ces enjeux, nous avons renforcé notre soutien à l'accèsion abordable dès 2023. Les aides que nous proposons sont conditionnées : prix de vente plafonné et non-propriété des ménages dans les deux années précédant l'achat. En 2025, 7 opérations (soit 85 logements) ont bénéficié de ce dispositif, répartis sur 7 communes (villes, communes périurbaines et villages). Les acquéreurs, souvent jeunes (60 % ont moins de 30 ans), sont des couples ou familles monoparentales, majoritairement employés ou ouvriers. La moitié résidait déjà sur le territoire, en location ou hébergée.

Notre aide financière de 3 000 € par logement est un levier pour développer cette offre, essentielle pour proposer un parcours résidentiel ascendant aux Capiérois.

76 LOGEMENTS EN ACCESSION ABORDABLE MIS EN CHANTIER EN 2025

128 LOGEMENTS EN COURS OU PROCHAINEMENT COMMERCIALISÉS

BUDGET ANNUEL DE 100 000 € DÉDIÉ À CE DISPOSITIF



ACTION

BILAN ANNUEL DE LA COMMISSION DE COORDINATION POUR L'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX



Chaque mois, nous réunissons la commission de coordination pour examiner les situations des demandeurs de logement social les plus en difficulté. Cette instance rassemble les communes du territoire, le Département de l'Isère, les bailleurs sociaux, l'État et la CAPI, afin d'étudier les dossiers bloqués et de proposer des solutions adaptées.

Pour prioriser les demandes de manière équitable, nous utilisons une grille de cotation élaborée en partenariat. Elle prend en compte des critères spécifiques, comme l'âge (plus de 60 ans ou moins de 30 ans), la situation professionnelle (travailleurs du territoire ou souhaitant vivre sur le territoire) ou les besoins familiaux. Cet outil permet une hiérarchisation objective des demandes, tout en laissant une place à l'examen individualisé des situations.

En 2025, notre territoire comptait 5 329 demandes actives de logement social. La commission a étudié 3 % de ces dossiers, principalement portés par les communes, les CCAS et le Conseil Départemental.

LES DEMANDEURS SE CARACTÉRISENT PAR :

- 57 % de personnes isolées ;
- Une part importante de familles dont des familles nombreuses (5 personnes ou plus) ;
- 84 % de ménages aux ressources inférieures au plafond de ressources défini (prêt locatif aidé d'intégration, PLAI) ;
- 29 % de ménages souhaitant muter au sein du parc social.

Sur l'année, la commission a proposé 164 logements et réalisé 238 positionnements, permettant de loger 84 ménages. Malgré les défis, cette démarche illustre notre engagement à coordonner les acteurs de l'habitat et à trouver des solutions pour les ménages les plus fragiles.



12 COMMISSIONS ORGANISÉES DANS L'ANNÉE

178 DOSSIERS DE MÉNAGES ÉTUDIÉS

164 LOGEMENTS PROPOSÉS AVEC 235 POSITIONNEMENTS

84 MÉNAGES LOGÉS EN 2025

ACTION

➤ CONTRAT AMBITION QUARTIERS 2030 : AGIR ENSEMBLE POUR DES QUARTIERS PLUS INCLUSIFS



Le Contrat Engagement Quartiers 2030 est un dispositif qui rassemble les acteurs locaux (collectivités, État, associations, institutions) autour d'objectifs communs : améliorer la qualité de vie des Capisérois et réduire les inégalités entre les quartiers prioritaires et le reste du territoire.



LE CONTRAT INTERVIENT SUR QUATRE ENJEUX MAJEURS :

- l'accompagnement des transitions dans les quartiers,
- l'émancipation par l'éducation, la culture et le sport,
- l'amélioration de l'accès aux droits et à la santé,
- l'insertion socio-professionnelle des habitants.



En 2025, nous avons soutenu les compétences des professionnels et porteurs de projets du Contrat Engagement Quartiers 2030 au travers des sessions de qualification. Pour cela, deux thématiques ont été abordées :

- **L'égalité femmes-hommes** : deux demi-journées de sensibilisation, animées par le CIDFF Rhône-Arc Alpin et enrichies par l'intervention de la déléguée départementale aux droits des femmes, ont permis d'aborder les concepts d'égalité, de mixité et de parité, ainsi que des outils concrets pour les intégrer dans les pratiques professionnelles. 25 participants (associations, services municipaux) ont bénéficié de ces échanges.
- **L'accessibilité de l'information** : trois sessions, animées par le Centre Ressources Illettrisme de l'Isère, ont porté sur les techniques de communication orale avec les personnes maîtrisant peu le français, ainsi que sur la méthodologie FALC (Facile à Lire et à Comprendre). 17 participants ont été formés aux techniques de communication orale, et 14 à la méthodologie FALC.

LA RENCONTRE ANNUELLE QUARTIERS 2030 : UNE RÉUSSITE POUR LES PARTENAIRES

La rencontre annuelle Quartiers 2030, organisée le 1^{er} juillet 2025, a réuni 31 structures signataires du Contrat Engagement Quartiers 2030 et porteurs de projets. Cette journée a permis de favoriser l'interconnaissance, de valoriser les projets locaux et de partager des outils concrets pour la construction, le suivi et l'évaluation des actions. Le speed meeting a été particulièrement apprécié, générant 93 demandes de mises en lien entre porteurs de projets.

Comme chaque année, nous avons également missionné l'Agence d'urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise pour évaluer plusieurs actions soutenues dans le cadre du Contrat. En 2025, une étude d'impact a été menée sur l'ensemble des chantiers jeunes qui permettent aux jeunes de bénéficier d'une première expérience professionnelle. À l'issue de cette évaluation, afin d'améliorer en continu les chantiers jeunes, nous avons mis en place un groupe de travail réunissant les référents des quatre communes concernées (Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier et Villefontaine). Ce groupe, qui se réunit deux fois par an, travaille sur des axes d'amélioration comme l'élaboration d'une attestation de compétences pour les jeunes, la mobilisation des jeunes des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, et le soutien aux encadrants. Cette dynamique partenariale renforce la cohérence du dispositif et en améliore sa lisibilité.



AXE 4

LE MAILLAGE TERRITORIAL DE L'OFFRE D'ACCUEIL D'ACTIVITÉS,
ARTICULANT DIFFÉRENTES ENVERGURES D'ESPACES ÉCONOMIQUES

ACTION



PRÉPARER L'AVENIR ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE – STRATÉGIE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES (SAE) ET SCHÉMA D'ORIENTATIONS COMMERCIALES (SOC)



En 2025, nous avons poursuivi les travaux sur notre stratégie économique afin d'anticiper les défis de demain et garantir l'attractivité de notre territoire. Deux outils majeurs ont été finalisés pour alimenter les réflexions et les décisions des nouveaux élus à partir de 2026 : la Stratégie d'Accueil des Entreprises (SAE) et le Schéma d'Orientations Commerciales (SOC).

STRATÉGIE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES (SAE) : OÙ ET COMMENT ACCUEILLIR LES ENTREPRISES DE DEMAIN ?

Face à la pénurie de foncier économique, aux réglementations visant à limiter l'artificialisation des sols et à l'enjeu de répondre aux demandes industrielles (notamment depuis notre labellisation « Territoire d'industrie » en 2023), nous avons actualisé notre SAE pour :

- Définir les priorités : quelles activités économiques privilégier ? Où les implanter d'ici 2040 ?

- Améliorer l'accueil des entreprises, de leur création à leur développement, avec une offre foncière claire pour les acteurs économiques (entreprises, investisseurs, acteurs immobiliers) et les partenaires.
- Préserver l'attractivité de nos 40 zones d'activités économiques tout en respectant les enjeux écologiques et sociétaux (Loi Climat et Résilience, acceptabilité des projets, etc.).



Ce travail, mené entre janvier 2024 et mars 2025, a associé 78 participants (élus, services, partenaires) lors de 3 comités de pilotage et 3 ateliers. Il propose 15 actions prioritaires aux nouveaux élus.

SCHÉMA D'ORIENTATIONS COMMERCIALES (SOC) : ÉQUILIBRER ET DYNAMISER NOTRE TISSU COMMERCIAL

Dans un contexte de baisse de la consommation et de recherche de sobriété foncière, nous avons actualisé notre schéma commercial (initialement approuvé en 2019) pour :

- Faire un état des lieux des 833 commerces du territoire (12 % des établissements privés) ;
- Identifier les enjeux à court, moyen et long terme pour maintenir l'équilibre entre les centralités et limiter l'étalement commercial ;
- Proposer un scénario adapté aux ambitions politiques, avec des outils concrets pour dynamiser le commerce existant ;
- Créer des supports pédagogiques : un guide pour les élus et un livre blanc pour les commerçants, investisseurs et porteurs de projets.

Ce travail, mené entre mars 2024 et mai 2025, a impliqué 16 rencontres avec les communes, et servira à alimenter les réflexions des nouveaux élus.

220

Il s'agit du nombre d'emplois qui ont été créés ou maintenus sur le territoire grâce aux projets d'implantation d'entreprises que nous avons suivi tout long de l'année 2025.

78 PARTICIPANTS MOBILISÉS POUR LA SAE

**15 ACTIONS PRIORITAIRES
PROPOSÉES POUR 2026**

833 COMMERCES RECENSÉS SUR LE TERRITOIRE

20 RENCONTRES ORGANISÉES POUR LE SOC



ACTION

SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT – ACCOMPAGNER ET PROMOUVOIR LA CRÉATION D'ENTREPRISES



Nous soutenons activement l'entrepreneuriat sur notre territoire en accompagnant les porteurs de projets et en promouvant la création et la reprise d'entreprises. Pour cela, nous travaillons en partenariat avec des structures spécialisées et les chambres consulaires pour offrir un accompagnement adapté à chaque profil.

En 2025, nous avons renouvelé notre partenariat pour les trois prochaines années avec 4 structures clés : ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), Gaïa Isère, Initiative Nord Isère (INI) et Réseau Entreprendre Isère (REI).

Grâce à ce soutien, 81 projets de création ou reprise d'entreprises ont été accompagnés en 2025, permettant la création ou le maintien de 209 emplois sur notre territoire dans les domaines de l'hébergement et la restauration, le commerce et la réparation automobile, les services, et la construction BTP. Ces structures couvrent un large éventail de profils, des micro-entrepreneurs éloignés de l'emploi aux PME à fort potentiel, en passant par les entreprises solidaires et associatives.

**DES CONVENTIONS AVEC 4 STRUCTURES
PARTENAIRES D'AIDE À LA CRÉATION
ET REPRISE D'ENTREPRISES**

**81 PROJETS DE CRÉATION OU
REPRISE D'ENTREPRISES ACCOMPAGNÉS**

209 EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS EN 2025

**2 CONVENTIONS AVEC L'ANTENNE ISÈRE
DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT ET LA CCI NORD-ISÈRE**

7 ENTREPRISES ACCUEILLIES AU SEIN DE LA PÉPINIÈRE

Au-delà du financement, nous accompagnons les entrepreneurs en les accueillant et orientant vers la structure la plus adaptée à leur projet. Nous cofinçons des actions collectives et individuelles de sensibilisation à la création d'entreprises, portées par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Enfin, nous offrons un hébergement dédié aux jeunes pousses au sein de « CAPI Entreprendre - pépinière Yvon Gattaz », où la jeune entreprise Cosmèsens (spécialisée en recherche, développement et formulation cosmétique) a été accueillie en 2025.



TAUX D'OCCUPATION DE LA PÉPINIÈRE : 94 %

30 EMPLOIS CRÉÉS AU SEIN DE LA PÉPINIÈRE



AXE 5

LA DIVERSIFICATION DES MODES DE TRANSPORT ET L'OPTIMISATION DES SERVICES AUX BESOINS DE DÉPLACEMENTS. EN PASSANT PAR LA RECONQUÊTE D'UNE MIXITÉ FONCTIONNELLE, LE DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE MOBILITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE LES MODES DE TRANSPORT

ACTION

➤ **PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE BOURGOIN-JALLIEU, PHASE TRAVAUX**



Nous transformons la gare de Bourgoin-Jallieu en un véritable hub multimodal, accessible et apaisé, pour faciliter les déplacements de tous et préparer l'avenir du quartier Ramseyer.

Nous avons lancé la requalification du parvis de la gare et la création du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de Bourgoin-Jallieu, un projet ambitieux pour améliorer la fonctionnalité de ce lieu central. Entré en phase opérationnelle fin 2024, ce chantier a mobilisé toute l'année 2025 et s'achèvera en avril 2026. Son objectif ? Ouvrir la gare sur le futur quartier Ramseyer, au Nord comme au Sud, tout en facilitant les accès pour tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes ou utilisateurs des transports en commun.

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de pacification de la circulation routière et d'organisation optimisée des stationnements, tant pour les véhicules que pour les modes actifs. Grâce à cette requalification, nous créons un espace public végétalisé au Nord, cinq quais bus, des places de dépose-minute pour les véhicules, ainsi qu'environ 250 places de stationnement vélo. Au Sud, un espace public de desserte viendra compléter l'ensemble, offrant une meilleure fluidité et une intégration harmonieuse dans le paysage urbain.

Porté par notre agglomération en tant que maître d'ouvrage, ce projet est cofinancé par la Ville de Bourgoin-Jallieu, le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le coût global de l'opération s'élève à 3,1 millions d'euros hors taxes (hors études préalables). Par ailleurs, un parking silo de 600 places, dont la maîtrise d'ouvrage revient à la Ville, sera réalisé d'ici 2030, avec notre soutien financier et celui du Département.



5 QUAIS BUS

250 PLACES DE STATIONNEMENT VÉLO

1 ESPACE DE DÉPOSE-MINUTE POUR VÉHICULES

1 PARKING SILO DE 600 PLACES PRÉVU D'ICI 2030 (MAÎTRISE D'OUVRAGE VILLE DE BOURGOIN-JALLIEU)

ACTION

➤ ENTRÉE EN PHASE OPÉRATIONNELLE DE LA ZAC DE LA GARE DE BOURGOIN-JALLIEU



Nous donnons vie à un nouveau quartier exemplaire autour de la gare de Bourgoin-Jallieu, alliant logements, espaces tertiaires et nature en ville, sur une ancienne friche reconquise.

Avec cette nouvelle zone d'aménagement concertée (ZAC), nous concrétisons notre vision d'un développement urbain durable et inclusif. Ce projet, complémentaire à la création du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), vise à renforcer la polarité urbaine autour de la gare en proposant une offre diversifiée de logements, des espaces dédiés aux activités tertiaires, et de nouveaux espaces publics. Il s'agit aussi de transformer une ancienne friche en un quartier vert et connecté, où la nature reprend sa place en ville.

Ce nouveau quartier, situé à proximité immédiate du centre-ville et de la gare, répondra aux besoins croissants en logements, avec une offre mixant accession libre et sociale. Il favorisera également le développement d'activités tertiaires, tirant parti de l'excellente accessibilité du site. Au cœur du projet, la renaturation du Bion permettra de créer un véritable poumon vert en plein centre urbain, offrant aux habitants et usagers un cadre de vie apaisé et résilient.

L'entrée en phase opérationnelle a été actée lors du conseil communautaire du 18 décembre 2025, avec le lancement imminent des premières démolitions avant la fin de l'année. Nous portons ce projet, qui s'étalera sur une décennie, avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à SARA Aménagement. Il bénéficie également du soutien financier de la Ville de Bourgoin-Jallieu, de l'État (via le Fonds Vert, à hauteur d'1 million d'euros).

350 LOGEMENTS

6 000 M² DE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

CRÉATION D'UN PARC DE 1,3 HECTARES

BUDGET PRÉVISIONNEL : 12,8 MILLIONS D'EUROS HT

FINANCEMENT PUBLIC : 4,9 MILLIONS D'EUROS

(VILLE DE BOURGOIN-JALLIEU, CAPI ET ETAT VIA LE FONDS VERT)



ACTION

➤ LANCEMENT DE L'ÉTUDE URBAINE SUR LE QUARTIER DE LA GARE DE SAINT-QUENTIN-FALLAVIER



Nous travaillons à transformer le quartier de la gare de Saint-Quentin-Fallavier pour le rendre plus sûr, plus agréable et mieux connecté, en privilégiant les déplacements à pied et à vélo. L'objectif est clair : faciliter les trajets des piétons et des cyclistes, renforcer les liens entre la gare, le Parc International de Chesnes et le centre-ville, et imaginer un quartier plus accueillant et mieux organisé.

À cet effet, nous avons fait appel à SARA Aménagement, afin d'étudier les besoins et les contraintes du secteur. Après une analyse approfondie des déplacements et des spécificités du site, trois scénarios d'aménagement ont été proposés. Ces scénarios explorent différentes façons de développer le quartier, en améliorant notamment les connexions avec le Parc International de Chesnes et en sécurisant les accès.

Cette étude nous permettra de définir un plan précis pour aménager les espaces publics et les liaisons douces (piétons, vélos). Elle servira de base aux prochaines décisions, afin de faire de ce quartier un lieu plus agréable à vivre, plus sûr et mieux intégré à son environnement.



60 % DES USAGERS POUR DU DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL

2 LIGNES DE BUS (RUBAN) DESSERVENT LA GARE

270 PLACES DE STATIONNEMENT DISPONIBLES AUTOUR DE LA GARE

20 000 VÉHICULES PASSENT CHAQUE JOUR SUR LA ROUTE LONGEANT LA GARE

1 120 VOYAGEURS FRÉQUENTENT LA GARE CHAQUE JOUR OUVRÉ

ACTION

➤ DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN GRÂCE À UN RÉSEAU PLUS MODERNE ET ACCESSIBLE



Nous avons modernisé le réseau RUBAN pour améliorer son attractivité et faciliter son usage. Plusieurs actions majeures ont été menées pour simplifier l'accès aux transports et lutter contre la fraude.



Le système billettique, devenu obsolète, a été renouvelé en introduisant la possibilité d'acheter des titres unitaires par carte bancaire, smartphone ou montre connectée. Cette innovation vise à simplifier les achats et à réduire les fraudes. Six mois après son lancement, 20 % des titres unitaires sont déjà achetés par carte bancaire à bord des véhicules.



Une nouvelle agence commerciale RUBAN a été ouverte en plein cœur de Villefontaine, offrant un espace plus spacieux et moderne pour accueillir les usagers dans des conditions optimales.

D'autre part, pour améliorer la sécurité et l'accessibilité, nous avons réaménagé et sécurisé la halte routière Barbusse à Bourgoin-Jallieu, qui accueille plus de 200 cars et 3 000 élèves chaque jour. Les travaux ont permis de créer 24 quais bus avec des espaces de descente, ainsi qu'un quai principal de 3 mètres de large.

Enfin, nous avons renforcé les liens avec l'aéroport Lyon-Saint Exupéry en intégrant la ligne Flixbus LYS Express à notre offre. Depuis juin 2025, cette ligne, qui relie Grenoble à l'aéroport, dessert le parking de covoiturage de « La Grive A43 » à Bourgoin-Jallieu, avec 6 allers-retours par jour.

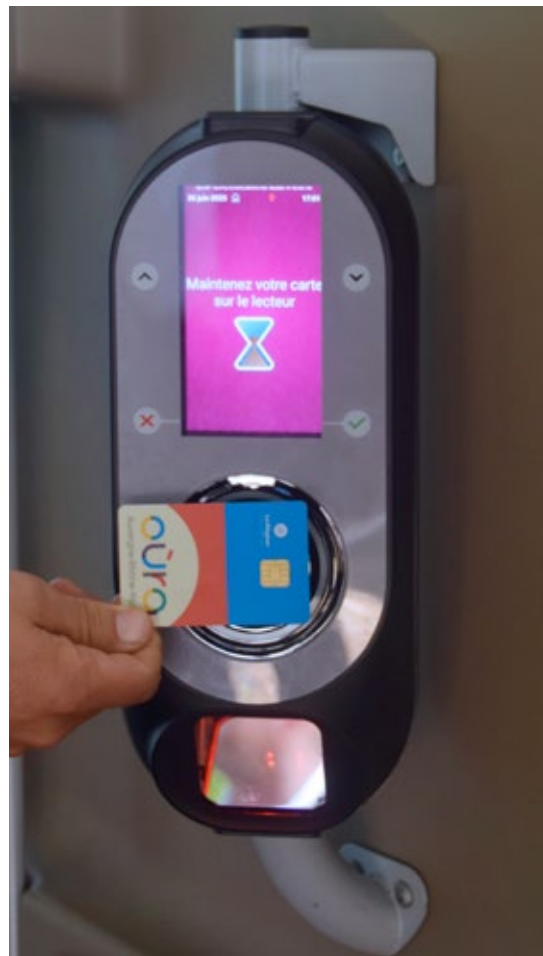
Ensemble, nous rendons les transports en commun plus performants, accessibles et adaptés aux besoins de tous.

**253 ARRÊTS ACCESSIBLES DONT 33 QUAIS BUS MIS EN ACCESSIBILITÉ EN 2025
(24 SUR LA HALTE ROUTIÈRE BARBUSSE)**

**NOUVELLE BILLETTEQUE : 56 PUPITRES, 102 VALIDEURS,
6 PORTABLES DE CONTRÔLE ET 3 AGENCES COMMERCIALES ÉQUIPÉES**

1 722 345 VALIDATIONS ET 94 101 ABONNEMENTS VENDUS EN 2025

2,8 MILLIONS DE KM PARCOURUS EN TRANSPORTS EN COMMUN



ACTION UNE OFFRE DE COVOITURAGE ÉLARGIE



Nous avons renforcé notre offre de covoiturage pour réduire les déplacements en voiture individuelle, augmenter le taux d'occupation des véhicules et faciliter la mise en relation entre conducteurs et passagers, notamment dans les zones peu desservies par les transports en commun.



Nous avons lancé le service KAROS by CAPI en janvier 2025, une plateforme de covoiturage planifié qui permet aux usagers de trouver des trajets ponctuels ou réguliers selon leurs besoins. Pour encourager cette pratique, nous soutenons financièrement les trajets ayant une origine ou une destination sur notre territoire. Ce service a déjà permis de réaliser 40 000 trajets annuels.

Parallèlement, nous avons fait évoluer le service LANE en l'intégrant au réseau En covoit'Lignes, mis en place par SYTRAL Mobilités à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise. Depuis septembre 2025, LANE est devenu En covoit'LANE, avec deux nouveaux arrêts desservis : Bourgoin-Jallieu Gare et Renault Trucks à Vénissieux. Le service est désormais ouvert de 6h à 20h, offrant une plus grande flexibilité aux usagers.

**28 000 TRAJETS ANNUELS
RÉALISÉS AVEC EN COVOIT'LANE
SOIT 772 000 KM COVOITURÉS**

**40 000 TRAJETS ANNUELS RÉALISÉS
AVEC KAROS BY CAPI**

ENSEMBLE POUR UNE MOBILITÉ PLUS DURABLE

Pour aller vers une mobilité plus durable, il est nécessaire de faire évoluer les comportements de déplacement. Pour cela, nous animons et coordonnons les acteurs locaux pour promouvoir des alternatives à la voiture individuelle.

Nos actions 2025 en quelques chiffres :

**30 ÉTABLISSEMENTS CAPISÉROIS ONT
PARTICIPÉ AU CHALLENGE MOBILITÉ AURA
SOIT 1134 SALARIÉS PARTICIPANTS**

**13 450 KM EN VOITURE
INDIVIDUELLE ONT ÉTÉ ÉVITÉS**

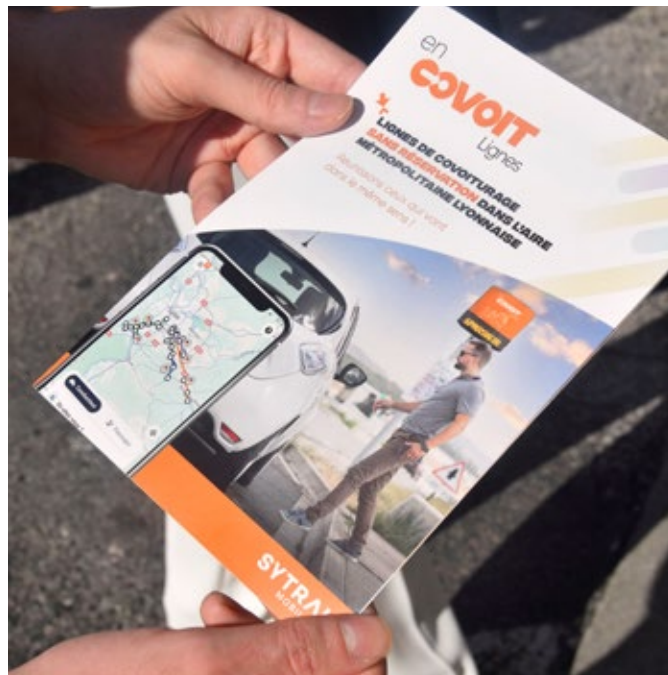
**2 ÉTABLISSEMENTS ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS
DANS LE CADRE DE RUBAN PRO**

**4 RENCONTRES DES PLANS DE DÉPLACEMENTS
INTERENTREPRISES DU TERRITOIRE**

1 300 PARTICIPANTS À LA FÊTE DU VÉLO

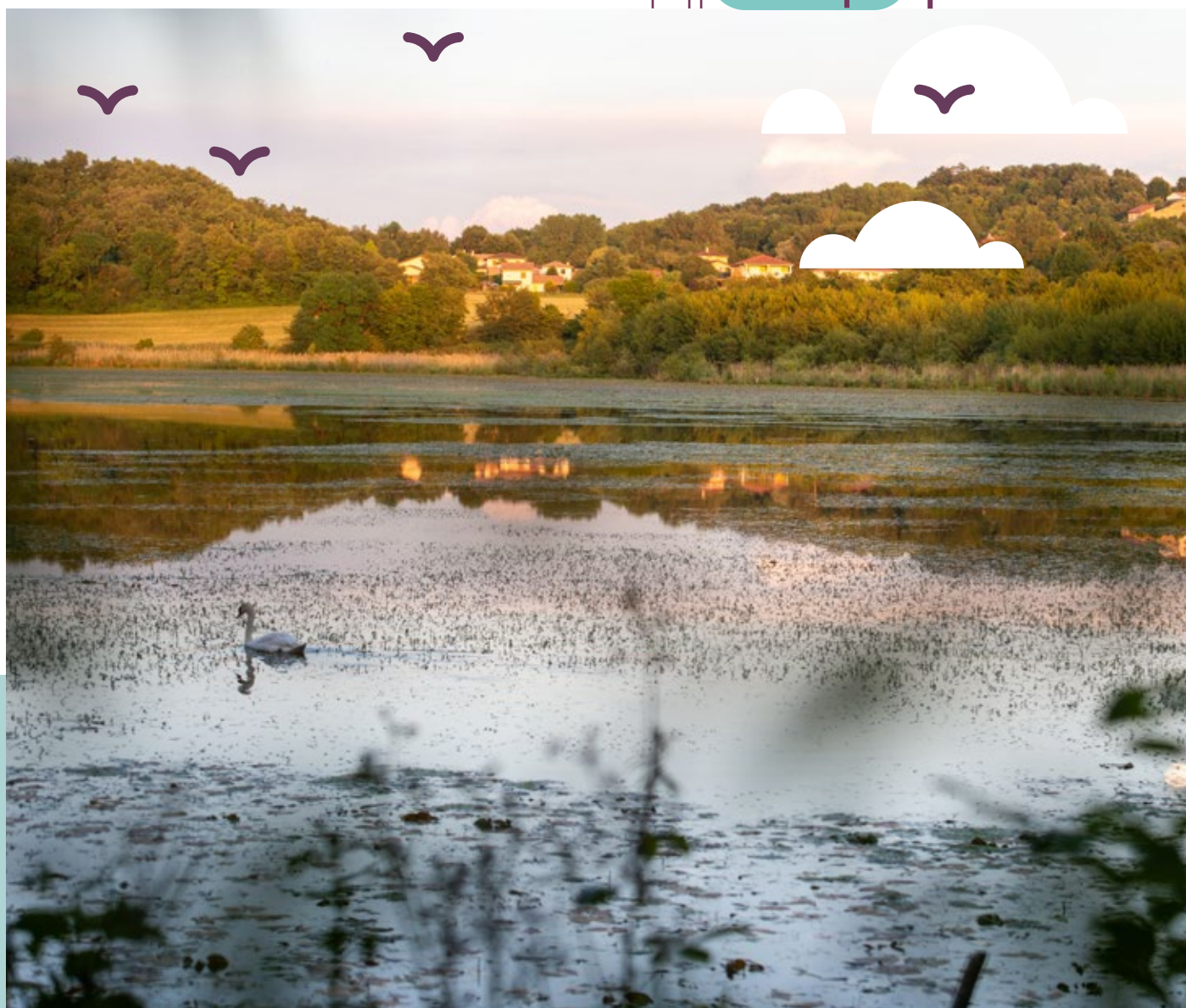
12 INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

**600 PERSONNES ONT ÉTÉ TOUCHÉES
PAR LES ACTIONS D'ANIMATION
DU MANAGEMENT DE LA MOBILITÉ**



2

ORIENTATION N°2
**RÉPONDRE
AUX DÉFIS
ENVIRONNEMENTAUX**



AXE 1

UNE POLITIQUE DE RÉHABILITATION ET D'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES ET BÂTIMENTS DU TERRITOIRE POUR LES METTRE À NIVEAU ET ANTICIPER LES CONTRAINTES À VENIR (ENVIRONNEMENT, NOUVEAUX USAGES)

ACTION



SÉPARATION DES BASSINS À LA PISCINE FONDBONNIÈRE



Durant les mois d'août et septembre 2025, nous avons mené d'importants travaux à la piscine Fondbonnière à L'Isle d'Abeau pour améliorer le confort des usagers, faciliter la surveillance des baigneurs et optimiser la performance énergétique de l'équipement. Ces travaux, qui ont nécessité 5 semaines de fermeture, consistaient à séparer physiquement et hydrauliquement le bassin extérieur du bassin intérieur.

EN EFFET, LA CONCEPTION INITIALE PERMETTAIT AUX USAGERS D'ENTRER DANS L'EAU À L'INTÉRIEUR ET D'EN SORTIR EN NAGEANT VERS L'EXTÉRIEUR. CETTE CONFIGURATION POSAIT PLUSIEURS DIFFICULTÉS :

- Une isolation thermique peu efficace ;
- La nécessité de chauffer et traiter l'eau du bassin extérieur toute l'année, alors qu'il n'était utilisé qu'en été ;
- Des passerelles qui compliquaient la surveillance des baigneurs ;
- Des dépenses énergétiques élevées.

Grâce à ces travaux, nous avons résolu ces problématiques tout en améliorant l'expérience des usagers.

284 039

Il s'agit du nombre d'entrées enregistrées dans nos 5 espaces aquatiques ouverts en 2025, soit une augmentation de 6 %.



**70 000 USAGERS CONCERNÉS
PAR CES AMÉLIORATIONS**

5 SEMAINES DE TRAVAUX

MONTANT DES TRAVAUX : 120 000 €



ACTION

TRAVAUX D'EAU ET ASSAINISSEMENT SUR LE TERRITOIRE



En 2025, nous avons mené des travaux importants pour améliorer les réseaux d'eau et d'assainissement dans plusieurs quartiers. Ces chantiers ont permis de protéger les rivières et les sols, pour améliorer la qualité de l'eau.



À Domarin (Avenue du Bourg), nous avons séparé les eaux usées des eaux de pluie en créant de nouveaux réseaux. Cela permet d'éviter que les eaux sales ne se déversent dans la nature lors des fortes pluies. Nous avons aussi renforcé le réseau d'eau potable pour une distribution plus fiable.



À Bourgoin-Jallieu (Quartier de Montauban), nous avons supprimé les rejets polluants dans la Bourbre en séparant les réseaux et en fermant un déversoir d'orage. Les eaux usées sont désormais correctement traitées avant d'être rejetées.

À SAINT-QUENTIN-FALLAVIER :

- **Quartier de Bel Air** : nous avons renforcé les canalisations pour éviter les fuites et créé des puits d'infiltration pour que les eaux de pluie s'absorbent naturellement dans le sol. Le réseau d'eau potable a également été renouvelé pour une meilleure qualité de service.
- **Hameau de la Pontière** : nous avons mis fin aux rejets directs d'eaux usées dans la nature en installant un poste de refoulement et en raccordant le hameau au réseau collectif.

3,28 KM DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE RENOUVELÉS

3,9 KM DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT RENOUVELÉS

21 BRANCHEMENTS EAUX PLUVIALES REPRIS

7 PUIITS D'INFILTRATION CRÉÉS POUR UNE MEILLEURE GESTION DES EAUX DE PLUIE



LE CHEMISAGE, IL FALLAIT Y PENSER !

Sans cesse à la recherche de techniques innovantes, nous avons utilisé une nouvelle méthode pour réhabiliter les réseaux d'assainissement de la rue de la Salière et du chemin de Bocalville à Ruy-Montceau et de la route de Nivolas à Sérézin-de-la-Tour : le chemisage.

Cette méthode permet de rénover les canalisations sans ouvrir de tranchées, évitant ainsi les fermetures de routes, réduisant l'empreinte carbone et limitant les nuisances pour les habitants.

Cette approche permet de prolonger la durée de vie des réseaux tout en préservant l'environnement et en minimisant les perturbations pour les usagers.



ACTION

➤ DÉPLOIEMENT DU DIAGNOSTIC PERMANENT DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT



Nous avons mis en place un diagnostic permanent de nos réseaux d'assainissement pour garantir leur bon fonctionnement, protéger l'environnement, préserver la santé publique et pérenniser notre patrimoine.

Ce dispositif nous permet de connaître en continu l'état et le fonctionnement de notre système, de prévenir ou identifier rapidement les dysfonctionnements, de suivre et évaluer l'efficacité des actions engagées et d'améliorer en continu la gestion de nos réseaux.

Ce travail bénéficie directement au milieu naturel et à l'ensemble des usagers de notre territoire.

5 PLUVIOMÈTRES INSTALLÉS (EN PLUS DES 2 DÉJÀ EXISTANTS)

5 DÉVERSOIRS D'ORAGE INSTRUMENTÉS

2 POSTES DE REFOULEMENT ÉQUIPÉS

5 POINTS DE MESURE DÉPLOYÉS SUR LES RÉSEAUX



ACTION ➤ **PLAN PONTS CAPI 2025-2032**



À la suite du diagnostic réalisé en 2024 sur les 78 ouvrages d'art de notre réseau routier communautaire, nous avons instauré le Plan Ponts 2025-2032 pour structurer notre politique de rénovation et de gestion. Ce plan vise à garantir la sécurité, la durabilité et la performance de nos infrastructures, avec un coût global estimé à 6 millions d'euros.

Dès 2025, nous avons réparé deux premiers ouvrages sur la commune de Four et de L'Isle d'Abeau. Parallèlement, nous avons lancé des études pour préparer les travaux à venir, à savoir en 2026 des interventions prévues à L'Isle d'Abeau, Villefontaine et Saint Alban de Roche, et en 2027 des travaux programmés à Bourgoin-Jallieu et Nivolas-Vermelle.

Pour prioriser les actions, nous avons classé les ouvrages selon leur état. Un carnet de santé a été créé pour chaque ouvrage afin d'assurer un suivi rigoureux de leur état. Nous avons confié un mandat à SARA Aménagement pour la période 2025-2027 afin d'accompagner la mise en œuvre de ce plan.

78 OUVRAGES DANS NOTRE PATRIMOINE

6 000 000 € TTC : COÛT GLOBAL ESTIMÉ POUR LA RÉNOVATION





ACTION ➤ OPÉRATIONS MAJEURES SUR L'ESPACE PUBLIC



En 2025, nous avons renforcé la cohérence et les équilibres de notre territoire à travers des opérations d'aménagement majeures visant à sécuriser les déplacements, apaiser les centres-bourgs et améliorer le cadre de vie. Ces projets, menés dans plusieurs communes, ont permis de repenser l'espace public pour une meilleure sécurité des usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes.

PARMI LES RÉALISATIONS PHARES, ON RETROUVE :

- L'aménagement de la RD312 à Bourgoin-Jallieu et Saint Alban de Roche (2^{ème} tronçon), avec la reprise des trottoirs, du stationnement et de la chaussée, la création de plateaux traversants et d'espaces verts, ainsi que la modernisation du carrefour à feux et de l'éclairage public.
- La création d'un carrefour à feux à l'intersection de la rue de la Libération et de la rue de l'Étisque à Bourgoin-Jallieu, pour sécuriser les déplacements.
- La création d'alternats par feux à Châteauvilain et Four, avec des cheminements piétons sécurisés.
- L'aménagement de l'avenue de la Ferronnière à Domarin, incluant la reprise de la voirie, du giratoire et des cheminements doux, ainsi que l'amélioration de l'éclairage public.
- La mise en accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) de la rue Saint-Cyr-Girier à La Verpillière, avec l'élargissement des trottoirs et la reprise de la couche de roulement.
- La création d'une voie verte de 2,5 m de large et d'un plateau traversant à Nivolas-Vermelle (rue du Lac), pour sécuriser les modes doux et réduire la vitesse.
- Le passage à 68 % de LED pour l'éclairage public sur l'ensemble du territoire, dans le cadre du relamping.

BUDGET VOIRIE 2025 : 4 960 000 €

BUDGET ÉCLAIRAGE PUBLIC 2025 : 1 637 000 €

**13 125 LANTERNES LED SOIT 68 %
DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**



ACTION

➤ FEUX TRICOLORES : DE NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR UNE GESTION PLUS PERFORMANTE



Pour améliorer la gestion des flux et prendre en compte tous les usages (piétons, vélos, véhicules, bus), nous avons modernisé notre réseau de 66 carrefours à feux grâce à deux innovations majeures : la télégestion et les boucles virtuelles.



La télégestion (100 % du parc équipé en 2025) permet un pilotage à distance des carrefours, avec un état des lieux en temps réel et des alertes en cas de panne. Nous pouvons ainsi intervenir rapidement pour réduire les temps d'indisponibilité. Ce système offre une vue synthétique de l'état des carrefours via PC ou smartphone, avec une hiérarchisation des pannes (mineures/majeures) et un historique des incidents.

Les boucles virtuelles, qui équipent déjà 45 % du parc, remplacent progressivement les boucles magnétiques traditionnelles. Plus polyvalentes et précises, elles permettent de détecter tous les types d'usagers (voitures, poids lourds, vélos, piétons) et offrent une portée de détection étendue (jusqu'à 100 m, contre quelques mètres pour les boucles magnétiques). Bien que leur coût initial soit légèrement supérieur, leur maintenance est moins onéreuse et leur remise en service plus rapide.

66 CARREFOURS À FEUX TÉLÉGÉRÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

149 BOUCLES VIRTUELLES ET 182 BOUCLES MAGNÉTIQUES EN SERVICE

BUDGET TÉLÉGESTION : 85 800 €

BUDGET BOUCLES VIRTUELLES : 208 600 €



AXE 2

UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE EN TRAVAILLANT AVEC L'ENSEMBLE DES PARTIES-PRENANTES DU TERRITOIRE EN ACTIVANT PLUSIEURS LEVIERS (BAISSE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE, RÉNOVATION/ CONSTRUCTION DU BÂTI, AUGMENTATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DÉPLOIEMENT DES MOBILITÉS DOUCES)

ACTION



ACCOMPAGNEMENT VOLTALIS POUR LES HABITANTS



Nous nous mobilisons pour accompagner les Capisérois dans la maîtrise de la consommation et des factures énergétiques. Ainsi, nous soutenons depuis plusieurs années une initiative permettant aux habitants du territoire chauffés à l'électricité de bénéficier gratuitement du thermostat connecté Voltalis. Ce dispositif permet de suivre et de maîtriser sa consommation et de réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergies.

Concrètement, l'installation est réalisée par un technicien agréé et est gratuite. Une application est également fournie sur mobile et PC pour piloter le chauffage à distance et suivre la consommation électrique.

En 2025, ce partenariat a déjà permis à plus de 2 831 foyers de profiter de cette solution et de réaliser jusqu'à 15% d'économies d'énergies. Ce sont 122 tonnes d'émissions de CO² qui ont été évitées, et 1149 Mwh d'électricité effacés.

Le déploiement de ce dispositif contribue aussi à la transition énergétique en permettant de limiter nos émissions de gaz à effet de serre. En effet, le principe est d'atténuer les pics de consommation qui nécessitent la mobilisation d'énergie fossile pour produire de l'électricité. Cette démarche participe également à la sécurité du système électrique en prévenant les risques de délestage du réseau.



PLUS DE 2 831 FOYERS ÉQUIPÉS

JUSQU'À 15 % D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

122 TONNES DE CO2 ÉVITÉES

1 149 MWH D'ÉLECTRICITÉ EFFACÉS

ACTION ➤ ANIMATION ET PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC L'AGEDEN



Nous avons mis en œuvre un ensemble d'animations et de projets visant à promouvoir la transition énergétique, tout en soutenant les projets des communes de l'agglomération. Pour ce faire, nous avons renforcé notre partenariat de longue date avec l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'Énergie), association à but non lucratif engagée depuis 2012 dans la promotion des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie en Isère. Grâce aux conventionnements successifs signés avec l'AGEDEN, nous avons pu développer diverses actions de sensibilisation, d'information et de conseil, destinées aux particuliers, aux communes et aux bailleurs sociaux.

Concrètement, l'AGEDEN met en œuvre pour le compte de la CAPI des animations et actions sur plusieurs thématiques clés. Dans le domaine de la transition énergétique et de la résilience, nous avons soutenu des projets tels que le Défi Class'énergie et « Tous en Transition », tout en accompagnant des projets de construction, de rénovation des communes et le développement de projets photovoltaïques ainsi que l'élaboration de stratégies territoriales.

Dans le secteur de l'habitat, nous accompagnons la production neuve et la réhabilitation des logements sociaux, offrons des animations innovantes à destination des ménages et l'accompagnement de projets de rénovation de maisons individuelles.

En outre, des animations scolaires, notamment le « Défi Class'énergie » et des ateliers autour du vélo dans le cadre d'un challenge mobilité, viennent compléter l'ensemble de ces initiatives.

861 ACCOMPAGNEMENTS DES MÉNAGES EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

(707 PREMIERS CONSEILS, 114 CONSEILS PERSONNALISÉS,

40 VISITES CONSEILS EN MAISONS INDIVIDUELLES)

2 VISITES THERMOGRAPHIQUES SUR LES COMMUNES DE FOUR ET LES EPARRES

1 CONFÉRENCE « CHAUFFER SA MAISON, QUEL SYSTÈME CHOISIR ? » À BOURGOIN-JALLIEU

4 ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE « DÉFI CLASS'ÉNERGIE »

11 ACCOMPAGNEMENTS APPROFONDIS DES PROJETS DES COLLECTIVITÉS

12 ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE « ATELIER PARCOURS VÉLO SUR UNE JOURNÉE »

CHALLENGE MOBILITÉ SCOLAIRE : 52 CLASSES, 1548 ÉLÈVES,

2182 KM PARCOURUS, 370 ÉQUIVALENTS KG CO² ÉCONOMISÉS



ACTION

➤ DÉPLOIEMENT DU PACK SOLAIRE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Nous avons déployé le dispositif Pack Solaire en partenariat avec le Département de l'Isère, l'AGEDEN et TE38 pour identifier le potentiel solaire de notre territoire et faciliter le déploiement d'installations photovoltaïques.

Ce dispositif propose un accompagnement technique et juridique aux communes et intercommunalités. Il commence par la mise à disposition d'une cartographie du potentiel solaire des bâtiments, en fonction de leur superficie de toiture et de leur orientation. Une analyse technique et financière complète ces données pour identifier rapidement les bâtiments au meilleur potentiel.

Les bâtiments concernés sont les bâtiments publics de plus de 200 m², les bâtiments privés de plus de 400 m² et les zones d'activités économiques, disponibles en visualisation 3D. Un travail réalisé sur nos 22 communes a permis d'identifier l'ensemble du potentiel solaire du territoire.

22 FICHES DE POTENTIEL SOLAIRE RÉALISÉES, UNE PAR COMMUNE



ACTION

➤ ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS AVEC LE PIG



Pour réduire la précarité énergétique et améliorer le confort des logements, nous avons lancé en 2024 le Programme d'Intérêt Général (PIG) Rénovation énergétique des copropriétés sur 21 communes de notre territoire. Ce dispositif vise à accompagner et financer les travaux de rénovation dans les copropriétés, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

En 2025, nous avons renforcé la communication autour de ce programme, en organisant des rencontres avec les communes et les syndicats pour les informer des aides disponibles. Le groupement Ageden-Urbanis, chargé de l'animation du PIG, a également mené un travail actif de sensibilisation auprès des copropriétés.

Pour faciliter l'accès aux subventions, nous avons signé une convention avec le groupe Procivis, permettant aux syndicats et aux ménages bénéficiaires de recevoir une avance sur les aides (au lieu d'attendre la fin des travaux). Cette mesure réduit le besoin de trésorerie, notamment pour les ménages modestes. Par ailleurs, nous avons adopté le règlement du PIG, précisant les modalités d'attribution des subventions.

Aujourd'hui, plusieurs copropriétés sur des communes comme L'Isle d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier, La Verpillière et Villefontaine sont engagées dans le dispositif, à différents stades : sélection de la maîtrise d'œuvre, élaboration des programmes de travaux ou dépôt de demandes de subventions.

468 LOGEMENTS À RÉNOVER D'ICI 5 ANS, RÉPARTIS DANS 18 COPROPRIÉTÉS

86 LOGEMENTS (4 COPROPRIÉTÉS) DÉJÀ INTÉGRÉS AU DISPOSITIF

ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE :

475 920 € D'AIDES DE LA CAPI SUR 5 ANS

2 234 075 € D'AIDES DE L'ANAH SUR 5 ANS



ACTION ➤ DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE CAPI



En 2025, nous avons poursuivi l'extension de notre réseau cyclable pour encourager et faciliter la pratique du vélo pour les Capisérois, tout en développant les liens aux territoires voisins. Deux grands aménagements ont marqué cette année : le prolongement de la Voie verte de la Bourbre sur Vaulx-Milieu, Villefontaine et La Verpillière, le long de l'A43 (2,8 km aménagés), et l'aménagement de la Voie des marais à Bourgoin-Jallieu (3 km aménagés).

Pour favoriser les usages du vélo, nous avons également installé 105 arceaux et 2 nouvelles stations de réparation à Vaulx-Milieu et Bourgoin-Jallieu. Ces travaux, réalisés en collaboration avec les communes, s'inscrivent dans une démarche globale pour développer les grands itinéraires cyclables et relier les territoires voisins.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LE VÉLO

Pour encourager la pratique du vélo et améliorer la visibilité de notre réseau cyclable, nous avons repensé son identité visuelle en nous appuyant sur nos trois axes majeurs : la Voie des Gares (entre Villefontaine et Bourgoin-Jallieu), la Voie des Marais (entre Bourgoin-Jallieu et Saint-Savin) et la Voie Verte de la Bourbre. L'objectif était de donner une place centrale au vélo dans l'espace public, en identifiant clairement les itinéraires, en scénographiant les parcours et en orientant les usagers.

Pour concrétiser cette ambition, nous avons fait appel à deux designers spécialisés en mobilité et aménagement urbain. Leur mission : repenser la signalétique, le marquage au sol et le mobilier pour rendre le réseau immédiatement reconnaissable.

En 2025, ce mobilier a été déployé sur la Voie des Gares et nous prévoyons d'équiper la Voie des Marais en 2026. La Voie Verte de la Bourbre bénéficiant déjà d'une bonne notoriété, sera équipée dans un second temps.

**9.3 KM D'ITINÉRAIRES CYCLABLES
ÉQUIPÉS DE LA NOUVELLE IDENTITÉ VÉLO
SUR LA VOIE DES GARES**



**132 KM D'ITINÉRAIRES CYCLABLES SUR
LE TERRITOIRE DONT 6 KM AMÉNAGÉS EN 2025**

104 ARCEAUX INSTALLÉS

2 STATIONS DE RÉPARATION AJOUTÉES

1 750 000 € INVESTIS

ACTION

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ AUPRÈS DES COMMUNES



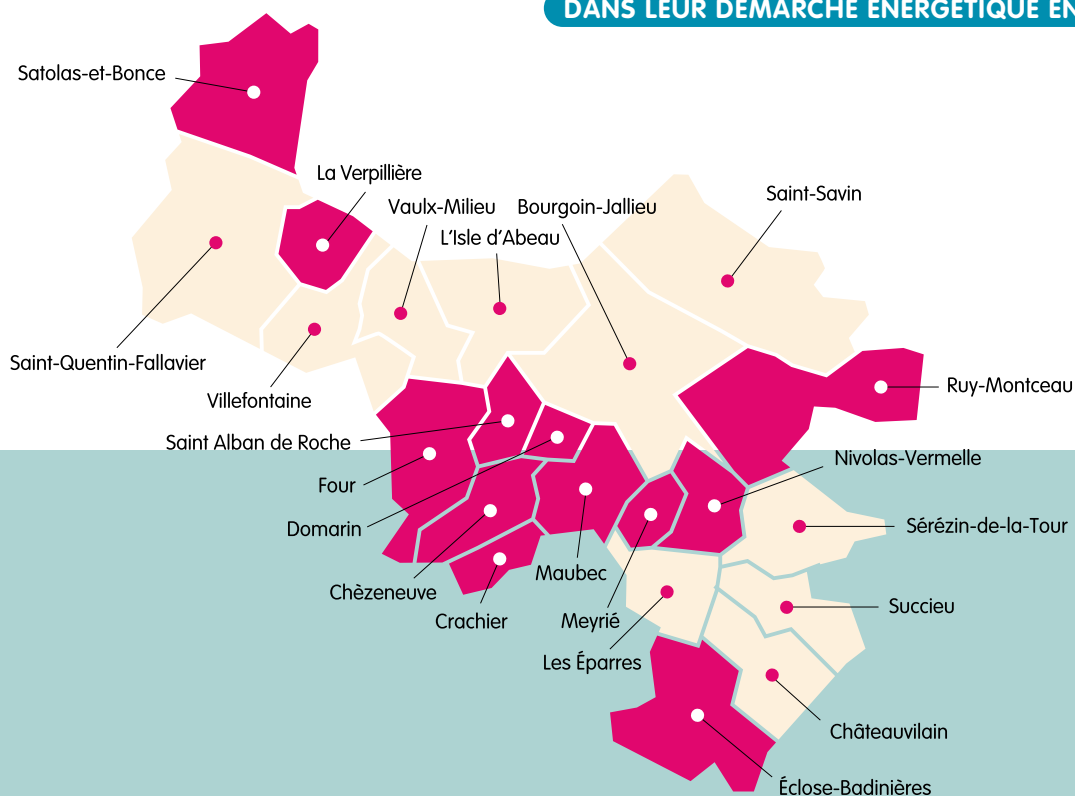
Le service de conseil en énergie permet d'accompagner les communes de notre territoire dans la gestion énergétique de leur patrimoine. L'objectif est d'optimiser les consommations pour réduire à la fois les coûts et les émissions de gaz à effet de serre.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) s'adresse particulièrement aux petites et moyennes communes de notre agglomération. Ce service permet de mettre à disposition les compétences d'un technicien spécialisé, engagé à fournir un conseil neutre et objectif en matière d'énergie. Pour les communes qui manquent de ressources internes, ce dispositif représente une opportunité précieuse pour instaurer une politique énergétique maîtrisée et réalisable. Cela leur permet de réaliser des économies sur leur patrimoine tout en atteignant les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En outre, le conseiller en énergie joue un rôle clé en apportant un soutien technique pour l'élaboration de projets de rénovation énergétique ou de production d'énergie renouvelable. Il met également en réseau les communes et les divers partenaires intervenant dans le secteur de l'énergie, tels que TE38, AGEDEN, AURA-EE, et la Centrale Villageoise NID'énergie.

Sa mission inclut une veille technologique et réglementaire visant à tenir informées les communes des évolutions nécessaires à prendre en compte. Enfin, le CEP contribue à l'identification des sources de financement pour faciliter la concrétisation des projets.

12 COMMUNES ACCOMPAGNÉES DANS LEUR DÉMARCHE ÉNERGÉTIQUE EN 2025



ACTION ➤ **TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES**



Nous avons poursuivi en 2025 une démarche pour accélérer la transition écologique et énergétique des entreprises du territoire en ciblant deux thématiques prioritaires : l'économie circulaire et la gestion de la ressource en eau. Pour cela, nous avons travaillé avec la CCI Nord-Isère dans le cadre de notre partenariat.

Pour élargir les réflexions au-delà du secteur logistique sur lequel nous travaillons depuis de nombreuses années et faire émerger des collaborations inter-entreprises sur le champ de l'économie circulaire, nous avons organisé une fresque de l'économie circulaire (16 octobre 2025) pour sensibiliser de manière ludique aux enjeux des ressources et aux opportunités offertes par cette approche, et 2 ateliers (13 et 25 novembre 2025) pour partager les bonnes pratiques, identifier les freins et trouver des solutions collectives via une logique « j'ai / je veux ».

À l'issue de ces rencontres, un tableau des ressources et besoins a été diffusé aux entreprises, permettant d'identifier 27 ressources et 8 synergies potentielles, qui ont donné lieu à des mises en relation concrètes. Un premier pas pour structurer une démarche d'écologie industrielle territoriale (EIT).

D'autre part, face à l'urgence climatique et à la rareté croissante de l'eau, nous avons organisé deux matinées pour sensibiliser et outiller les entreprises. Nous avons fait intervenir plusieurs partenaires spécialistes de la thématique (EPAGE de la Bourbre, Direction Départementale des Territoires de l'Isère etc.).

**5 RENCONTRES ORGANISÉES
(2 SUR L'EAU, 3 SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE)**

**53 ENTREPRISES MOBILISÉES
(72 PARTICIPANTS AU TOTAL)**

**27 RESSOURCES ET 8 SYNERGIES
INTER-ENTREPRISES IDENTIFIÉES**



ACTION

UNE STRATÉGIE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ AU VELLEIN



Nous avons lancé une stratégie d'éco-responsabilité pour le Vellein, avec un plan d'action pluriannuel (2026-2028) basé sur un diagnostic et des actions déjà mises en œuvre en 2025. Cette démarche répond également aux conditionnements des subventions du Ministère de la Culture (CACTE).

NOTRE APPROCHE S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS AXES PRINCIPAUX :

- Réduction des consommations de fluides du Vellein et à la Salle de l'Isle, avec des mesures comme l'installation de fontaines à eau et d'économiseurs, la programmation des thermostats, le changement de chaudière, ou encore l'installation de lampes LED. Nous avons aussi sensibilisé les équipes aux gestes quotidiens et installé des détecteurs de mouvement pour optimiser les usages.
- Réduction et gestion des déchets et des pollutions : nous avons renforcé le tri sélectif et le compostage, privilégié la vaisselle réutilisable, et numérisé les programmes de salle. Nous encourageons également la réutilisation des biens et veillons à la remise en état des sites après usage.
- Enfin, nous avons sensibilisé les équipes à travers des notes sur la démarche éco-responsable et un livret d'écogestes à destination des permanents et intermittents. Une référente éco-responsabilité a été désignée pour piloter cette transition, avec un groupe de travail dédié.

Un chantier majeur est en cours : le passage du parc lumières scéniques du théâtre à la LED, prévu pour 2026.



AXE 3

PRÉSERVATION DES PAYSAGES, DES RESSOURCES, DES ESPACES AGRICOLES ET FORESTIERS ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR, ET DE L'EAU POUR CONSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE

ACTION



EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS (PAEN)



Nous protégeons et sanctuarisons les parcelles agricoles et naturelles de notre territoire grâce à l'extension du Périmètre Agricole et Environnemental (PAEN). Ce dispositif, composé d'un périmètre de protection et d'un plan d'action, vise à pérenniser l'activité agricole et à maintenir des espaces naturels de qualité sur le long terme.

Le plan d'action, construit avec les acteurs locaux pour une durée de 5 ans, permet de mettre en valeur ces espaces. Son pilotage est assuré par notre agglomération, accompagnée par le Département de l'Isère et la Chambre d'Agriculture, qui apportent un soutien technique et financier. Le PAEN renforce ainsi les moyens dédiés aux projets agricoles et environnementaux de notre territoire.

Des actions concrètes ont déjà été menées, comme la pose de barrières pour limiter les dépôts sauvages, des campagnes de sensibilisation, ou encore des actions agroécologiques en faveur de la biodiversité.

En 2025, le dispositif s'est étendu : 2 communes historiques ont élargi leur périmètre initial, et 9 nouvelles communes ont rejoint le PAEN. Le périmètre protégé est ainsi passé de 3 720 ha à 9 394 ha. Pour définir le futur plan d'action, 3 ateliers de co-construction ont réuni 70 participants, et 3 réunions publiques ont mobilisé une cinquantaine de personnes lors de l'enquête publique.

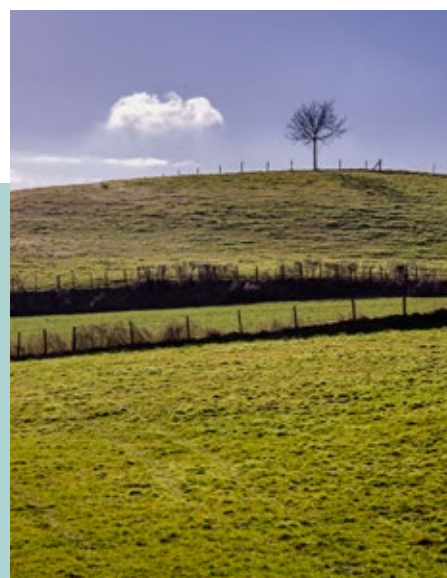
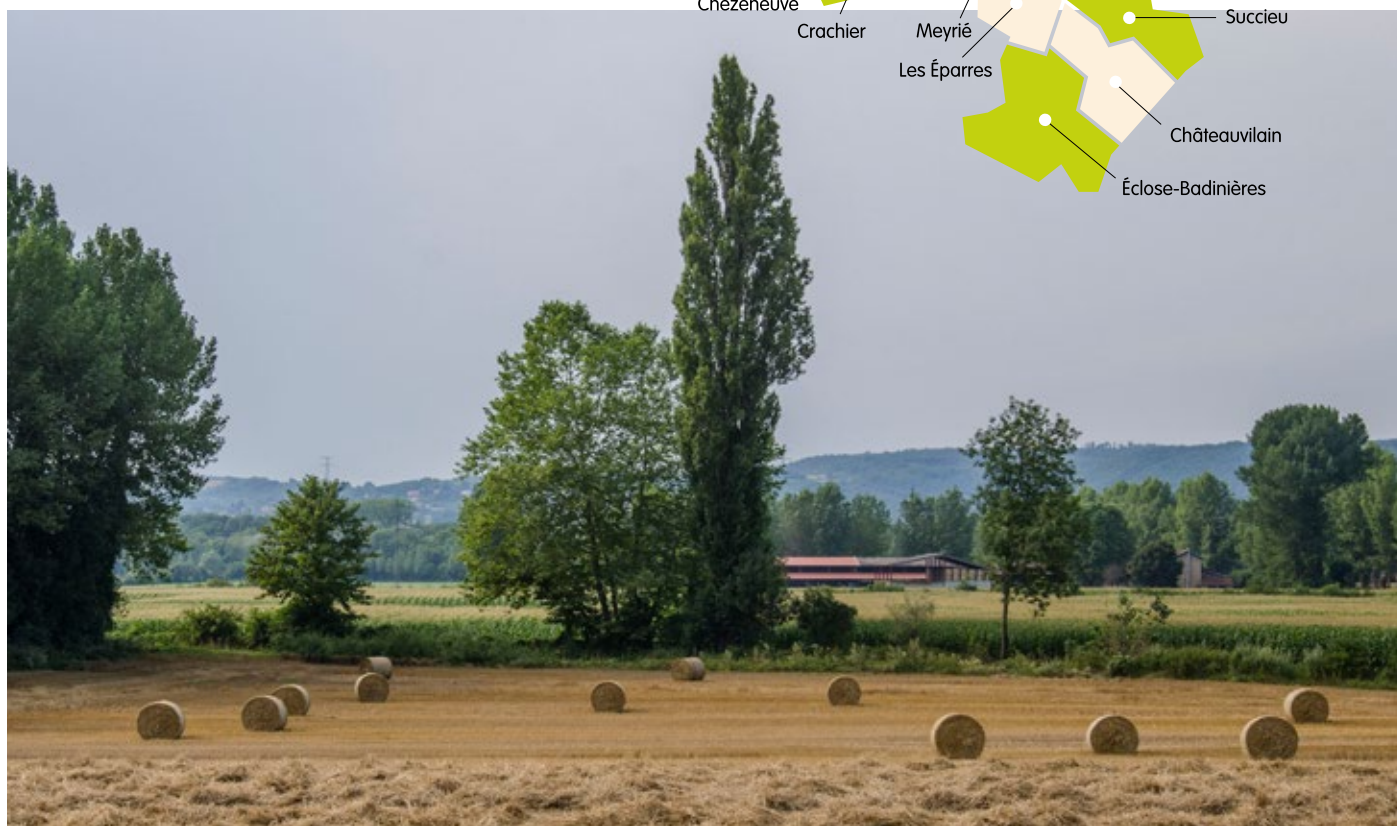
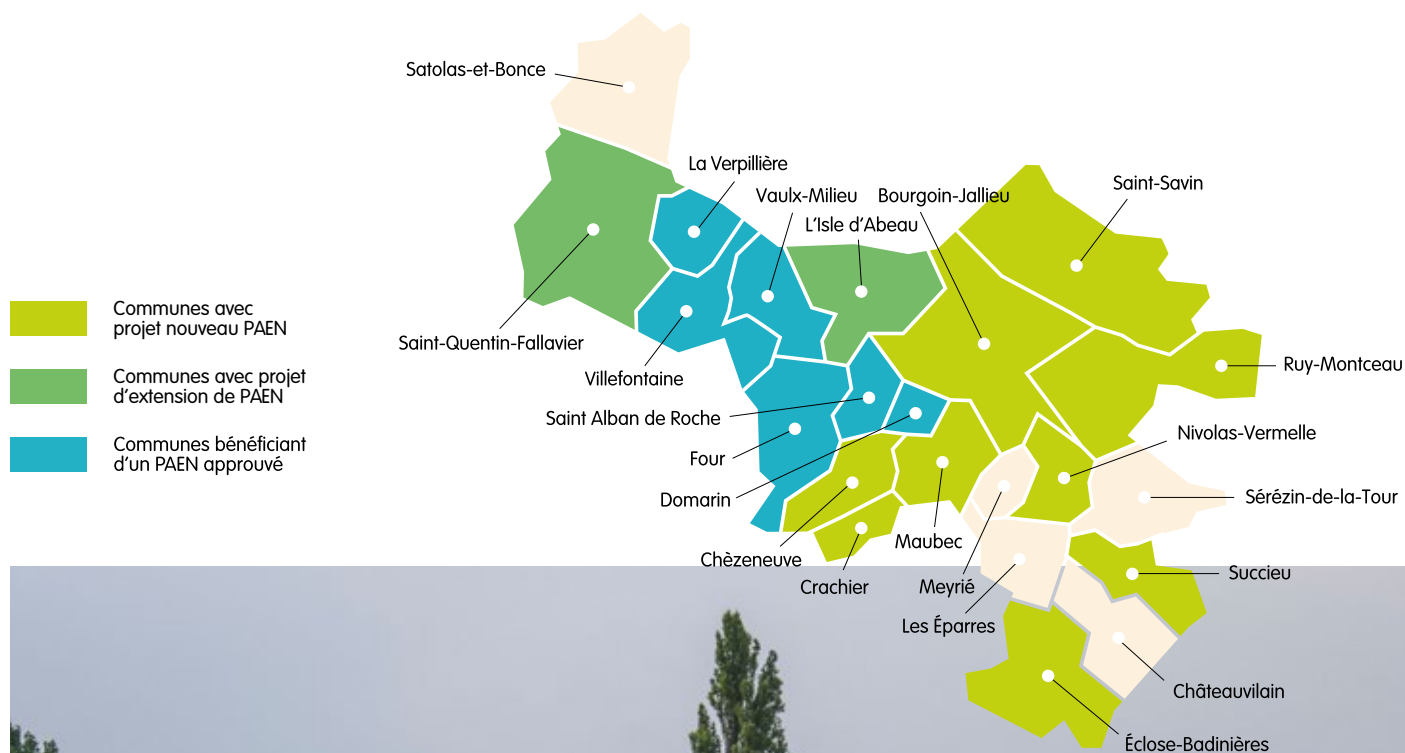
Le programme d'action s'articule autour de 4 volets : agriculture, forêt, patrimoine paysager et naturel et ressource en eau.

11 COMMUNES ENGAGÉES DANS LE DISPOSITIF

9 394 HA DE TERRES AGRICOLES ET NATURELLES PROTÉGÉES

70 PARTICIPANTS MOBILISÉS LORS DES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION

50 PARTICIPANTS AUX RÉUNIONS PUBLIQUES



ACTION ➤ VIDANGE ET PÊCHE DE L'ÉTANG DE SAINT-BONNET



Nous entretenons et préservons l'étang de Saint-Bonnet, situé dans la Réserve Naturelle Régionale, pour maintenir cet écosystème en bonne santé. La vidange et la pêche, réalisées tous les 4 à 5 ans permettent d'éviter que l'eau ne devienne trop riche en nutriments, que des sédiments ne s'accumulent ou que des espèces de poissons non souhaitées ne se développent.

En automne 2025, soit 10 ans après la dernière pêche, nous avons mené cette opération prévue dans le plan de gestion de la réserve. Cette action a également été l'occasion pour les riverains de découvrir la face immergée de la réserve et pour l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) La Canne de s'impliquer dans sa gestion.

L'opération, autorisée et préparée en partenariat avec La Canne a duré 7 semaines : un temps nécessaire pour éviter les à-coups hydrauliques et limiter les rejets de sédiments dans le cours d'eau récepteur, l'Aillat. Des filtres ont été installés dans la pêcherie pour piéger les sédiments, et des analyses physico-chimiques ont été réalisées pour préserver la qualité de l'eau en aval. Un suivi quotidien du site et des ouvrages hydrauliques a été assuré par nos services et l'AAPPMA.

Les poissons pêchés ont été triés, mesurés et pesés, puis relâchés dans d'autres étangs dont nous avons la gestion (Fallavier, Vaugelas et Étang Neuf), où la pêche est autorisée et encadrée.



**40 PERSONNES (BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS)
MOBILISÉES POUR LA PÊCHE DU 15 NOVEMBRE**

PÊCHE D'UNE CARPE COMMUNE DE 23 KG

PÊCHE D'UN GRAND BROCHET DE 1,05 M



**3,2 TONNES DE POISSONS PÊCHÉS
(ROTENGLES, CARPES, BROCHETS, ETC.),**

**DONT 2 TONNES D'ESPÈCES INVASIVES
(POISSONS-CHATS, PERCHES-SOLEIL, ETC.)**

ACTION

➤ CRÉATION ET ENTRETIEN DE MARES AU SEIN DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE L'ÉTANG DE SAINT-BONNET



Les mares jouent un rôle clé dans la préservation de la biodiversité : elles offrent un refuge à de nombreuses espèces animales et végétales, favorisent la reproduction des amphibiens et des insectes aquatiques, et servent de points d'abreuvement pour les mammifères et les oiseaux. Dans la Réserve Naturelle Régionale de l'étang de Saint-Bonnet, elles sont particulièrement essentielles pour accueillir les tortues Cistudes en phase juvénile et servir de zones de repli en cas d'assèchement de l'étang.

Face à l'urbanisation croissante et au réchauffement climatique, ces milieux sont menacés, tout comme la biodiversité qui en dépend. Pour les préserver, nous avons mené des travaux en février 2025, hors période de nidification des oiseaux, avec une entreprise spécialisée. Certaines mares ont été étanchéifiées pour éviter qu'elles ne s'assèchent en été, et trois ont été clôturées pour les protéger des bovins et des sangliers.

Aujourd'hui, 5 mares fonctionnelles entourent l'étang de Saint-Bonnet. Elles sont régulièrement suivies pour observer leur évolution.

2 NOUVELLES MARES CRÉÉES (UNE EN MILIEU FORESTIER, UNE EN MILIEU PRAIRIAL)

3 MARES NETTOYÉES ET CURÉES POUR ÉVITER LEUR ENVAISEMENT

**OBJECTIF NATIONAL : RESTAURER OU CRÉER 30 000 MARES D'ICI 2030
(SOIT ENVIRON 6 000 MARES PAR AN À PARTIR DE 2025)**



ACTION

➤ POURSUITE DU SCHÉMA DIRECTEUR EAU POTABLE : BILAN DES BESOINS ET RESSOURCES



Nous menons la phase 3 du Schéma Directeur Eau Potable pour établir un bilan précis des besoins actuels et futurs en eau sur notre territoire, en les comparant aux ressources disponibles. Cette étape nous permet d'identifier les déséquilibres potentiels et de proposer des solutions adaptées pour y remédier.

Pour cela, nous avons réalisé un bilan des besoins, incluant les ressources actives et en sommeil. Grâce à une modélisation, nous avons pu anticiper les insuffisances futures et dresser un inventaire des solutions : développement de nouvelles ressources, création d'interconnexions internes ou externes, etc.

Ce travail profite à l'ensemble des usagers de notre service d'eau potable, en garantissant une gestion durable et équilibrée de cette ressource essentielle.

15 CAPTAGES D'EAU POTABLE EN SERVICE

14 CAPTAGES EN SOMMEIL

8,914 MILLIONS DE M³ D'EAU POTABLE DISTRIBUÉE EN 2025



ACTION

➤ LIMITER LES DÉCHETS LORS DES ÉVÉNEMENTS DU TERRITOIRE AVEC LES ECOCUP



Depuis plusieurs années, le Département de l'Isère met gratuitement à disposition des associations et des collectivités publiques iséroises qui souhaitent mettre en œuvre une démarche éco-responsable sur leurs manifestations, un pack éco-événement, constitué de gobelets réutilisables, de poubelles de tri sélectif, mais également de matériel événementiel et d'accessibilité. Les intercommunalités s'inscrivent dans un partenariat avec le Département en gérant sur leur territoire cette mise à disposition.

Ce partenariat « pack éco-événement » entre notre intercommunalité et le Département a été réactivé en 2021. Nous gérons à présent les demandes des associations et structures du territoire pour leurs événements et le point de retrait est localisé dans nos locaux. L'objectif de ce concept est la réduction des déchets et des déplacements des organisateurs d'événementiels sur notre territoire.

En 2025, nous avons reçu 76 demandes d'utilisation du pack éco-événement (équivalent à 2024).

76 DEMANDES D'UTILISATION DU PACK ÉCO-ÉVÈNEMENT

63 675 CONTENANTS (GOBELETS, CARAFES)



AXE 4

UNE STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS AMBITIEUSE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

ACTION



RÉDUIRE LES BIODÉCHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES



En 2025, le Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND) qui exerce la compétence de collecte et de traitement transférée par la CAPI, a lancé une expérimentation de collecte séparée des biodéchets sur deux communes du territoire : Saint-Quentin-Fallavier et La Verpillière. Les biodéchets, qui représentent près d'un tiers des ordures ménagères (238 kg/habitant/an en 2024), incluent les déchets verts des jardins et les déchets alimentaires (restes de repas, produits périmés, etc.).

Pour répondre à la réglementation imposant le tri à la source des biodéchets depuis le 1^{er} janvier 2024, le SMND a installé 27 composteurs collectables à proximité des logements collectifs, notamment dans les quartiers prioritaires. En 8 mois, ces équipements ont permis de détourner 18,5 tonnes de biodéchets des ordures ménagères. Les déchets collectés ont été traités dans une installation de compostage, évitant ainsi leur incinération. L'expérimentation a montré des résultats satisfaisants, avec peu d'erreurs de tri et des usagers globalement satisfaits.

En 2026, le SMND prévoit d'étendre cette collecte à plusieurs communes de la CAPI, avec l'installation de plus de 200 composteurs collectables. L'objectif est de détourner plus de 600 tonnes de biodéchets des ordures ménagères, soit environ 15 kg/habitant/an. Cette extension sera accompagnée de campagnes de communication et de la distribution de bioseaux (bac spécifique pour les biodéchets) afin de faciliter le tri.

Dans un contexte de hausse des coûts de traitement des déchets non recyclables, cette initiative vise à réduire la quantité d'ordures ménagères incinérées et à maîtriser les dépenses liées à la gestion des déchets.

Par ailleurs, le SMND poursuit la vente de composteurs et lombricomposteurs à prix avantageux et accompagne le déploiement de sites de compostage collectif, avec une dizaine de nouveaux sites créés en 2025.

27 COMPOSTEURS COLLECTABLES INSTALLÉS EN 2025

18,5 TONNES DE BIODÉCHETS DÉTOURNÉES DES ORDURES MÉNAGÈRES EN 8 MOIS

PLUS DE 200 COMPOSTEURS COLLECTABLES PRÉVUS EN 2026

600 TONNES DE BIODÉCHETS À DÉTOURNER EN 2026 (SOIT 15 KG/HABITANT/AN)

10 NOUVEAUX SITES DE COMPOSTAGE COLLECTIF CRÉÉS EN 2025



ACTION ➤ EXPÉRIMENTATION SUR L'INVERSION ET LA RÉDUCTION DES FRÉQUENCES DE COLLECTE

En 2025, le SMND a testé l'inversion des fréquences de collecte entre les ordures ménagères et les matériaux recyclables (emballages, papiers/cartons) sur cinq communes, dont Vaulx-Milieu. Dans cette commune, les ordures ménagères ont été collectées une semaine sur deux, tandis que les matériaux recyclables l'ont été chaque semaine.

Les résultats ont été concluants : une baisse de 19,4 % des ordures ménagères et une hausse de 30,9 % de la collecte sélective ont été observées après quelques semaines.

Fort de ces résultats, et avec le soutien de l'éco-organisme CITEO, le SMND prévoit d'étendre cette inversion des fréquences de collecte à d'autres communes du territoire dès 2026. Pour les communes déjà équipées de bacs jaunes, les fréquences seront inversées. Pour les autres, elles seront équipées de bacs jaunes pour une collecte en porte-à-porte des matériaux recyclables, et verront leurs fréquences de collecte des ordures ménagères réduites.

Ces évolutions, attendues par les usagers, visent à améliorer les performances de collecte sélective et à réduire les quantités d'ordures ménagères incinérées, dans un objectif de maîtrise des coûts de gestion des déchets. Le déploiement sera accompagné d'une sensibilisation renforcée auprès de la population et de la mise à disposition de bacs jaunes selon les besoins des communes.

**113 43 HABITANTS COLLECTÉS
(POP. INSEE 2025)**

ORDURES MÉNAGÈRES (2025) :

27 188,3 TONNES (-1,68%)

299,7 KG PAR HABITANT

MOY. RÉGIONALE : 293,8 KG/HAB.

**EMBALLAGES ET PAPIERS
RECYCLABLES (2025) :**

32 KG PAR HABITANT (-1,9%)

MOY. RÉGIONALE : 48 KG/HAB.

EMBALLAGES EN VERRE (2025) :

23,3 KG PAR HABITANT (+11,8%)

MOY. RÉGIONALE : 33,5 KG/HAB.

-19,4% D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES

+30,9% DE COLLECTE SÉLECTIVE

**5 COMMUNES CONCERNÉES PAR
L'EXPÉRIMENTATION EN 2025**

**EXTENSION PRÉVUE EN 2026
SUR D'AUTRES COMMUNES**



AXE 5

UNE CULTURE DE GESTION ET PRÉVENTION DU RISQUE
DIFFUSÉE ET PARTAGÉE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE POUR
PRÉPARER LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET
ENGAGER RAPIDEMENT LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

ACTION



LA SENSIBILISATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES



Nous accompagnons les communes Capiséroises pour répondre à leur obligation légale en matière de prévention et gestion des risques, conformément à la loi MATRAS. Pour cela, nous avons testé l'opérationnalité de leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en organisant des exercices sur table, en partenariat avec l'Institut des Risques Majeurs (IRMa).

Ces exercices permettent de simuler une situation de crise pour vérifier la réactivité des équipes et identifier les points à améliorer. Chaque session est préparée en amont avec la commune pour définir un scénario réaliste (risque avéré sur le territoire) et mobiliser tous les acteurs concernés : élu, agents communaux, SDIS, gendarmerie et observateurs.

Lors de l'exercice, nous testons l'organisation du poste de commandement, les modalités de communication et la transmission des informations, ainsi que les besoins humains et matériels en situation de crise. Un débriefing à chaud est réalisé pour tirer les enseignements de l'exercice, suivi d'un compte rendu détaillé transmise à la commune, mettant en avant les points forts et les axes d'amélioration.

**15 EXERCICES PCS ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS ET FINANCÉS PAR LA CAPI DEPUIS 2022,
DONT 3 EXERCICES RÉALISÉS EN 2025 SUR 3 COMMUNES DIFFÉRENTES**

37 PARTICIPANTS AUX EXERCICES EN 2025



ACTION

➤ FINALISATION DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)



Pour renforcer la résilience de notre territoire face aux risques majeurs, nous avons élaboré un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), conformément à la loi MATRAS et au décret de juin 2022. Ce plan a pour objectif de prévoir l'organisation de la réponse de notre agglomération en cas de crise et d'apporter une assistance aux communes.

LE PICS COMPREND PLUSIEURS VOLETS :

- Une analyse des vulnérabilités du territoire face aux différents risques majeurs ;
- L'organisation de la réponse intercommunale pour soutenir les communes membres ;
- Le recensement des moyens humains et matériels mobilisables en situation d'urgence.

Ce plan a été élaboré en concertation avec les 22 communes de notre territoire. Pour être pleinement applicable, le PICS doit être arrêté par toutes les communes membres ainsi que par notre collectivité et ce d'ici le 30 novembre 2026.

Ensemble, nous préparons une réponse coordonnée et efficace pour protéger notre territoire et ses habitants en cas de crise.



3

ORIENTATION N°3 **AFFIRMER UN TERRITOIRE DE LIENS ET D'ENVIES**



AXE 1**UNE DÉMARCHE DE MARKETING ET D'IDENTITÉ TERRITORIALE
DIRIGÉE VERS L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE**

ACTION

**LE SOUTIEN À DES CLUBS
SPORTIFS EMBLÉMATIQUES**

La saison 2024-2025 a marqué la poursuite de nos partenariats avec deux clubs emblématiques du territoire Capisérois : le Football Club de Bourgoin-Jallieu (FCBJ) et le CS Bourgoin-Jallieu Rugby.

Cette coopération s'inscrit dans la stratégie de marketing territorial portée par notre agglomération depuis 2018. Véritables vitrines de notre territoire, ces clubs contribuent activement à son rayonnement bien au-delà de ses frontières. Par leurs performances, leur visibilité et leur ancrage local, ils participent pleinement à l'attractivité et à la notoriété de notre agglomération.

Au-delà de leurs performances sportives, ils incarnent des valeurs fortes qui résonnent avec notre projet de territoire : respect, engagement, solidarité, esprit d'équipe, tolérance, inclusion, dépassement de soi et passion.

Par ailleurs, leur action dépasse le cadre strictement sportif. Ils jouent un rôle structurant dans la formation des jeunes, le développement du sport féminin et le renforcement du lien social, éducatif et citoyen, notamment à travers des initiatives menées dans les quartiers prioritaires.

Ces partenariats traduisent notre volonté affirmée d'accompagner le développement du sport pour tous et de soutenir des acteurs qui participent pleinement à cette dynamique sur notre territoire.

**2 CLUBS SOUTENUS**

ACTION LE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS



En 2025, nous avons poursuivi notre engagement en faveur des grands événements sportifs organisés sur notre territoire. Ces rendez-vous permettent aux Capisérois de bénéficier d'un spectacle sportif de haut niveau, populaire, convivial et festif, au plus près de chez eux.



LES COURSES CYCLISTES

En 2025, nous avons accompagné deux événementiels cyclistes majeurs organisés sur notre agglomération :

- **L'Alpes Isère Tour** : cet événement rassemble coureurs professionnels et amateurs et figure parmi les épreuves cyclistes les plus importantes de la région, après le Tour de France et le Critérium du Dauphiné. En 2025, lors de cette 34^{ème} édition de l'AIT, nous avons accueilli l'arrivée de la deuxième étape le 29 mai. Après avoir traversé notamment Ruy-Montceau et Saint-Savin, le peloton a offert un final spectaculaire lors de l'arrivée à Satolas-et-Bonce. Au total, 21 équipes ont pris le départ de l'AIT et ont parcouru 850,3 km en 5 jours de compétition.
- **La Classique des Alpes Juniors** : la 30^{ème} édition de cet événement s'est déroulée le 7 juin. Comme chaque année, le départ a été donné de Ruy-Montceau. 25 équipes étaient engagées. Troisième manche de la Coupe de France Juniors, cette course de 132,5km met en lumière les meilleurs jeunes talents du cyclisme.

LA CORPORACE CAPI

Le 26 juin 2025, nous avons accueilli la Corporace CAPI, au Golf des 3 Vallons à L'Isle d'Abeau.

La Corporace est le plus grand circuit de course à pied inter-entreprises de France. En 2025, cet événement sportif et fédérateur, imaginé comme un véritable temps fort de team-building pour les entreprises locales a de nouveau fait escale sur notre territoire. Accessible à tous, cette manifestation propose un parcours de 6 km, à réaliser en marchant ou en courant. L'événement se clôture par une soirée conviviale et musicale, ponctuée de défis sportifs et ludiques, favorisant les échanges et la cohésion entre les participants.

L'étape sur notre territoire a battu des records pour cette édition : elle a réuni 25 entreprises et 600 participants (400 en 2024). Au-delà de sa dimension sportive, cette course inter-entreprise porte aussi une ambition solidaire : un euro par dossard est reversé à une association caritative locale sur chaque étape. Ainsi, 600 € ont été remis au service pédiatrique du Centre de Rééducation de la Clinique Saint Vincent de Paul à Bourgoin-Jallieu.



LE PARCOURS HISTORIQUE DU FCBJ EN COUPE DE FRANCE

Au début de l'année 2025, notre territoire a vibré au rythme des exploits de l'équipe fanion du Football Club de Bourgoin-Jallieu (FCBJ) en Coupe de France.

Nous avons eu à cœur de soutenir notre club partenaire tout au long de cette épopée, notamment lors de deux rencontres marquantes face à des équipes professionnelles de Ligue 1 :

- Le 15 janvier d'abord où au terme d'une soirée mémorable au stade Pierre Rajon, le FCBJ a réalisé un exploit retentissant en éliminant le club voisin de l'Olympique Lyonnais aux tirs au but (4-2) pour se qualifier en huitièmes de finale.
- Le 6 février, le parcours a pris fin face à un autre club de Ligue 1, Reims (finaliste de la Coupe de France cette saison-là), au terme de la séance des pénaltys.

Notre agglomération est fière d'avoir accompagné le club ciel et grenat dans cette aventure historique, le sport incarnant des valeurs qui nous tiennent à cœur et qui nous permettent de vivre des moments de cohésion, de joie et de ferveur collective.

LE CHAMPIONNAT EUROPÉEN U18 DE RUGBY À 7

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Rugby a accueilli l'édition 2025 du Championnat U18 de Rugby Europe à 7, organisé par Rugby Europe. Cette compétition officielle réunit les meilleures sélections nationales européennes des moins de 18 ans, féminines et masculines.

Ce championnat a pour objectif d'accompagner les jeunes talents européens vers le haut niveau international tout en valorisant le rugby à 7, une discipline rapide, spectaculaire et olympique. Terre de rugby, notre territoire a eu l'honneur d'accueillir cette manifestation au stade Pierre Rajon à Bourgoin-Jallieu les 12 et 13 juillet 2025. À cette occasion, nous avons été partenaires de cet événement qui a rassemblé 12 équipes masculines et 6 équipes féminines.

Cette édition a notamment été marquée par la victoire de l'équipe de France masculine. Nous sommes heureux d'avoir soutenu cette compétition internationale et d'offrir au public Capisérois un spectacle sportif intense et de grande qualité.

6 ÉVÉNEMENTS SOUTENUS



ACTION

➤ MONWEEKENDALACAPI : UNE DÉMARCHE POUR PROMOUVOIR LA DESTINATION CAPI



Nous avons lancé Monweekendalacapi.fr en 2021 pour fédérer l'offre touristique de notre territoire et positionner la CAPI comme une destination de découverte, d'étape et de court séjour, à proximité de Lyon. Ce site s'inscrit dans notre stratégie de développement touristique adoptée en 2019, avec pour ambition de soutenir les acteurs locaux (tourisme, loisirs, hôtellerie-restauration, sport, culture, etc.), de répondre aux attentes des habitants et des visiteurs et de renforcer le sentiment d'appartenance au territoire capisérois en mettant en avant ses richesses.

Pour y parvenir, nous avons développé la notoriété de notre territoire et mis en place des outils pour fédérer les acteurs et promouvoir les offres touristiques. Nous éditons une newsletter hebdomadaire et augmentons le trafic sur le site pour accroître la visibilité des activités locales. Nous avons également élargi les thèmes proposés et renforcé le côté participatif, en encourageant les échanges de bons plans et d'expériences entre les habitants et les visiteurs.

En 2025, nous avons intensifié nos actions de promotion par notamment des campagnes digitales et d'affichage dans les abribus du réseau RUBAN, des encarts publicitaires dans la presse locale et régionale et dans les festivals Les Belles Journées et Les Insul'Airs. Et ce sont 192 461 mails qui ont été adressés à nos abonnés à la newsletter.

85 € DE PRIX MOYEN PAR NUITÉE EN 2025

62 % DE TAUX D'OCCUPATION HÔTELIÈRE

38 M€ DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LIÉES AU TOURISME

**+4,5 M DE VISITEURS À THE VILLAGE, 8 456 VISITEURS AU FESTIVAL
LES BELLES JOURNÉES, 9 834 VISITEURS AU CHÂTEAU DE FALLAVIER**

325 406 € DE RECETTES DE TAXE DE SÉJOUR POUR LA CAPI



ICI on randonne !



monweekendalacapi.fr
fournisseur officiel de bons plans



ACTION

➤ FINALISATION DU DÉPLOIEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE SUR LE PARC INTERNATIONAL DE CHESNES



Nous avons finalisé le déploiement de la nouvelle signalétique sur le Parc International de Chesnes, l'un des principaux moteurs économiques de notre territoire. Avec plus de 1 000 hectares et 2 300 entreprises, ce parc d'activités, première plateforme logistique terrestre de France, méritait une signalétique moderne et cohérente avec l'identité de notre agglomération.

L'objectif était clair : améliorer la lisibilité du parc, faciliter les déplacements des usagers et des visiteurs, et valoriser l'adressage des entreprises. Pour y parvenir, nous avons déployé une signalétique complète (panneaux directionnels, totems d'entrée et de sortie de zone, nom de rue et adressage etc.).

Ce projet a été mené en collaboration avec le Département de l'Isère et les communes concernées (Satolas-et-Bonce, Saint-Quentin-Fallavier, La Verpillière). Pour impliquer les entreprises, nous avons organisé un petit-déjeuner économique en partenariat avec la commune de Saint-Quentin-Fallavier, réunissant 80 chefs d'entreprises et acteurs territoriaux.

Le déploiement, planifié en plusieurs étapes (communication, étude, piquetage, validation, fabrication, installation), a été finalisé en 2025.

2 300 ENTREPRISES IMPACTÉES

500 PANNEAUX REMPLACÉS

PLUS DE 500 000 € INVESTIS EN 2025

**80 CHEFS D'ENTREPRISES ET ACTEURS
INFORMÉS LORS D'UN ÉVÉNEMENT DÉDIÉ**



AXE 2

MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ ET LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ACTION



LANCEMENT DU DISPOSITIF « TERRITOIRE D'INDUSTRIE CAPI PORTE DE L'ISÈRE »



Fin 2023, notre territoire a été sélectionné parmi les 183 « Territoires d'Industrie » en France, un programme national visant à relancer l'industrie par les territoires. Porté par les ministères de l'Industrie et de la Cohésion des territoires, ce label reconnaît notre potentiel industriel et notre capacité à accompagner les entreprises locales tout en attirant de nouvelles activités dans des secteurs stratégiques (pharmacie, plasturgie, métallurgie, agroalimentaire, produits minéraux).

Avec 630 établissements industriels (dont 65 % de PME) et 7 600 emplois (14 % des emplois du territoire), l'industrie est un pilier économique de notre territoire. Pour structurer cette dynamique, nous avons construit un programme d'actions autour de 4 axes :

- Écosystèmes d'innovation,
- Transition énergétique et écologique,
- Recrutement et développement des compétences,
- Mobilisation de fonciers industriels adaptés.

Le 8 avril 2025, nous avons officiellement lancé notre programme local avec un Comité de pilotage réunissant élus, industriels et partenaires.



**2 COMITÉS DE PILOTAGE ORGANISÉS
POUR FÉDÉRER LES ACTEURS
AUTOUR DE LA FILIÈRE INDUSTRIELLE**

20 ACTIONS INSCRITES AU PROGRAMME

**2 VISITES GUIDÉES « INDUSTRIE »
DU TERRITOIRE ORGANISÉES EN 2025 QUI
ONT SENSIBILISÉ 120 PERSONNES
(PARTENAIRES, ÉLUS DU TERRITOIRE, ACTEURS
DE L'EMPLOI ET DEMANDEURS D'EMPLOI)**

**48 ENTREPRISES INDUSTRIELLES RENCONTRÉES LORS
D' ACTIONS, D'ÉCHANGES TERRAIN ET D'ÉVÉNEMENTS**

ACTION ➤ 5^{ème} ÉDITION DE LA BIENNALE DE LA LOGISTIQUE



Nous avons soutenu la 5^{ème} édition de la Biennale de la Logistique qui s'est tenue du 17 mars au 17 avril 2025, un événement organisé par le Pôle d'Intelligence Logistique (Pil'es) pour mettre en avant la filière logistique et ses métiers sur notre territoire, où se trouve la 1^{ère} plateforme logistique terrestre de France.

Cette édition avait pour but de renforcer l'attractivité économique de la filière, de casser les préjugés sur ses métiers et de répondre aux enjeux d'emploi locaux, en ciblant particulièrement les jeunes et les parcours féminins.

Nous avons soutenu financièrement cette édition et participé activement à plusieurs événements. Lors de l'afterwork de l'emploi, nous avons dressé un panorama de la situation de l'emploi sur le territoire et échangé sur les leviers de recrutement en entreprise, aux côtés du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et d'autres prescripteurs locaux.

Le « CAPI Tour Logistique » a permis une visite commentée du Parc International de Chesnes, suivie d'une découverte du site GXO, à destination des prescripteurs, demandeurs d'emploi et du grand public.

Deux nouveautés ont marqué cette édition : le Logistic Game, un jeu à destination des collégiens et lycéens de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et le Village de la Logistique, ouvert au grand public pour une immersion dans l'univers de la filière.

1 MOIS DE TEMPS FORTS ET D'ANIMATIONS

10 ACTIONS ORGANISÉES, DONT 9 SUR NOTRE TERRITOIRE

PRÈS DE 1 200 PARTICIPANTS, DONT 500 JEUNES DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ACTION

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET POUR L'EMPLOI (PLIE) : UN TREMPLIN VERS L'EMPLOI DURABLE



Malgré un bassin d'emploi dynamique, certains habitants de notre territoire rencontrent des difficultés persistantes pour accéder ou se maintenir dans un emploi. Pour répondre à ce défi, nous avons reconduit le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) jusqu'en 2026, avec une année optionnelle en 2027.

Ce dispositif offre un accompagnement renforcé et individualisé aux personnes éloignées de l'emploi (demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires du RSA), tout en soutenant les recrutements des entreprises locales.

Le PLIE se distingue par son approche sur-mesure : chaque participant bénéficie d'un référent dédié, avec des rendez-vous rapprochés (tous les 15 jours à 3 semaines). L'équipe travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux pour lever les freins à l'emploi, qu'ils soient liés à la santé, au handicap, à la confiance en soi ou à la définition d'un projet professionnel. L'objectif ? Construire des parcours personnalisés vers un emploi durable, en s'appuyant sur l'offre de services existante et en y ajoutant des solutions innovantes.

Parmi ces innovations, les Ateliers MAAC (Micro Actions Altruistes Créatives) se révèlent particulièrement efficaces. Ces ateliers, organisés en 8 séances collectives pour 6 participants, visent à remobiliser des personnes confrontées à des freins majeurs à l'emploi, grâce à la création de micro-projets altruistes. Les résultats sont convaincants : 2 entrées en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), 1 sortie vers l'emploi, 1 entrée en formation Français Langue Etrangère (FLE) et 100 % de retours positifs des participants.

Depuis 2017, le PLIE a accompagné 606 personnes, dont 181 en 2025, en collaboration avec 171 entreprises partenaires.

RÉSULTATS CONCRETS :

2 CDDI

1 EMPLOI TROUVÉ

1 FORMATION FLE INTÉGRÉE
(VIA LES ATELIERS MAAC)

606 PERSONNES ACCOMPAGNÉES DEPUIS 2017

181 PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2025

44 % DE SORTIES POSITIVES ET DYNAMIQUES DU DISPOSITIF

171 ENTREPRISES PARTENAIRES MOBILISÉES



ACTION



NOTRE ENGAGEMENT DANS LE COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI DU NORD-ISÈRE



Nous nous engageons activement au sein du Comité Local pour l'Emploi du Nord-Isère (CLPE), une instance créée pour renforcer la coordination entre les collectivités, les services de l'État, les opérateurs de l'emploi et les partenaires socio-économiques. L'objectif ? Favoriser l'insertion des publics accompagnés en mobilisant les entreprises et en levant les freins à l'emploi, tout en renforçant la coopération entre les acteurs du territoire.

Le plan d'action du CLPE repose sur 4 actions co-construites avec les acteurs locaux. Nous contribuons notamment à l'action « Organisation familiale et personnelle », en partenariat avec le Département de l'Isère, qui vise à mieux prendre en compte les freins périphériques à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, etc.) pouvant impacter les recrutements et le maintien dans l'emploi.

« DEVINE MON JOB ! » : UN FORUM DE RECRUTEMENT INVERSÉ

Nous avons organisé avec la Mission Locale Nord-Isère la 2^{ème} édition du forum «Devine mon job».

Le principe ? Les recruteurs disposent de 10 minutes pour faire deviner aux demandeurs d'emploi l'activité de leur entreprise, le secteur et le métier pour lequel ils recrutent. Les échanges se poursuivent avec les candidats, sans CV.

Une approche différente du recrutement, plus dynamique et participative.

**30 CANDIDATS PARTICIPANTS
DONT 9 PARTICIPANTS DU PLIE**

**8 ENTREPRISES DONT
4 STRUCTURES D'INSERTION
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)**

Nous sommes également impliqués dans l'action « Promouvoir l'immersion professionnelle », pilotée par France Travail. Plusieurs actions concrètes ont déjà été menées :

- Valorisation du forum « Devine mon Job », organisé avec la Mission Locale Nord-Isère en octobre 2025 ;
- Partenariat avec le Pôle d'Intelligence Logistique (Pil'es), ayant permis d'identifier 8 entreprises volontaires pour accueillir des stages d'immersion ;
- Prospection coordonnée de 175 entreprises à potentiel d'embauche, dont 5 suivies par le PLIE de la CAPI.



8 ENTREPRISES IDENTIFIÉES POUR DES STAGES D'IMMERSION

175 ENTREPRISES PROSPECTÉES POUR DES OPPORTUNITÉS D'EMBAUCHE

5 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES PAR LE PLIE

AXE 4

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE « L'ALLER VERS ET/ OU DE FAIRE AVEC » POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE LES HABITANTS ET L'INCLUSION SOCIALE À TRAVERS LES DIFFÉRENTS SERVICES À LA POPULATION RENDUS PAR LA CAPI

ACTION



LE REMIX DU CONSERVATOIRE



Un an après les profondes transformations de notre Conservatoire (nouveau bâtiment et rattachement de l'école de La Verpillière), nous avons lancé « Le REMIX », une démarche participative et créative pour imaginer collectivement l'avenir de notre établissement.



Pendant 48 heures, le Conservatoire s'est transformé en un laboratoire vivant, réunissant enseignants, élèves, habitants, artistes, partenaires éducatifs et sociaux, élus et acteurs culturels. Animé par le LUCAS (Laboratoire d'Usages Cultures Arts Société) et soutenu par le Département de l'Isère, ce projet a permis d'expérimenter de nouvelles façons de faire vivre les enseignements et pratiques artistiques sur notre territoire.



Une première étape de diagnostic, menée en interne avant l'été, a fait émerger 11 défis majeurs pour le Conservatoire. Les idées et projets nés lors de ces deux journées intenses serviront de base pour définir les orientations du Conservatoire pour la nouvelle mandature, en vue du renouvellement de son projet d'établissement en 2026.

LE CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ, EN BREF

3 SPÉCIALITÉS :

MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE

5 ESTHÉTIQUES MUSICALES

1260 ÉLÈVES

146 MANIFESTATIONS

AU COURS DE L'ANNÉE

18 300 SPECTATEURS

11 DÉFIS RELEVÉS EN 48 HEURES

100 PARTICIPANTS IMPLIQUÉS
SUR LES DEUX JOURNÉES80 PERSONNES PRÉSENTES
LORS DE LA CLÔTURE POUR
DÉCOUVRIR LES PROJETS IMAGINÉS

ACTION LE BUS ROUGE



Cette année, nous avons invité la compagnie « Le Bus Rouge », une fanfare de rue qui revisite les airs traditionnels avec des arrangements modernes. L'objectif ? Fédérer les élèves et enseignants des trois sites du Conservatoire Hector Berlioz notamment l'école de musique de La Verpillière nouvellement rattachée, et leur faire découvrir une forme artistique innovante : le théâtre musical de rue.

Tout au long de l'année, 60 élèves et 10 professeurs ont travaillé aux côtés des artistes pour apprendre les morceaux par transmission orale, maîtriser le jeu en mouvement et préparer une déambulation spectaculaire. Le spectacle a mené les musiciens des rues de La Verpillière, de la Halle du marché jusqu'au jardin de ville, pour un final festif. Les 150 à 200 spectateurs présents ont été conquis par cette performance vivante, interactive et pleine de surprises, confirmant tout l'intérêt d'inventer de nouvelles façons de rencontrer les habitants à travers l'art.

60 ÉLÈVES ET 10 PROFESSEURS IMPLIQUÉS

150 À 200 SPECTATEURS CAPTIVÉS



ACTION > LE CONSERVATOIRE EN ITINÉRANCE AVEC LES BALADES D'HECTOR



Depuis 2025, notre Conservatoire Hector Berlioz part à la rencontre des habitants de toutes les communes du territoire avec « Les Balades d'Hector ». L'idée ? Proposer gratuitement des concerts ou spectacles professionnels, portés par nos enseignants-artistes, pour faire rayonner la culture et créer du lien avec les habitants.

Que ce soit de la musique, de la danse ou du théâtre, les spectacles sont variés et accessibles à tous : classique, tango, contemporain, musiques et danses traditionnelles... Chaque représentation est une invitation à découvrir l'art sous toutes ses formes, tout en renforçant les liens entre le conservatoire, les mairies, les associations locales et les écoles.

En 2025, 6 communes (Ruy-Montceau, Domarin, Meyrié, Sérézin-de-la-Tour, Crachier et Éclose-Badinières) ont accueilli ces balades, avec 3 programmes différents et près de 500 spectateurs. Une belle façon de partager la culture et de rassembler les habitants autour d'un moment convivial et artistique !

6 REPRÉSENTATIONS DANS 6 COMMUNES DIFFÉRENTES

3 PROGRAMMES ARTISTIQUES VARIÉS

500 SPECTATEURS TOUCHÉS EN 2025



ACTION

➤ COLLECTE DE JOUETS POUR LE SECOURS POPULAIRE



Pour la 2^{ème} année consécutive, nous avons réalisé notre collecte de jouets au profit du Secours Populaire Comité Portes de l'Isère, pour promouvoir les valeurs de solidarité et soutenir les enfants du territoire. Cette année, nous avons élargi les points de collecte pour rendre l'initiative plus accessible et mobiliser un public plus large.

Alors qu'en 2024, les dons étaient limités aux piscines et au centre administratif, nous avons en 2025 étendu la collecte à l'ensemble de nos piscines, crèches, site du Creuzat, Centre administratif et Centre Simone Signoret. Usagers, agents, écoles et associations se sont mobilisés pour offrir des jouets aux enfants dans le besoin.

Cette 2^{ème} édition a été un succès : nous avons presque doublé le nombre de jouets collectés par rapport à l'année précédente. La remise officielle des jouets a eu lieu le 8 décembre 2025, en présence de notre Président.

2 SEMAINES DE COLLECTE

16 POINTS DE COLLECTE MOBILISÉS

950 JOUETS DISTRIBUÉS



ACTION ➤ FÊTE DE LA MUSIQUE À LA PISCINE PIERRE RAJON



Pour lancer la saison estivale et créer un pont entre le sport et la culture, nous avons organisé un concert original à la Piscine Pierre Rajon le samedi 21 juin 2025. L'objectif était aussi d'attirer de nouveaux usagers en proposant une expérience unique.

La fanfare l'Impériale KIRKIRISTAN a animé le bassin pendant 30 minutes avec une déambulation musicale, offrant un spectacle gratuit pour les baigneurs. Près de 500 personnes ont profité de cette ambiance festive, et la fréquentation globale de la journée a atteint plus de 700 entrées, favorisée par un temps clément. Les retours ont été excellents : enfants et adultes ont été ravis de cette initiative qui a su marier détente aquatique et animation musicale.

500 PERSONNES PRÉSENTES PENDANT LE CONCERT

30 MINUTES DE SPECTACLE MUSICAL

7 MUSICIENS DE LA FANFARE L'IMPÉRIALE KIRKIRISTAN



ACTION ➤ UN ACCUEIL HARMONISÉ ET DE QUALITÉ EN MÉDIATHÈQUE



L'accueil des publics est une priorité dans les services à la population, notamment dans nos médiathèques. En 2025, nous avons formé 50 agents du réseau des médiathèques pendant deux jours pour harmoniser les pratiques d'accueil et garantir un service de qualité dans nos 11 médiathèques et bibliothèques. À l'issue de cette formation, les équipes ont travaillé ensemble pour formaliser une politique d'accueil commune, incluant des outils partagés :

- Un vade-mecum pour l'accueil physique et la gestion des situations difficiles,
- Des règles et conditions claires pour tous,
- Des procédures informatiques standardisées.

Ces efforts ont permis de renforcer la cohésion entre les médiathèques et d'offrir un accueil plus professionnel et uniformisé.

C'EST NOUVEAU : L'INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES ANIMATIONS

Chaque année 8 500 Capisérois s'inscrivent aux quelques 350 animations organisées dans nos médiathèques.

En 2025, nous avons mis en place un système d'inscription en ligne afin de répondre à cette demande croissante de service numérique.

11 MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES SUR LE TERRITOIRE

12 991 USAGERS INSCRITS

413 030 OUVRAGES DISPONIBLES

561 802 PRÊTS RÉALISÉS

50 AGENTS FORMÉS



ACTION

SOIRÉE CONFÉRENCE DÉBAT AVEC JEAN PLANTU EN MÉDIATHÈQUES



En 2025, nous avons accueilli Jean PLANTU, dessinateur de presse emblématique, pour une soirée conférence-débat autour de la liberté de la presse et de l'éducation aux médias et à l'image. Cet événement s'inscrivait dans plusieurs cadres : la programmation des médiathèques sur le thème du « Papier », l'Université populaire dédiée aux « Interdits et normes », et la politique d'éducation aux médias portée par la Médiathèque départementale de l'Isère.

Jean PLANTU a également rencontré 300 lycéens dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC), partageant son expérience et son engagement pour la paix à travers le dessin de presse, via son association « Cartooning for Peace ».

Pour prolonger cette rencontre, 60 de ses dessins ont été exposés dans toutes les médiathèques du territoire, offrant à chacun l'opportunité de découvrir son travail et de réfléchir à l'importance de la liberté d'expression.

300 CAPISÉROIS PRÉSENTS LORS DE LA SOIRÉE CONFÉRENCE-DÉBAT

300 LYCÉENS SENSIBILISÉS DANS LE CADRE DU PLEAC

13 RENCONTRES LORS DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE 2025



ACTION

➤ SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE : JOUER, FÉDÉRER ET VALORISER L'ACCUEIL



Nous avons organisé la Semaine de la Petite Enfance dans toutes nos crèches et Relais Petite Enfance (RPE), avec pour objectif de donner du sens au travail des équipes, de valoriser la qualité de l'accueil auprès des familles et de créer du lien avec les partenaires du territoire.

Sous le thème national « Encore ! Jouer à l'infini ! », de nombreux événements ont été proposés, à la fois dans les structures et en extérieur, pour célébrer l'éveil et le jeu chez les tout-petits.

Cette édition a également été l'occasion de mettre en lumière des initiatives locales. La crèche de Mas de la Raz, en partenariat avec le RPE de Villefontaine, a participé aux Girafes Awards et a remporté le prix Auvergne-Rhône-Alpes pour son projet « Dans la nature », une belle reconnaissance de notre engagement en faveur d'un accueil innovant et connecté à l'environnement.





CÉLÉBRER ET SOUTENIR UN MÉTIER ESSENTIEL : LES ASSISTANTS MATERNELS !

Le samedi 22 novembre 2025, nous avons organisé la Journée des Assistants Maternels (JAM) pour célébrer leur métier, mettre en lumière leur engagement et valoriser leurs pratiques. Cette journée était aussi l'occasion de prendre soin de leur bien-être en leur proposant des outils concrets pour leur quotidien professionnel.

58 ASSISTANTS MATERNELS PRÉSENTS

EN 2025, LES CRÈCHES CAPI C'EST :

440 PLACES EN CRÈCHES

1 072 ENFANTS ACCUEILLIS

632 227 HEURES D'ACCUEIL RÉALISÉES

EN 2025, LES RPE CAPI C'EST :

613 ASSISTANTS MATERNELS SUR LE TERRITOIRE

299 ASSISTANTS MATERNELS

FRÉQUENTANT LES RPE

871 ENFANTS FRÉQUENTANT LES TEMPS D'ÉVEIL

**672 FAMILLES ACCOMPAGNÉES DANS
LEUR RÔLE DE PARTICULIER EMPLOYEUR**

ACTION

➤ **UNE 2^{ème} ÉDITION DE LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ RÉUSSIE**



Nous avons organisé la Quinzaine de la Parentalité pour mettre en lumière le soutien à la parentalité, valoriser les pratiques professionnelles et fédérer les acteurs de la petite enfance du territoire. Sous le thème « Être parents aujourd'hui : parents-enfants, on compose », de nombreux événements ont été proposés dans nos crèches, Relais Petite Enfance (RPE) et en extérieur.

Un projet artistique commun a réuni tous les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et Relais Petite Enfance (RPE) : les enfants ont créé librement sur des tissus en s'inspirant des trois couleurs primaires (rouge, bleu, jaune), à la manière d'Hervé Tullet. Ces œuvres ont été assemblées et exposées lors d'une journée spéciale au parc des Lilattes à Bourgoin-Jallieu, le 15 juin.

Cette journée a également permis de proposer un espace d'information sur les modes de garde Capisérois, ainsi que deux ateliers parents-enfants :

- Un espace de manipulation avec du matériel de récupération,
- Un espace de jeux avec des briques pour construire et s'amuser ensemble.

70 FAMILLES RÉUNIES AU PARC DES LILATTES



ACTION

UNE NOUVELLE SAISON ARTISTIQUE POUR LE VELLEIN



Au Vellein, scènes de la CAPI, nous avons proposé une saison artistique pluridisciplinaire avec une quarantaine de propositions pour toucher tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés. En tant que scène conventionnée d'intérêt national « cirque en territoire », nous avons mis l'accent sur le cirque et les arts du mouvement, tout en offrant une programmation variée qui émeut, surprend et divertit.

CETTE SAISON A ÉTÉ RYTHMÉE PAR DES TEMPS FORTS :

- La Nuit du Cirque,
- La 3^{ème} édition du Festival « Cap' ou pas cap' », qui fédère les structures culturelles de notre Agglomération autour d'un programme familial pendant les vacances scolaires d'hiver,
- La 2^{ème} édition du Week-end bébés, avec des spectacles et animations spécialement conçus pour les tout-petits et leurs parents,
- Deux moments exceptionnels en extérieur : le spectacle Mizu sur l'étang du Moulin d'Éclose-Badinières et une soirée « sous les étoiles » avec le spectacle Lévitacion.

LE VELLEIN A FÊTÉ SES 20 ANS !

Ouvert au public en février 2005, nous avons fêté les 20 ans de la construction du Vellein, scènes de la CAPI lors d'un temps fort artistique les 2, 3 et 4 octobre 2025.

Au programme, une célébration sur le thème de la magie nouvelle avec la Compagnie 14:20.

Près de 700 personnes ont assisté aux différents spectacles.

44 SPECTACLES PROPOSÉS, DONT 15 POUR LE JEUNE PUBLIC

159 LEVÉS DE RIDEAUX

25 268 SPECTATEURS PAYANTS, DONT 13 880 SCOLAIRES (DE LA MATERNELLE AU LYCÉE)

86 % DE TAUX DE FRÉQUENTATION

91 % DES SPECTATEURS VIENNENT DE L'ISÈRE, DONT 61 % DE CAPISÉROIS



ACTION ➤ ACTION CULTURELLE ET ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



Nous avons poursuivi notre action culturelle pour toucher tous les publics : jeunes, adultes, familles, enseignants, soignants, patients, éducateurs, personnes en situation de handicap ou détenus. Notre objectif est de créer du lien avec les habitants, de proposer des temps artistiques et culturels dans et hors de nos salles, et d'ancrer le Vellein comme un acteur clé de la vie culturelle de notre territoire.

Notre action culturelle prend des formes variées : spectacles, ateliers, projets participatifs, restitutions sur scène, formations, visites du théâtre, sorties de résidences ou encore des Mercredis chill avec la Maison pour tous. Ces projets, co-construits avec les artistes et les acteurs locaux, touchent les spectateurs, les habitants, les usagers d'associations et les structures médico-sociales.

Une partie de ces actions s'inscrit dans le cadre du Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle (PLEAC) que nous coordonnons. Ce plan contribue à l'éveil des jeunes spectateurs et à leur construction en tant que futurs citoyens. Plusieurs thématiques et modalités ont été explorées, adaptées à chaque public :

- Pour les tout-petits et les élèves jusqu'au CM2, nous avons travaillé avec des compagnies comme L'Insomnante (création plastique et musicale autour du sommeil), Barks (création plastique et cirque autour de la gravité), ou encore Infini Dehors (écriture théâtrale).



- Pour les collégiens, lycéens et étudiants, des projets ont été menés avec des compagnies comme Cassandra (théâtre et écriture journalistique) ou Le Bruit des couverts (exploration des cinq sens pour aborder les problématiques adolescentes).
- Enfin, des projets hors temps scolaire ont été proposés, comme ceux de la Compagnie La Volière (découverte du spectacle vivant) ou Les Décintrés (ateliers artistiques pour les enfants du périscolaire).

**9 726 PERSONNES PARTICIPANTES À L'ACTION
CULTURELLE DU VELLEIN (+37 % PAR RAPPORT À 2024)**

**1 115 PARTICIPANTS DANS LE CADRE DES 24 PROJETS
DU PLEAC (SUR 84 PROJETS PORTÉS PAR LES
8 STRUCTURES DU PLEAC, TOTALISANT 6 647 PARTICIPANTS)**

**24 PROJETS POUR 45 CLASSES CAPISÉROISES
DANS LE CADRE DU PLEAC,
AINSI QUE 3 CLASSES HORS TERRITOIRE**

ACTION

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT NORD ISÈRE ACTIF



Un Conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

Le Conseil de développement est une instance de participation citoyenne obligatoire pour les établissements publics à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Il est consulté dans le cadre de la conception et l'évaluation des politiques et projets du périmètre de la CAPI. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.

Sur notre territoire, le Conseil de développement est une association indépendante créée en 2003 : le Conseil de Développement Nord Isère (CDNI).

En 2025, le CDNI a lancé 2 groupes de travail sur les thématiques suivantes : santé et territoire (15 membres impliqués) et cycle de l'eau (11 membres impliqués).

Le CDNI a publié deux rapports en 2025 sur les thématiques suivantes : stratégie des déchets et citoyenneté de la jeunesse.

D'autre part, le CDNI a été associé à l'élaboration ou le suivi de 5 dispositifs ou politiques publiques : un atelier participatif sur les espaces aquatiques de la CAPI, l'étude sur les besoins en logement des jeunes piloté par la CAPI, une participation au comité d'établissement du conservatoire, un atelier inter-conseils

de développement sur le projet de Service express régional métropolitain (SERM) lyonnais et enfin une participation au comité de suivi du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés piloté par le SMND.

Enfin, le Conseil de Développement Nord Isère a organisé un déplacement à Bruxelles sur le thème « Quelle voix pour la société civile dans les institutions européennes ? » les 9 et 10 décembre 2025, en présence de Jean PAPADOPULO, Président de la CAPI, et Nadine Roy, Conseillère communautaire déléguée à la Participation citoyenne et la Relation aux usagers. Au cours de ce déplacement, les participants ont visité le Parlement européen, le Conseil Economique, Social et Environnemental européen et le Comité des Régions. Ils ont également rencontré la Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles.



41 MEMBRES DU CDNI EN 2025

2 RAPPORTS PUBLIÉS

2 GROUPES DE TRAVAIL LANCÉS

2 RÉUNIONS PLÉNIÈRES ORGANISÉES

03

LA CAPI, UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE





EMPLOYEUR EXEMPLAIRE ET SOCIALEMENT RESPONSABLE

ACTION



PRÉVOYANCE : UNE PROTECTION SOCIALE RENFORCÉE POUR NOS AGENTS

Convaincus que prendre soin de ses agents, c'est investir dans l'avenir, nous plaçons l'action sociale au cœur de nos priorités. Depuis 2013, nous participons financièrement aux contrats de prévoyance labellisés pour offrir à nos équipes une protection sociale de qualité.

Face à l'évolution du cadre législatif, marqué par la disparition du principe de labellisation au profit d'un nouveau dispositif de convention de participation, nous avons choisi d'anticiper cette transition. Plutôt que de la subir, nous avons opté pour une démarche de mutualisation en rejoignant la convention de participation négociée par le Centre de Gestion de l'Isère (CDG38). Cette décision nous permet d'offrir un panel de garanties adaptées, au meilleur coût pour nos agents, tout en renforçant notre engagement en matière de responsabilité sociétale (RSE), de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) et d'attractivité.

**6 RÉUNIONS INTERSYNDICALES
DÉDIÉES À LA PRÉVOYANCE**

**5 RÉUNIONS D'INFORMATION
À DESTINATION DES AGENTS**

**PROGRESSION DE 20 % DES
ADHÉSIONS À LA PRÉVOYANCE**

**PARTICIPATION EMPLOYEUR MÉDIANE :
30 €/MOIS (CONTRE 23 € AUPARAVANT)**



Le dialogue social a été au cœur de notre démarche. En 2025, 6 réunions intersyndicales ont été organisées pour construire ensemble un dispositif adapté aux réalités et aux besoins de nos agents. Ce processus a abouti à une refonte de la participation financière, plus équilibrée et mieux ajustée aux contrats proposés. Pour accompagner cette transition, 5 réunions d'information ont été organisées sur différents sites de la collectivité avec notre nouveau prestataire, afin de présenter les nouveaux contrats de prévoyance.

Cette démarche a porté ses fruits : 372 agents ont opté pour cette nouvelle couverture prévoyance au 1^{er} janvier 2026, soit une progression de 20 % des adhésions. La participation employeur médiane est également passée de 23 à 30 € par mois, reflétant notre engagement renforcé en faveur de nos équipes.

En 2026, cette dynamique se poursuivra avec un travail partenarial avec le CDG38 sur le volet des complémentaires santé.



ACTION



CONVENTION FIPHFP : UNE POLITIQUE HANDICAP RÉAFFIRMÉE

Depuis 2010, notre collectivité s'engage pleinement en faveur de l'égalité des chances et de l'accessibilité pour ses agents, en menant des actions pour favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En 2015, nous avons atteint l'obligation légale d'emploi de 6 %, puis nous avons dépassé cet objectif avec un taux de 10,55 % en 2024.

Pour structurer notre politique handicap et pérenniser nos actions, nous avons signé deux conventions avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) en 2017 et 2021. En 2025, nous avons renouvelé cette convention pour la troisième fois, afin de poursuivre nos efforts et consolider notre engagement.

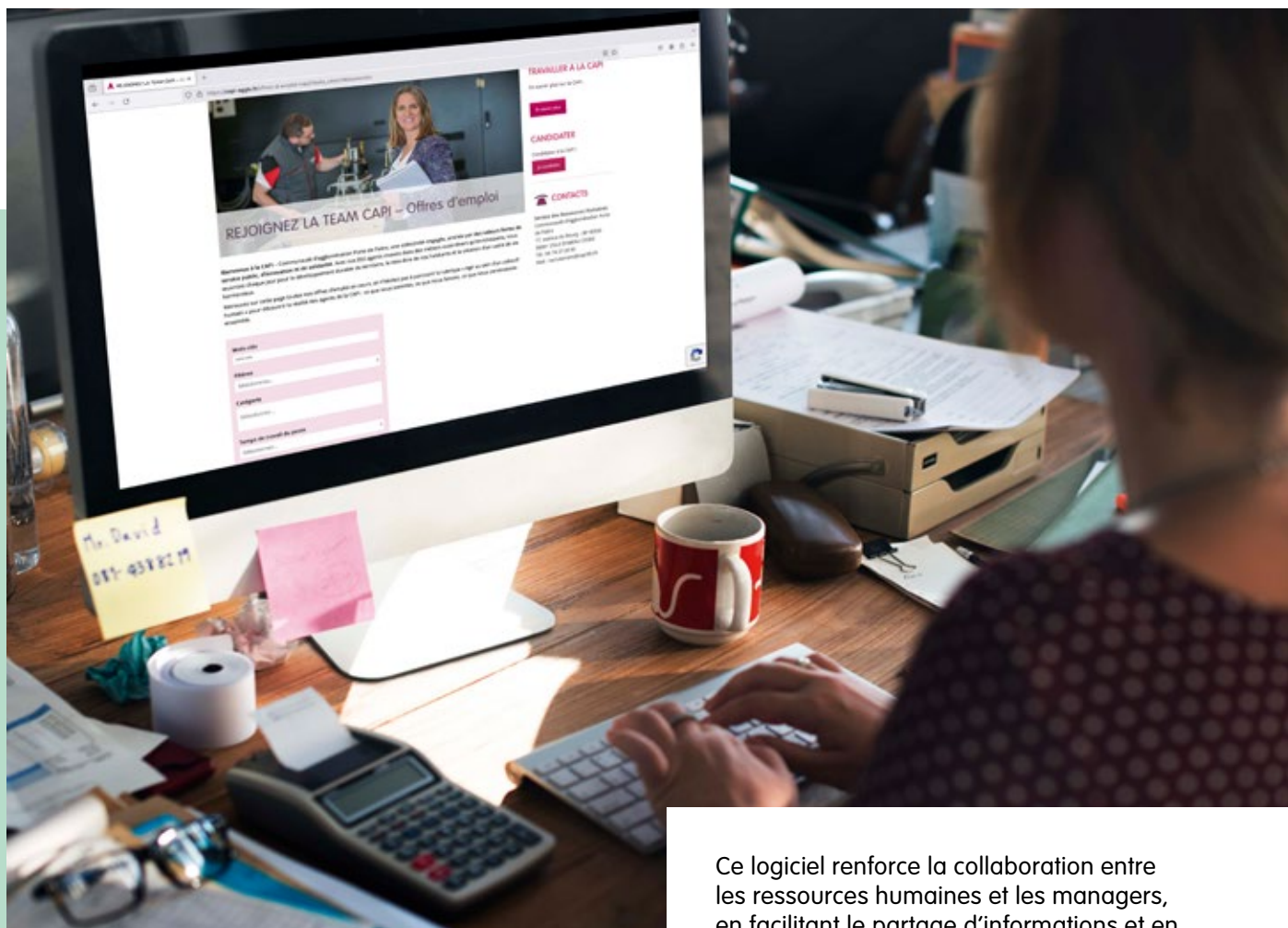
Nos objectifs principaux restent l'amélioration du recrutement, le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et le développement de l'accessibilité numérique. Pour renforcer l'inclusion, nous avons également sensibilisé nos agents à l'accueil inclusif. Au conservatoire, 55 agents ont suivi 3 jours de formation avec l'organisme La Souris Verte pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap.

**10,55 % DE PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP (DOETH 2025)**

**76 BÉNÉFICIAIRES DE
L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)**

**55 AGENTS FORMÉS À L'ACCUEIL
INCLUSIF AU CONSERVATOIRE**





ACTION

➤ RECRUTEMENT : UN NOUVEAU LOGICIEL POUR MODERNISER NOS PROCESSUS RH

Pour améliorer l'efficacité et l'efficience de nos processus RH, nous avons acquis un logiciel de gestion des recrutements. Cet outil vise à simplifier et automatiser les étapes clés du recrutement et de l'accueil des stagiaires, afin de fluidifier les procédures et de réduire les délais de traitement. Il permet également d'optimiser le temps de travail de nos équipes, en réduisant les tâches administratives à faible valeur ajoutée (tri des candidatures, diffusion des annonces, convocations), pour qu'elles puissent se concentrer sur des missions stratégiques, comme l'accompagnement des managers ou le suivi qualitatif des candidats.

Ce logiciel renforce la collaboration entre les ressources humaines et les managers, en facilitant le partage d'informations et en impliquant les managers dès les premières étapes du recrutement. Il permet aussi de structurer et fiabiliser les données RH, en centralisant les candidatures et en historisant les échanges, pour garantir la transparence, la traçabilité et la production d'indicateurs utiles au pilotage de l'activité.

Dans le cadre de notre stratégie marque employeur, cet outil contribue à renforcer l'attractivité de notre agglomération en offrant aux candidats une expérience moderne et professionnalisée dès la phase de candidature. Il facilite le recrutement grâce à une meilleure visibilité des offres, une diffusion simplifiée et un suivi plus réactif des candidatures. Enfin, il développe une expérience collaborateur différenciante, en assurant la qualité et la cohérence du parcours, de l'arrivée jusqu'au départ éventuel.



ACTION

> LE WELCOME DAY

Dans le cadre de notre stratégie marque employeur, nous avons lancé en 2024 le « Welcome day », une journée d'intégration collective afin d'accueillir au mieux les agents qui nous rejoignent.

En 2025, nous avons poursuivi ce temps d'accueil dédié aux nouveaux agents. Tous nos collaborateurs arrivés en 2025 et dont le contrat est d'une durée minimum d'un an ainsi que les apprentis ont été conviés. 59 agents ont participé à ces journées organisées sur 2 sessions, en juin et en décembre 2025.

Après un accueil officiel par un élu, cet événement s'est déroulé en deux temps forts : une matinée de présentation de notre agglomération et une après-midi de découverte de notre territoire, de nos équipements.

L'objectif de cet événementiel interne : permettre aux nouveaux venus de prendre connaissance du fonctionnement de notre collectivité, du rôle spécifique du service public et du cadre de notre action d'agents CAPI en toute convivialité. Une journée riche en rencontres et en découvertes pour mieux comprendre et s'approprier notre territoire et nos missions.

**2 JOURNÉES D'ACCUEIL
ORGANISÉES EN 2025**

59 AGENTS ACCUEILLIS



EN DÉCEMBRE, UN CALENDRIER DES AGENTS

Chaque jour du mois de décembre, nous avons mis en avant un agent sur notre intranet à travers un portrait vidéo. Parcours professionnel, missions, anecdotes, vision de leur métier : ces témoignages ont permis de découvrir de façon originale ceux qui font vivre notre collectivité au quotidien.



ACTION

> LE CAPI DAY

Le 3 juillet 2025, plus de 500 agents se sont réunis au stade de Four à l'occasion de la 4^{ème} édition du CAPI Day, la journée des agents. Cet évènement interne, imaginé et organisé 100% en interne depuis 2022, s'inscrit pleinement dans notre stratégie marque employeur. Pensé comme un moment privilégié de rencontre et de partage, le CAPI Day poursuit plusieurs objectifs :

- > créer un temps convivial et festif autour des valeurs notre collectivité ;
- > favoriser les échanges et développer de nouveaux liens entre collègues ;
- > faire découvrir la diversité de nos métiers et de nos équipements.

Cette édition 2025 a été placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la créativité. La matinée a été rythmée par la CAPI Quest, une grande chasse aux énigmes autour des métiers, du territoire et des valeurs de la collectivité. Répartis en 60 équipes, les participants ont eu à résoudre 12 énigmes. Chaque défi relevé permettait de gagner une pièce destinée à compléter une fresque collective réalisée par un artiste du collectif local ASSPUR. Une œuvre unique, inspirée des 10 valeurs de la CAPI, qui constitue un symbole fort de l'intelligence collective mobilisée lors de cette matinée. L'après-midi, malgré la chaleur, les agents ont pu profiter des animations proposées par les services : ateliers, jeux, conférences, studio photo.



ANIMER LES AGENTS PAR LE SPORT

Tout au long de l'année 2025, nous nous sommes attachés à proposer des temps d'animation et de convivialité pour les agents autour d'événements sportifs fédérateurs :

- > **Corporace CAPI : 120 agents** (+74% par rapport à 2024) ont participé à cette compétition inter-entreprises soutenue par la CAPI, et cette année encore, nous avons reçu le trophée de l'équipe la plus nombreuse.
- > **Challenge de Pas : 165 agents** ont participé au challenge organisé par le Centre de Gestion de l'Isère en juin 2025. L'objectif : faire le plus de pas possibles sur la journée au sein d'équipes de 5 personnes maximum et relever des défis durant les deux semaines de compétition.
4 équipes CAPI se sont classées dans le Top 10 !



500 AGENTS PARTICIPANTS



ACTION



DÉMARCHE TRANSVERSALITÉ : MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC

Depuis début 2025, nous avons lancé une dynamique ambitieuse pour développer une véritable culture de la transversalité au sein de la collectivité. L'objectif est clair : faire du « bien travailler ensemble » une réalité quotidienne, au bénéfice de nos agents et surtout, de nos usagers.

Un groupe de travail de 18 agents, représentatifs de la diversité de nos métiers et directions, s'est réuni à six reprises entre janvier et septembre 2025. Leur mission : analyser nos forces et faiblesses et proposer 25 pistes d'amélioration. Parmi celles-ci, neuf actions ont été retenues comme prioritaires par le Comité de Direction, notamment :

- La définition d'une méthodologie de conduite de projet et le déploiement d'outils ;
- La définition d'une démarche processus et la production d'un modèle de processus ;
- La définition de la posture à adopter pour mieux travailler entre collègues ;
- L'identification des instances et des règles du « bien travailler ensemble » au quotidien.

Le premier livrable de cette réflexion est un référentiel de conduite de projet, accompagné d'outils méthodologiques adaptés à tous les types de projets. Ce cadre, désormais opérationnel, guide les équipes de la note de cadrage à la clôture, en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun. Une rubrique dédiée a été intégrée à l'intranet, proposant le référentiel complet, des modèles de documents et des outils complémentaires.

Pour accompagner cette transition, une conférence sur la transversalité a été organisée pour l'ensemble de nos managers et chefs de projets. Deux sessions de formation sur la conduite de projets ont été organisées fin 2025, et d'autres sont prévues en 2026. Cette méthodologie devient la référence pour tous les projets de notre agglomération.

Ensemble, nous renforçons la coopération entre collègues et entre services pour mener nos missions et projets plus efficacement, au bénéfice des usagers et du territoire.

**18 AGENTS IMPLIQUÉS DANS
LE GROUPE DE TRAVAIL TRANSVERSALITÉ**

6 SÉANCES DE TRAVAIL

9 ACTIONS PRIORITAIRES



FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE DURABLE

Le rapport financier 2025 de la CAPI est issu de l'analyse des comptes administratifs qui retracent l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité.

Dans un contexte national marqué par des incertitudes économiques d'une part et le poids de la dette nationale d'autre part, l'exercice 2025 est marqué par l'instauration d'un nouveau dispositif de prélèvement national appelé Dilico (dispositif de lissage conjoncturel). Ce dispositif vise à ponctionner une part des recettes fiscales des collectivités (principalement le bloc communal) pour atténuer le déficit de l'État. En 2025, ce prélèvement s'est élevé à 1,9 millions d'euros.

La maîtrise du déficit de l'État conduit également ce dernier à réduire les dotations qu'il verse aux collectivités et à imposer de nouvelles charges. La CAPI est très largement impactée par ces mesures.

Notons toutefois qu'en 2025, la vivacité du tissu économique

de la CAPI et sa dynamique fiscale ont permis de compenser une part importante de ces « ponctions » et de préserver la capacité d'investissement de notre collectivité. La CAPI a perçu 127 304 330,09 € de recettes réelles de fonctionnement (budget principal) et réalisé 97 828 225,62 € de dépenses réelles de fonctionnement. Ces résultats permettent de dégager un niveau d'épargne satisfaisant qui permet la poursuite de la mise en œuvre du projet de territoire, de soutenir nos investissements sans recourir à l'emprunt.

L'année 2025 amorce une nouvelle ère budgétaire pour l'État avec des impacts immédiats sur les finances de la CAPI alors même que le niveau d'inflation a été très largement contenu.

En maintenant nos efforts sur la maîtrise de fonctionnement, nous parvenons à maintenir le niveau de service de nos politiques publiques et notre capacité d'investissement à l'aube d'une nouvelle mandature.

LE BILAN FINANCIER 2025

> FONCTIONNEMENT – TOUS BUDGETS CONFONDUS

RECETTES 157,89 M€ de recettes courantes de fonctionnement perçues en 2025	105,17 M€ de fiscalité	16,51 M€ de recettes des services aux usagers
	30,41 M€ de dotations et participations	5,79 M€ d'autres recettes

Les principaux impôts et taxes collectés (budget principal) :

30 % de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	28 % de Taxe sur la valeur ajoutée (en substitution de la taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	
19 % de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	9 % de Taxe sur le foncier bâti (TFB) et non bâti (TFNB)	3 % de Taxe sur les surfaces commerciale





DÉPENSES 116,11 M€ de dépenses courantes de fonctionnement réalisées en 2025	38,57 M€ de charges de personnel	29,66 M€ de contribution aux satellites
	21,57 M€ de part de fiscalité reversée aux communes	9,57 M€ de charges de gestion courante
Remboursement de la dette (intérêts) : 3,84 M€		Les autres dépenses

Les participations de la CAPI aux principaux satellites :

14,97 M€ SMND (ordures ménagères)	12,58 M€ RUBAN (mobilité)	198 915 € SCoT Nord Isère (aménagement du territoire)
485 000 € SMAC Les Abattoirs (culture)	340 551 € SAGAV (accueil des gens du voyage)	902 280 € EPAGE (risque inondations)

DETTE	137,53 M€	encours de dette au 31/12/2025
--------------	------------------	--------------------------------

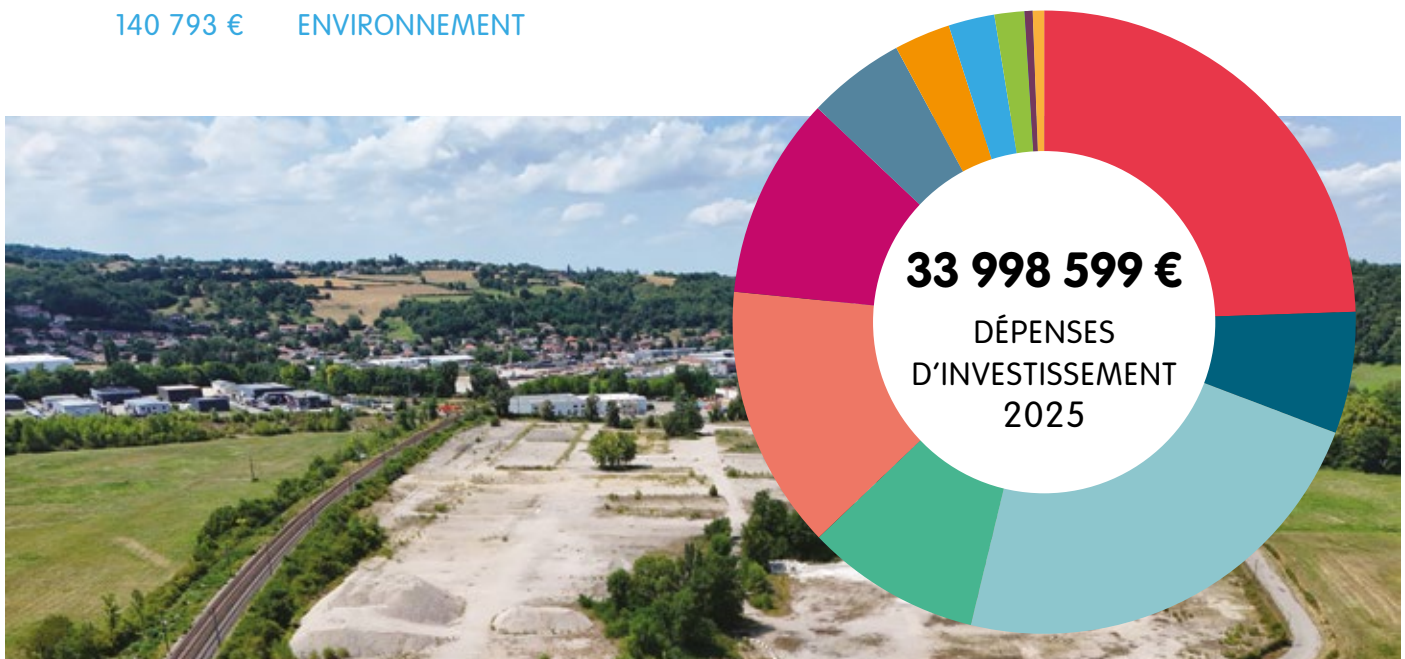
LE BILAN FINANCIER 2025

➤ INVESTISSEMENT – TOUS BUDGETS CONFONDUS

Enfin, pour poursuivre la réponse aux ambitions du projet de territoire CAPI 2026, nous avons investi 34 millions d'euros en 2025 dans notre patrimoine que ce soit en infrastructures de voirie et réseaux ou sur notre patrimoine bâti. Parmi les opérations majeures d'investissement :

- Les travaux de renouvellement des réseaux d'eau assainissement et d'eaux pluviales ;
- Les travaux d'aménagement du PEM de Bourgoin-Jallieu et les études d'aménagement de la ZAC de la Gare ;
- Le verdissement du parc de bus et l'aménagement des dépôts et arrêts de bus ;
- La rénovation du parc d'éclairage public ;
- L'acquisition d'un centre de données ;
- L'aide à la rénovation du parc de logements sociaux et individuels ;
- Le déploiement de la fibre ;
- L'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du centre administratif ;
- La mise en œuvre du Plan Ponts ;
- L'opération Ecoparc du Vernay à Nivolas-Vermelle.

8 318 827 €	RÉSEAUX D'EAU, D'ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES ET DÉFENSE INCENDIE
7 821 961 €	VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ESPACES VERTS
4 654 830 €	TRANSPORTS ET MOBILITÉ
3 567 025 €	AMÉNAGEMENT ET URBANISME
3 088 080 €	SOUTIEN AUX COMMUNES
2 145 264 €	BÂTIMENT ET PATRIMOINE
1 726 726 €	TRANSITION NUMÉRIQUE
991 256 €	FONCTIONS SUPPORTS (FLOTTE AUTOMOBILE, MATÉRIEL TECHNIQUE, ADMINISTRATION)
813 649 €	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
529 500 €	COHÉSION SOCIALE, RÉNOVATION URBAINE ET HABITAT
200 687 €	SERVICES À LA POPULATION (HORS BÂTIMENT)
140 793 €	ENVIRONNEMENT





LE BUDGET VERT

En 2025, nous avons élaboré notre Budget Vert, un outil qui permet d'évaluer l'impact environnemental de nos dépenses publiques. Ce document classe nos actions budgétaires selon leur contribution à la transition écologique, en identifiant clairement les ressources et dépenses liées à l'environnement.

L'objectif est de connaître la part des actions environnementales dans notre budget, de mettre en avant notre engagement en faveur du développement durable et d'offrir une lecture transparente de nos politiques publiques. Le Budget Vert analyse deux objectifs environnementaux prioritaires : l'atténuation du changement climatique et la protection de la biodiversité et des espaces naturels.

Chaque programme budgétaire en investissement est examiné et classé selon une échelle de critères de très favorable à défavorable.



ACTION

➤ RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR LA RÉALISATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS CAPI

Depuis plusieurs années, nous avons mis en place une dynamique de recherche et d'obtention de financements externes afin de compléter notre capacité d'investissement, d'accélérer la mise en œuvre de projets stratégiques et de renforcer nos partenariats avec les différents financeurs. Cet effort permet de soutenir des actions prioritaires et de proposer des services et équipements attractifs et répondant aux besoins de notre population.

En 2025, nous avons engagé une démarche active pour répertorier et valoriser les économies d'énergie réalisées par notre agglomération, afin d'en tirer des financements supplémentaires et de soutenir nos projets de transition écologique.

Nous avons identifié les travaux et investissements générant des économies d'énergie et avons également recherché des prestataires proposant des outils pour valoriser ces économies, en étudiant les coûts et les gains escomptés. Parallèlement, nous avons exploré la possibilité de valoriser directement les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) en évaluant la pertinence de cette stratégie.



228 400 € OBTENUS VIA
LE FONDS VERT PCAET



2 DOSSIERS DÉPOSÉS AUPRÈS
DU FONDS EPCI DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



3 DOSSIERS DÉPOSÉS DANS LE
CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN
À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)



ACTION

COMMANDE PUBLIQUE ET ACHATS DURABLES

La commande publique permet à la collectivité d'assurer ses responsabilités environnementale, sociale et économique tout en apportant des gains à notre structure. Elle constitue un levier majeur pour orienter les marchés vers une meilleure prise en compte du développement durable.

Sur l'année 2025, **60 consultations ont été lancées, dont 44 ont été publiées.**

Sur les 87 marchés notifiés en 2025, 22 ont introduit une exigence environnementale ou une condition d'exécution en lien avec le développement durable et 28 ont introduit dans le jugement des offres un critère environnemental.

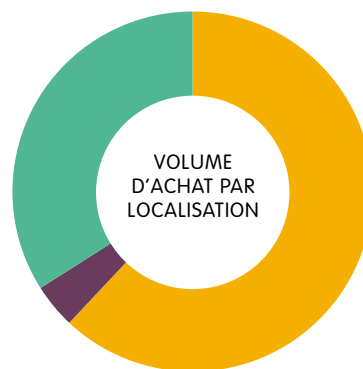
D'autre part, **un marché public de travaux attribué a introduit des heures d'insertion sociale, soit 420 heures d'insertion** réalisées sur l'année 2025, et 4 marchés réservés ont été attribués à des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ou à des établissements d'accompagnement par le travail (ESAT).



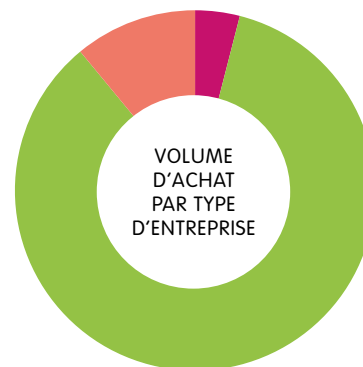
29 % FOURNITURES COURANTES ET SERVICES
12 % FOURNITURES ET SERVICES POUR INFORMATIQUE ET LA COMMUNICATION (TIC)
12 % PRESTATIONS D'ÉTUDES (CCAG-PI)
47 % TRAVAUX

La commande publique est également un **puissant levier de développement économique**. En ce qui concerne la répartition géographique des achats, dans le respect de la réglementation en vigueur **62 % du volume d'achat** (64 % en 2024) est réalisé sur les départements de l'Isère et du Rhône.

Ces achats bénéficient pour plus de la moitié aux très petites entreprises (TPE) et aux petites et moyennes entreprises (PME), soit 89 % des attributions.



62 % ISÈRE (DONT CAPI) ET RHÔNE
4 % RÉGION AURA (HORS ISÈRE ET RHÔNE)
34 % AUTRES DÉPARTEMENTS



4 % TPE 85 % PME 11 % AUTRES





INTÉGRATION DES ENJEUX DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

À compter du 22 août 2026, l'ensemble des marchés publics devront comprendre une clause et un critère environnemental et l'ensemble des marchés publics au-dessus des seuils devront comporter une clause sociale.

Pour préparer la mise en œuvre de ces mesures, nous avons sensibilisé l'ensemble de nos équipes sur le dernier trimestre de l'année 2025.



**4 RÉUNIONS DE PLANIFICATION
DES MARCHÉS PUBLICS**

**8 COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES (CAO)
OU COMMISSION DES MARCHÉS
À PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)**

GESTION PATRIMONIALE ET MOYENS GÉNÉRAUX

ACTION

➤ LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Nous agissons pour réduire la consommation énergétique de nos bâtiments publics, afin de maîtriser nos dépenses, limiter notre impact environnemental et garantir le confort de tous.

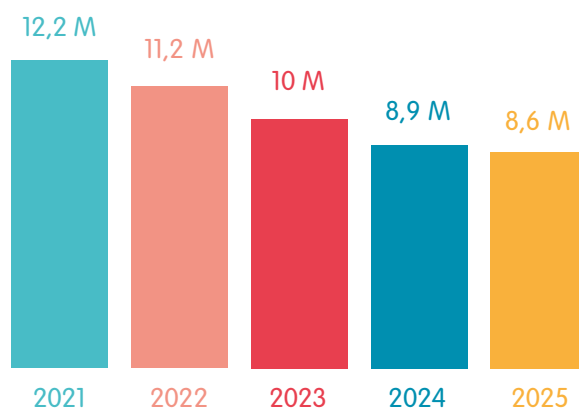
Notre patrimoine bâti, qui comprend des piscines, des crèches, des sites culturels et administratifs, représente 66 500 m² de surface. Pour éviter le gaspillage et réduire nos émissions de gaz à effet de serre, nous surveillons et optimisons en permanence le chauffage, la ventilation et la climatisation de ces bâtiments.

Grâce à des systèmes de Gestion Technique Centralisée (GTC), nous programmons et ajustons les températures en fonction des besoins réels : ni trop chaud, ni trop froid, et une baisse automatique du chauffage ou de la climatisation lorsque les sites sont inoccupés. En parallèle, nous poursuivons les travaux d'amélioration énergétique sur des sites clés, comme la piscine Fondbonnière, dont la consommation a diminué de 19 % entre 2024 et 2025.

L'ensemble de ces actions a permis de réduire la consommation énergétique de nos bâtiments de 3 % entre 2024 et 2025, entraînant une baisse de 4 % des émissions de gaz à effet de serre.

Couplée à la baisse des tarifs de l'énergie, cette démarche a généré une économie de 445 000 € sur la facture énergétique entre 2024 et 2025.

GESTION PATRIMONIALE ET MOYENS GÉNÉRAUX



66 500 M² DE SURFACE DE PLANCHER

445 000 € D'ÉCONOMIES SUR LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES EN 2025 PAR RAPPORT À 2024

3 % D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN 2025 PAR RAPPORT 2024

4 % DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES EN 2025 PAR RAPPORT À 2024

ACTION

LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE

Nous développons des projets d'énergie renouvelable pour alimenter nos bâtiments avec une énergie locale, maîtrisée et décarbonée, tout en réduisant notre impact environnemental.

Que ce soit pour des constructions neuves comme le conservatoire Hector Berlioz ou pour des sites existants, nous identifions systématiquement les opportunités de recourir aux énergies renouvelables. En 2025, nous avons installé 3 ombrières photovoltaïques d'une surface de 700 m² et d'une puissance de 136 kWc sur le parking du centre administratif. Ces installations produisent une partie importante de l'énergie nécessaire au site. Grâce à la mise en place de l'autoconsommation collective, 99 % de l'électricité solaire produite sera consommée directement dans nos bâtiments.

Au Théâtre du Vellein, nous avons engagé fin 2025 des travaux pour installer un système de chauffage par géothermie, couplé à une chaussée thermoactive. Ce dispositif innovant permettra de capter l'énergie solaire du parking pour alimenter le chauffage du bâtiment. Grâce à cette installation, le site consommera 61 % d'énergie en moins pour ses usages thermiques, et réduira ses émissions de gaz à effet de serre de 72 %, soit 21 tonnes équivalent CO₂ évitées par an.

À la Médiathèque Agnès Varda, une étude a confirmé l'intérêt d'installer une centrale photovoltaïque en toiture, d'une puissance d'environ 50 kWc. Cette installation permettra d'alimenter directement la médiathèque et d'autres bâtiments grâce à l'autoconsommation collective. Les travaux sont prévus pour début 2026.

700 M² D'OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PARKING DU CENTRE ADMINISTRATIF

61 % D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET 72 % DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES AU THÉÂTRE DU VELLEIN



ACTION

➤ L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Depuis de nombreuses années, nous avons investi pour limiter la consommation, le gaspillage des ressources et la production de déchets en favorisant la réutilisation, le recyclage et la réparation. En valorisant le matériel inutilisé, nous poursuivons une double ambition : optimiser la gestion des ressources publiques et favoriser une démarche écologique en donnant une seconde vie aux équipements.

Ces mobiliers, véhicules, engins matériels agricoles, instruments de musique, matériels reformés sont tout d'abord vendus aux enchères par le biais de la **plateforme de seconde main** « Agorastore ». En 2025, nous avons réalisé 42 ventes sur cette plateforme (76 ventes en 2024), pour un montant total de 76 673 €, soit une progression de 140 % du montant des ventes.

D'autre part, les biens invendus sont remis sous forme de **dons** à des œuvres caritatives telles que EMMAÛS ou bien aux communes du territoire. En 2025, nous avons réalisé au total 80 dons correspondant à du mobilier divers.

En ce qui concerne le **recyclage**, les 7 zones de collectes pour le recyclage des piles et des stylos (Centre Technique du Lémand, Centre administratif, Site du Creuzat, Conservatoire Hector Berlioz, Centre Simone Signoret, médiathèques à Bourgoin-Jallieu et à L'Isle d'Abeau) ont permis de récolter en 2025 135 kg de piles (+53 %) et 42 kg de stylos (+62 %).

Parmi les autres actions menées en la matière, nous pouvons citer :

- **Papier blanc/carton** : deux collectes mensuelles sont effectuées dans quatre de nos sites par l'entreprise d'insertion Prado Services, pour y être acheminées vers un centre de tri et recyclage. En 2025, 5,2 tonnes de carton et papier ont été recyclés.
- **Déchets du garage** : nous entretenons notre parc de véhicules et matériels agricoles au sein d'un garage internalisé. Conformément à la législation, nous avons mis en place des fûts permettant la récupération des huiles usagées ainsi que des bennes permettant le stockage de pneus en vue d'être recyclés par une entreprise spécialisée. En 2025, nous avons recyclé 5,2 tonnes de pneus (+21 %).

Enfin, nous réalisons des collectes mensuelles des encombrants dans 58 équipements afin de valoriser les déchets.



42 VENTES SUR AGORASTORE

80 DONS AUX ASSOCIATIONS

5,2 TONNES DE CARTON ET PAPIER RECYCLÉS

5,2 TONNES DE PNEUS RECYCLÉS



ACTION

➤ LE VERDISSEMENT ET L'OPTIMISATION DE LA FLOTTE DE VÉHICULES

Nous avons poursuivi notre action pour transformer notre flotte de véhicules vers une approche plus durable. L'objectif est clair : optimiser l'utilisation, le dimensionnement et la composition de notre parc automobile afin de réaliser des économies d'énergie et de diminuer notre empreinte carbone.

RATIONALISATION DES BESOINS

Tout commence par une réflexion sur nos besoins réels en matière de mobilité. En analysant comment et pourquoi chaque véhicule est utilisé, nous sommes en mesure de réduire la taille de notre flotte. Cela signifie que nous pouvons éliminer les véhicules superflus tout en restant efficaces dans nos opérations. Ce processus permet non seulement de diminuer les coûts liés à l'entretien et à l'assurance des véhicules, mais aussi de réduire notre empreinte carbone.

RENOUVELLEMENT PROGRESSIF DE LA FLOTTE

Dans le cadre du renouvellement de notre parc automobile, nous plaçons un accent particulier sur l'achat de véhicules moins polluants. Cela inclut l'acquisition de modèles électriques ou hybrides, qui remplacent progressivement les anciens véhicules, souvent énergivores. Ce changement est essentiel pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de CO2 et pour contribuer à une mobilité plus verte.

UTILISATION DE SOLUTIONS DIGITALES

Nous avons également intégré des solutions numériques dans la gestion de notre flotte. Ces outils permettent de suivre nos véhicules en temps réel, d'optimiser les trajets et de planifier les entretiens de manière efficace. En utilisant la technologie, nous nous assurons que chaque véhicule fonctionne de manière optimale, prolongeant ainsi sa durée de vie et son efficacité.

OPTIMISER LES USAGES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Nous nous efforçons d'adopter une gestion plus efficiente de nos moyens, notamment des véhicules, mutualisant les usages entre plusieurs directions de notre collectivité y compris pour des équipements techniques tels que les nacelles ou les véhicules utilitaires.



**20 VÉHICULES VENDUS,
CE QUI CONTRIBUE À UNE GESTION
RESPONSABLE DU PARC**

**10 VÉHICULES ACQUIS EN 2025
DONT 2 D'OCCASION**

ÉTHIQUE, TRANSPARENCE ET PROBITÉ

ACTION

➤ CARTOGRAPHIE DES RISQUES D'ATTEINTE À LA PROBITÉ : PRÉVENIR POUR PROTÉGER L'ACTION PUBLIQUE

Dans le cadre de notre engagement pour une gouvernance irréprochable, nous avons réalisé une cartographie des risques d'atteinte à la probité. Cette démarche préventive, inspirée des recommandations de la loi Sapin II et des travaux de l'Agence Française Anticorruption (AFA), vise à identifier, hiérarchiser et prévenir les situations de vulnérabilité pouvant affecter l'action publique locale.

Pour y parvenir, nous avons mené 27 entretiens avec les membres de la Direction Générale, les directeurs et les acteurs clés de notre collectivité. Ces échanges ont permis de repérer les processus et situations à risque. À l'issue de cette analyse, une cartographie des risques a été établie et hiérarchisée, afin de proposer un plan d'actions en 2026 pour renforcer notre résilience.

**200 HEURES
CONSCRÉES À L'AUDIT**

8 MOIS DE TRAVAIL

**27 ENTRETIENS MENÉS
AVEC LES ACTEURS CLÉS**



ACTION

➤ CONVENTION DE SERVICES COMPTABLE ET FINANCIER 2026-2028

Nous avons renforcé notre collaboration avec la Direction départementale des Finances publiques de l'Isère à travers la Convention de Services Comptable et Financier (CSCF) 2026-2028. Cette convention vise à moderniser nos procédures, fiabiliser nos circuits comptables et financiers, et améliorer l'efficacité de l'action publique au service des usagers.

La CSCF s'articule autour de trois axes stratégiques :

- Optimiser la chaîne de la recette et de la dépense ;
- Améliorer la fiabilité des comptes ;
- Présenter un diagnostic de la qualité comptable et accompagner la mise en place d'un processus de contrôle interne comptable et financier.

Chaque axe comprend des actions concrètes pour mesurer les résultats et garantir une gestion publique plus performante.

3 AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

**8 FICHES ACTIONS POUR
CONCRÉTISER LES OBJECTIFS**



ACTION

➤ LANCEMENT DE LA NEWSLETTER « CAP'JURIDIQUE » – DIFFUSER LA CULTURE JURIDIQUE POUR SÉCURISER NOS PRATIQUES

Pour renforcer la culture juridique interne et accompagner nos agents et services, nous avons lancé la newsletter « CAP'juridique ». Cet outil de diffusion régulière a pour objectif de faciliter la compréhension des évolutions réglementaires, de partager les bonnes pratiques et de sécuriser nos procédures.

Disponible sur l'intranet, cette newsletter s'adresse à l'ensemble de nos agents. Elle permet de centraliser les informations juridiques essentielles et de renforcer la conformité de nos actions au quotidien.

**247 SAISINES JURIDIQUES
TRAITÉES**

16 CONTENTIEUX GÉRÉS

61 SINISTRES GÉRÉS



ACTION

➤ UN CADRE CLAIR POUR DES PARTENARIATS RESPONSABLES : CHARTE ÉTHIQUE DU MÉCÉNAT

Nous avons élaboré une charte éthique du mécénat pour sécuriser les pratiques de tous les acteurs impliqués (techniciens, mécènes, élus) et clarifier les procédures de recours au mécénat. Cette démarche vise à officialiser les engagements de chaque partie prenante et à faciliter les partenariats tout en garantissant leur transparence et leur intégrité.

Pour construire ce cadre, nous avons réalisé un benchmark sur les bonnes pratiques en matière d'éthique et de mécénat. Un groupe de travail s'est constitué et la charte a été rédigée collectivement, puis validée par délibération du Conseil communautaire du 26 juin 2025.

Une fois adoptée, la charte a été diffusée auprès des directions les plus concernées.



NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION



NOUS ASSURONS L'ASSISTANCE INFORMATIQUE AUPRÈS DE NOS UTILISATEURS ET GARANTISSONS LA CONTINUITÉ OPÉRATIONNELLE DE NOS INFRASTRUCTURES, TERMINAUX ET APPLICATIONS. NOTRE ENGAGEMENT SE TRADUIT PAR LE TRAITEMENT EFFICACE DES DEMANDES D'ÉQUIPEMENT ET D'HABILITATION AINSI QUE PAR LA GESTION ADMINISTRATIVE RIGOUREUSE DES BUDGETS, CONTRATS ET CONVENTIONS.

Nous avons renouvelé le marché télécom et modernisé notre centre de données grâce à un appel à fonds de concours. Plusieurs salles de visioconférence ont été équipées pour faciliter les échanges à distance. Le nouveau portail web d'assistance informatique (GLPI) a été mis en service pour rationaliser la gestion des demandes, tandis que la migration des postes de travail et serveurs sous Windows 11 a permis de renforcer la compatibilité et la sécurité de notre parc informatique. La migration de la messagerie Exchange 2016 vers 2019 a permis de bénéficier des dernières fonctionnalités, tandis que la mise en service du socle IAM a optimisé la gestion des identités numériques. Des bornes Wi-Fi ont été installées au Conservatoire Hector Berlioz pour offrir une connectivité optimale. Notre solution de parapheur électronique a fait l'objet d'une migration avec une refonte complète

de son paramétrage métier pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

Enfin, un suivi centralisé des principales opérations a été mis en place, accompagné d'un comité technique mensuel réunissant la CAPI, Bourgoin-Jallieu et La Verpillière pour coordonner les actions et partager les bonnes pratiques.

**PLUS DE 99 % D'INFRASTRUCTURES
RÉSEAU ET SERVEURS DISPONIBLES**

**4 265 DEMANDES D'ASSISTANCE VIA L'OUTIL
GLPI : 61 % DE DEMANDES ET 39 % D'INCIDENTS**

**235 AGENTS ACCOMPAGNÉS LORS DE
41 SESSIONS SUR LES BONNES PRATIQUES**

**17 MARCHÉS PUBLICS
ET 29 CONVENTIONS GÉRÉS**

183 APPLICATIONS MÉTIERS GÉRÉES

250 SERVEURS 200 TO DE STOCKAGE

**1 492 POSTES SUR L'ENSEMBLE DES
COLLECTIVITÉS DU SERVICE COMMUN**



ACTION

LA POURSUITE DE LA MISE EN CONFORMITÉ RGPD

En 2025, nous avons poursuivi notre démarche de mise en conformité RGPD pour garantir la protection des données personnelles et renforcer la confiance dans nos pratiques. Cette action s'inscrit dans une volonté globale de sécuriser les traitements de données et d'accompagner les services et communes dans leur propre conformité.

Nous avons finalisé la mise en conformité RGPD de notre agglomération, avec la création du registre des traitements, l'élaboration d'un plan d'action et l'identification des analyses d'impact (PIA). Nous avons également identifié les actions urgentes à mener en priorité pour les directions dont l'impact RGPD est critique.

En parallèle, nous avons travaillé sur l'analyse de la conformité des marchés publics au regard des données à caractère personnel. Nous avons aussi accompagné les communes dans leur mise en conformité, avec la finalisation de 4 registres de traitements et plans d'action dans le cadre de la mutualisation du Délégué à la Protection des données (DPO), ainsi que la réalisation de PIA pour certaines d'entre elles.

Enfin, nous avons analysé la conformité RGPD de nouveaux projets d'applications, comme la plateforme élus.

**65 % DE CONFORMITÉ RGPD 2025
APRÈS MISE EN ŒUVRE DES MESURES**

**4 ANALYSES D'IMPACT
SUR LA PROTECTION DES
DONNÉES RÉALISÉS, AVEC
UNE GESTION COMPLÈTE**

**60 MARCHÉS PUBLICS
ANALYSÉS POUR LEUR
CONFORMITÉ RGPD**





ACTION



LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

La cybersécurité fait partie de nos priorités. En 2025, nous avons poursuivi nos efforts en améliorant la vigilance des utilisateurs, la détection des cyberattaques et le traitement des vulnérabilités techniques, tout en préparant la mise en place d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI).

Pour tester notre réactivité, nous avons organisé un exercice de crise cyber. Cet exercice a permis de simuler une attaque et d'évaluer notre capacité à répondre efficacement. Nous avons également souscrit à une assurance cyber pour couvrir les risques liés aux cyberattaques.

La sensibilisation des utilisateurs a été poursuivie à travers des campagnes de phishing et des communications régulières sur les risques liés aux attaques par hameçonnage. En 2025, 256 agents ont été formés aux bonnes pratiques de sécurité informatique et 400 comptes ont été soumis à des exercices de phishing pour renforcer leur vigilance.

Nous avons poursuivi le déploiement du nouvel antivirus EDR pour améliorer la détection des menaces, tout en renforçant notre infrastructure avec le déploiement

de nouveaux outils. Une réorganisation complète du réseau informatique a été engagée pour durcir les accès et les filtrages, et améliorer sa robustesse.

Enfin, nous avons réalisé un test d'intrusion pour identifier les vulnérabilités de notre système. 177 équipements ont été scannés, révélant que 115 présentaient des vulnérabilités à corriger. Par ailleurs, 12 % des accès VPN sont désormais sécurisés par une authentification multifacteur (MFA), renforçant ainsi la protection de nos données.

256 AGENTS SENSIBILISÉS AUX BONNES PRATIQUES DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE

400 COMPTES SOUMIS À DES EXERCICES DE PHISHING

115 ÉQUIPEMENTS POTENTIELLEMENT VULNÉRABLES SUR LES 177 SCANNÉS

12 % DES ACCÈS VPN SÉCURISÉS PAR UNE AUTHENTIFICATION MULTIFACTEUR (MFA)





ACTION



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : COMPRENDRE LES ENJEUX ET AVANCER DE MANIÈRE RESPONSABLE

L'intelligence artificielle se développe rapidement dans notre société et les collectivités n'échappent pas à cette évolution. À la CAPI, nous avons choisi de prendre le temps d'en comprendre les enjeux et d'analyser les impacts possibles pour notre organisation. Notre démarche vise à réfléchir à la place de ces technologies dans notre environnement de travail, en trouvant l'équilibre entre l'intelligence humaine et l'intelligence artificielle, afin que ces outils restent pleinement au service des agents et de la qualité du service public.

En 2025, nous nous sommes concentrés sur les usages internes, en explorant, expérimentant et encadrant les pratiques. Plusieurs actions ont été menées pour mieux comprendre les opportunités offertes par ces technologies. Une conférence de sensibilisation a permis d'introduire les enjeux de l'IA auprès de plus de 100 managers, ouvrant les premiers échanges sur le sujet.

Nous avons également expérimenté un outil d'IA générative (ProxIA) avec une communauté de pratiques composée d'une quinzaine d'agents volontaires. Cette initiative a permis de tester des cas d'usage concrets, de partager les retours d'expérience et d'élaborer une première version de charte d'usage spécifique à cet outil. Forts de cette expérience, nous avons travaillé à une charte d'utilisation de l'IA générative pour l'ensemble de nos usagers, élus et agents, définissant un cadre global pour préciser les règles et bonnes pratiques afin d'assurer la protection des données personnelles des individus et sensibles de la CAPI.

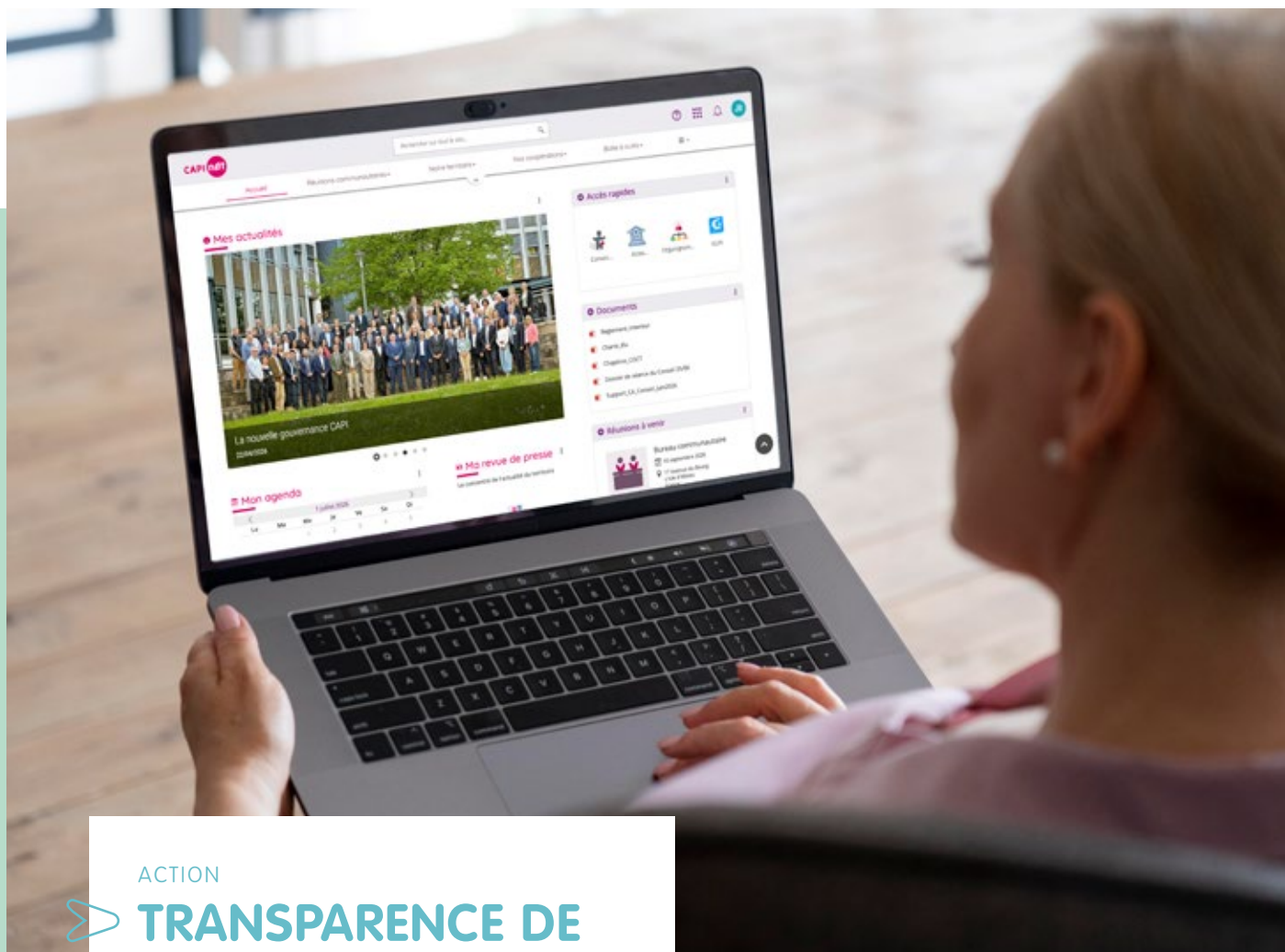
Ces premières actions ont permis d'acquérir une meilleure compréhension des opportunités, mais aussi des enjeux liés à l'IA, tels que la sécurité, la fiabilité des informations, la place de l'humain ou encore les enjeux environnementaux.

PLUS DE 100 MANAGERS SENSIBILISÉS AUX ENJEUX DE L'IA

15 AGENTS MOBILISÉS DANS LA COMMUNAUTÉ PROXIA

1 CHARTE D'UTILISATION DE L'IA GÉNÉRATIVE ÉLABORÉE





ACTION

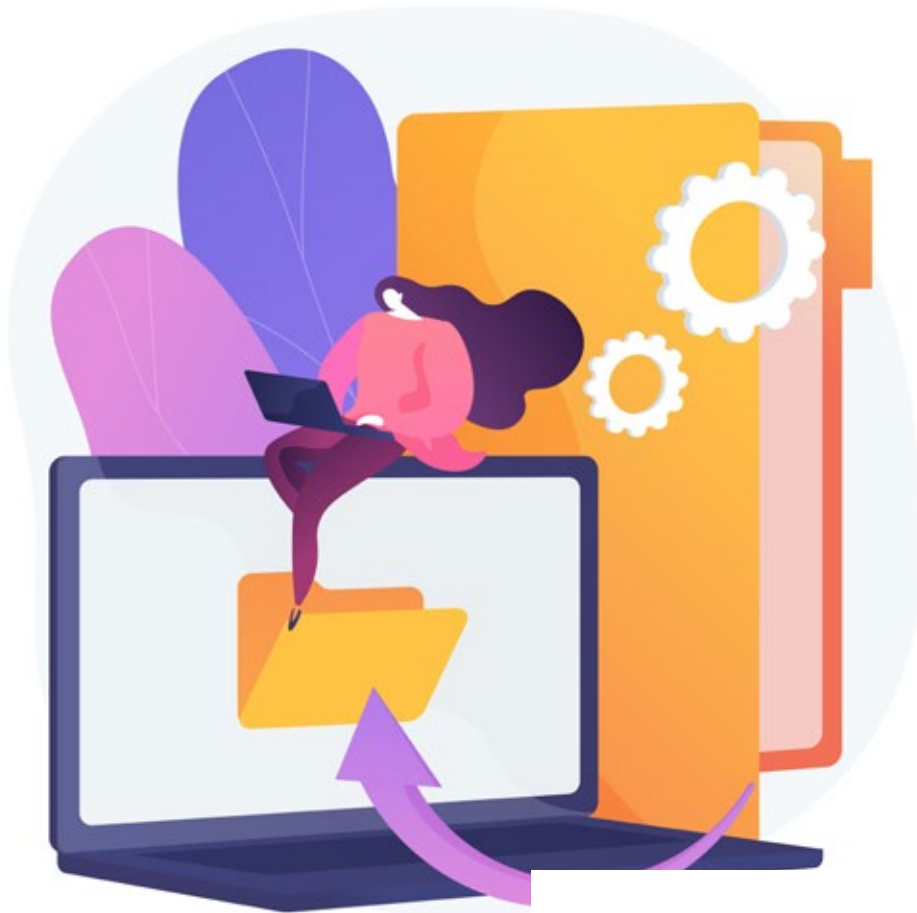


TRANSPARENCE DE L'INFORMATION : UNE NOUVELLE PLATEFORME DÉMATÉRIALISÉE POUR LES ÉLUS

Pour renforcer la transparence et faciliter l'accès aux ressources de notre collectivité, nous avons travaillé sur une nouvelle plateforme dématérialisée destinée aux élus. Plus intuitive et accessible que l'ancienne plateforme Capinet, cette plateforme offrira beaucoup plus de ressources et répondra à une obligation réglementaire en mettant à disposition les dossiers du conseil communautaire.

Ouverte aux conseillers communautaires, mais aussi aux conseillers municipaux, ainsi qu'aux directeurs généraux et secrétaires de mairie du territoire, son lancement est prévu en avril 2026, à l'occasion du renouvellement du conseil communautaire.





ACTION



PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NUMÉRIQUE AVEC L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE

Depuis le début des années 2000, nous avons dématérialisé de nombreux processus, générant un volume croissant de documents numériques (courriers, documents RH, finances, urbanisme, etc.). Ces documents, souvent stockés dans des outils métiers, des serveurs ou chez des hébergeurs externes, nécessitent une gestion rigoureuse pour garantir leur conformité, leur traçabilité et leur valeur probante.

Pour répondre à ces enjeux, nous avons acquis un Système d'Archivage Électronique (SAE). Ce logiciel permet d'archiver de manière conforme les archives numériques publiques, d'améliorer la connaissance et la gestion de notre patrimoine informationnel, de sécuriser la valeur probante des documents et de les mettre à disposition des autorités de contrôle.

Entre janvier et mai 2025, des ateliers de paramétrage et des formations ont été organisés. Une phase de tests a ensuite eu lieu de mai à novembre 2025 dans un environnement de test, avant le lancement officiel du SAE en production en novembre 2025. Dès décembre 2025, les premiers versements d'archives publiques nativement numériques de notre collectivité ont été réalisés.



COMMUNICATION

Garant de notre image auprès de toutes nos cibles (habitants, agents, partenaires, collectivités, élus, presse, personnes travaillant sur le territoire, etc.), nous déployons la stratégie de communication globale de la collectivité.

Notre objectif est de promouvoir les actions concrètes réalisées par notre agglomération auprès des habitants, des entreprises, des autres collectivités et partenaires, des financeurs, des élus et des agents.



RÉALISATION DE 3 NUMÉROS DU MAGAZINE INSTITUTIONNEL « ICI LA CAPI »

RÉALISATION DE 6 NUMÉROS DU JOURNAL INTERNE

ADMINISTRATION DU SITE WEB PRINCIPAL DE LA CAPI ET DE SON SITE INTRANET

GESTIONS DES COMPTES OFFICIELS DE LA COLLECTIVITÉ SUR LES RÉSEAU SOCIAUX (FACEBOOK, X, LINKEDIN, INSTAGRAM)

+ DE 5 100 SUPPORTS DE COMMUNICATION CRÉÉS DANS DIFFÉRENTS DOMAINES (MOBILITÉ, PETITE ENFANCE, CULTURE, ÉCONOMIE, TOURISME, VOIRIE, ÉCLAIRAGE PUBLIC...)

280 COMMUNIQUÉS DE PRESSE (+12 % PAR RAPPORT À 2024)

75 ÉVÈNEMENTS ORGANISÉS OU ACCOMPAGNÉS : cérémonies des vœux aux agents et aux institutionnels, fête du vélo, salons ou évènement professionnels, inaugurations, évènements de team building... (+25 % PAR RAPPORT À 2024)

ACCOMPAGNEMENT COMMUNICATION SUR DES PROJETS STRATÉGIQUES

MUTUALISATION

Ce terme désigne toutes les formes d'organisation permettant de mettre en commun les moyens humains et matériels de notre communauté et de ses communes afin d'optimiser leur utilisation au bénéfice de l'ensemble du territoire. Il existe ainsi de multiples outils autorisant ces mises en commun, allant de la simple coordination des actions à la création de services communs. Notre intercommunalité et les communes sont impliquées dans de nombreuses mutualisations. La commune bénéficie ainsi, par exemple avec la mutualisation, de la compétence des agents de l'intercommunalité tout en maîtrisant les coûts.

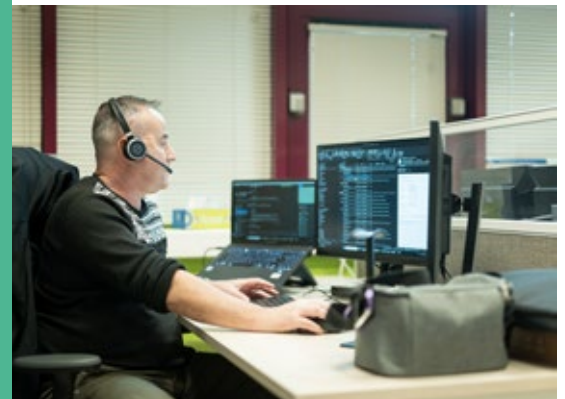
Plus de 150 conventions de mutualisation et 51 agents de la CAPI sur des missions mutualisées avec les communes : à titre d'exemple, en 2025 nous avons instruits 713 demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et certificats d'urbanisme opérationnel) et géré 21 demandes de reprographie des communes.

Nous pilotons également certains marchés publics qui permettent aux communes de bénéficier de tarifs avantageux. C'est le cas du marché de reliure des actes administratifs pour lequel nous recueillons les besoins, organisons la collecte et la remise des registres. Au total, 121 registres ont été réalisés en 2025 (96 en 2024).

4 services communs (le service Documentation, le service Archives, la direction des Systèmes d'information et du Numérique et le service Assistance administrative) : ces services sont une des formes les plus abouties de mutualisation, puisque les membres se partagent un seul et même service.

Des réseaux professionnels : ces réseaux rassemblent régulièrement les agents des services de la CAPI et des communes pour échanger des bonnes pratiques et porter des projets communs. À noter que ces réseaux se sont réunis à de multiples reprises en 2025 :

- **3 rencontres du réseau des Secrétaires Généraux et Directeurs Généraux des Services ;**
- **3 rencontres du réseau Formation ;**
- **4 rencontres du réseau des développeurs économiques de proximité et 1 rencontre du réseau de community manager « #lacommu » ;**
- **2 rencontres du réseau Communication ;**
- **2 rencontres du réseau des acheteurs locaux ;**
- **13 rencontres du réseau « MOUS » (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) Politique de la Ville ;**
- **3 rencontres sur la production neuve, réhabilitation et les attributions de logements sociaux ;**
- **2 rencontres Énergie ;**
- **3 rencontres du réseau juridique territorial, nouvellement créé en 2025.**



ANIMATION DU RÉSEAU FORMATION : DES COMPÉTENCES PARTAGÉES

En 2025, notre agglomération a animé le réseau Formation via 3 rencontres pour identifier des besoins communs des collectivités du territoire et proposer 10 journées de formation. Au total, 58 agents de 12 collectivités du territoire ont bénéficié de formations sur des thématiques variées, avec des retours très positifs.

ACTION

UN NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE DE LA MUTUALISATION

Pour renforcer l'efficacité et la transparence de nos services mutualisés, nous avons élaboré un cadre de référence commun visant à définir les règles de gouvernance, clarifier les responsabilités et optimiser le fonctionnement des services partagés. Ce cadre a pour objectif d'assurer une gestion responsabilisante et équitable pour toutes les parties prenantes.

Ce travail a permis de définir des règles de gouvernance partagées, incluant :

- La clarification des responsabilités de chaque acteur ;
- La définition des instances de pilotage ;
- Les modalités d'adhésion et de retrait ;
- Les processus de prise de décision et les évolutions des services communs.

Un cadre juridique adapté a également été établi pour chaque mutualisation, ainsi que des modalités de calcul des coûts et de facturation. Enfin, ce cadre permettra de régulariser les mutualisations existantes sur les plans juridique, financier et organisationnel.





14 COMMUNES ADHÉRENTES

3 RÉUNIONS DE TRAVAIL AVEC
LES COMMUNES POUR LA
CONSTITUTION DU SERVICE

ACTION

CRÉATION D'UN SERVICE COMMUN D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Pour garantir la continuité des services administratifs dans nos communes de moins de 3 000 habitants, nous avons créé un service commun d'assistance administrative. Ce dispositif permet de pallier les absences prévues ou imprévues (formations, arrêts maladie, congés, etc.), de compenser temporairement des postes vacants, de répondre à un surcroît d'activité ponctuel ou d'apporter une expertise renforcée face à la complexité croissante des réglementations.

La mise en place de ce service a été coconstruite avec les communes concernées. Un travail de recensement des besoins et un benchmark ont permis de définir les modalités d'intervention et de fixer un cadre financier équitable. Au total, 14 communes ont adhéré à ce service.

Sur le plan financier, une participation forfaitaire annuelle de 161 € par commune couvre les frais de structure pour l'année 2026. Chaque intervention est ensuite facturée 241 € par journée, assurant ainsi une transparence totale sur les coûts.



ACTION

REFONTE DES CONVENTIONS DES SERVICES COMMUNS DOCUMENTATION ET ARCHIVES

En 2025, nous avons engagé la refonte de la convention régissant nos services communs Documentation et Archives, afin de redéfinir les rôles et missions et actualiser les coûts afin de les adapter au contexte actuel.

Devenue obsolète, la convention qui régissait les deux services n'avait pas été mise à jour depuis 2016. Ce travail a été mené au tout long de l'année 2025 et a abouti sur une nouvelle convention couvrant l'ensemble des missions du service Archives à compter du 1^{er} janvier 2026. Nous poursuivrons et finaliserons le travail engagé sur la convention du service Documentation sur l'année 2026 après avoir refondu son offre.



GLOSSAIRE

AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

AFA : Agence Française Anticorruption

AGEDEN : Association pour une GEstion Durable de l'ENergie

AIT : Alpes Isère Tour

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique

ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

CAO : Commission d'Appel d'Offre

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CDG : Centre De Gestion

CDNI : Conseil de Développement Nord Isère

CEE : Certificats d'Économies d'Énergie

CEP : Conseil en Énergie Partagée

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CLPE : Comité Local Pour l'Emploi du Nord-Isère

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

CNFPT : Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale

CO₂ : Dioxyde de Carbone

CSCF : Convention de Services Comptable et Financier

CSBJ : Club Sportif Bourgoin-Jallieu

CTG : Convention Territoriale Globale

DILICO : Dispositif de Lissage CONjoncturel des recettes fiscales des collectivités

DPO : Délégué à la Protection des Données

DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant

EIT : Écologie Industrielle Territoriale

ENAF : Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

ENS : Espaces Naturels Sensibles

EPA : Établissement Public Administratif

EPAGE : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

EPF : Établissement Public Foncier

EPIDA : Établissement Public Chargé de l'Aménagement de la Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau

EPORA : Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes

ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail

ETP : Équivalent Temps Plein

FALC : Facile à Lire et À Comprendre

FCBJ : Football Club de Bourgoin-Jallieu

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes en situation de Handicap

FLE : Français Langue Etrangère

GES : Gaz à Effet de Serre

GIP : Groupe d'Intérêt Public

GLPI : Gestionnaire Libre de Parc Informatique

GTC : Gestion Technique Centralisée

GWh : GigaWattheure

HA : Hectare

HT : Hors Taxe

IA : Intelligence Artificielle

INI : Initiative Nord Isère

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IRMa : Institut des Risques Majeurs

kWh : kiloWatt-heure

LED : Light-Emitting Diode (« diode électroluminescente »)

LUCAS : Laboratoire d'Usages Cultures Arts Société

MAAC : Micro Actions Altruistes Créatives

MFA : Authentification MultiFacteur

MAPA : MArché public à Procédure Adaptée

ODD : Objectif de Développement Durable

OIN : Opération d'Intérêt National

OL : Olympique Lyonnais

ONU : Organisation des Nations Unies

PAEN : Périmètre de Protection des Espaces agricoles et Naturels

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

PCS : Plan Communal de Sauvegarde

PEM : Pôle d'Échanges Multimodal

PIA : Plan d'Action et l'Identification des analyses d'impact

PICS : Plan InterCommunal de Sauvegarde

PIG : Programme d'Intérêt Général

PILES : Pôle d'Intelligence Logistique

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLEAC : Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMR : Personne à Mobilité Réduite
PNRU : Programme National de Rénovation Urbaine
PSSI : Politique de Sécurité des Systèmes d'Information
QCVT : Qualité de Vie et des Conditions de Travail
RD : Route Départementale
REI : Réseau Entreprendre Isère
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
RPE : Relais Petite Enfance
RSA : Revenu de Solidarité Active
RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises
SA : Société Anonyme
SAE : Stratégie d'Accueil des Entreprises
SAE : Système d'Archivage Électronique
SAGAV : Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires de Voyage en Nord Isère
SAN : Syndicat d'Agglomération Nouvelle
SARA : Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes
SARL : Société à Responsabilité Limitée
SAS : Société par Actions Simplifiée
SCANIDA : Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'Agglomération Nouvelle de L'Isle d'Abeau

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDIE : Schéma Directeur Immobilier Énergétique
SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
SEM : Société d'Économie Mixte
SEMCODA : Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain
SEMIDAO : Société d'Exploitation Mutualisée Iséroise de Distribution d'eau, d'Assainissement et d'Ordures ménagères
SERM : Service Express Régional Métropolitain
SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
SM : Syndicat Mixte
SMAC : Scène de Musiques Actuelles
SMND : Syndicat Mixte Nord Dauphiné
SOC : Schéma d'Orientation Commercial
SPL : Société Publique Locale
SPLA : Société Publique Locale d'Aménagement
TE38 : Territoire d'Énergie Isère
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non-Bâties
TO : Téraoctet
TPE : Très Petite Entreprise
TCC : Toutes Charges Comprises
ZAC : Zone d'Aménagement Concerté
ZAE : Zone d'Activité Économique

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PORTE DE L'ISÈRE (CAPI)

17 avenue du Bourg – BP 90592
 38081 L'Isle d'Abeau cedex
 Tél. : 04 74 27 28 00
 Fax : 04 74 27 69 00
 capi@capi38.fr
 www.capi-agglo.fr

DIRECTION DE LA PUBLICATION :
 Jean PAPADOPULO

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :
 Yasmina HATTABI

RÉDACTION :
 Mission Ingénierie Territoriale et
 Direction communication de la CAPI

CRÉATION GRAPHIQUE, MISE EN PAGE : Minibox&Co

CRÉDITS PHOTOS :

Benoît GILLARDEAU, François ANDRÉ, Marjorie HODIESNE, Mourad ALLILI, VOLTALIS, Julien RADIX, Pascale CHOLETTE, SMND, KAROS, Christophe DECRAND, Younes FALTI, Denis PALANQUE, Keolis Porte de l'Isère, Conservatoire Hector Berlioz, CAPI, Eslana ADZEMOVIC, AIT- Melchior PHILIP, Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Rugby, CSBJ Rugby, Jana Call me J / Abaca, DR.

ICONOGRAPHIE :

Minibox&Co ; Icones des Objectifs de Développement Durable de l'ONU (Organisation des Nations Unies) ; Freepik, En covoit lane.

ÉDITION : août 2026



17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00
Email : capi@capi38.fr

www.capi-agglo.fr

